

Université de Lausanne
Faculté des Lettres
Mémoire d'archéologie
provinciale romaine

mars 1996

MASSONGEX À L'IMPARFAIT

Les investigations archéologiques de 1988 à Massongex/*Tarnaiae*

Sous la direction du
Professeur Daniel Paunier

Présenté par
Martine Paratte

AVEC LA CONTRIBUTION DE

Marc-André Haldimann
datation du mobilier céramique

**

ET LE SOUTIEN DE

Claude-Eric Bettex
Caroline Doms
Marc-André Haldimann
Chantal Martin Pruvot
Corinne Morel
Olivier Paccolat
Michel Pignolet
Lucie Steiner
France Terrier
Yvonne Tissot
Julie & Hans Weidmann
François Wiblé

**

*A ces personnes qui m'ont suivie dans l'élaboration de ce travail,
j'exprime toute ma gratitude*

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Introduction	8
Etat actuel de la recherche sur Massongex/ <i>Tarnaiae</i>	8
Stratégie d'intervention de terrain et état des vestiges	9
Méthode d'élaboration des données de terrain	10
Analyse des propriétés maçonnées	10
Analyse du mobilier archéologique	11
Lexique	11
Table des abréviations	12
Situation de Massongex/ <i>Tarnaiae</i>	12

PREMIÈRE PARTIE: ANALYSE DES DONNÉES DE TERRAIN

Occupation gauloise	
A. Les fouilles de 1988	15
B. Contexte général des découvertes à Massongex	15
Occupations gallo-romaines antérieures aux dernières constructions en structures légères de l'époque flavienne	
A. Les fouilles de 1988	17
B. Contexte général des découvertes à Massongex	18
Dernières constructions en structures légères de l'époque flavienne	
A. Les fouilles de 1988	19
Route st. 82a	19
Orientation des solins conservés	20
Unité de l'extrême fin du chantier	20
B. Contexte général des découvertes à Massongex	22
Propriétés maçonnées de l'extrême fin du premier siècle à la deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C.	
A. Les fouilles de 1988	24
Dénombrement	24
Datations	24
Route st. 82b	25
Propriété 1	26
<i>Ambitus</i> E28	33
Propriété 2	34
<i>Ambitus</i> E4/23/42	40
Propriété 3	41
«Ruelle» E6	46
Propriété 4	47
Propriété 5	50
Fonctions des propriétés maçonnées	52

B. Contexte général des découvertes à Massongex	53
Datations des bâtiments maçonnés	53
Périmètre de l'agglomération	54
Trame urbaine	55
Fonctions des bâtiments maçonnés	55
Cave haute postérieure à l'abandon des propriétés maçonnées	57
Réaménagements postérieurs à la catastrophe fluviale	59
Tombes à inhumation du Haut Moyen Age	60
A. Les fouilles de 1988	60
B. Contexte général des découvertes à Massongex	61
Tombes du Haut Moyen Age	61
Nécropole du Bas Empire	62
Conclusion	63
Bibliographie	66

SECONDE PARTIE: ANNEXES DOCUMENTAIRES

Cartes géographiques	69, 70
Plans archéologiques	71 à 83, 114, 124, 125
Coupes stratigraphiques et tableaux des couches	84 à 98
Photographies	99 à 113, 115
Tableaux des murs	116, 117
Tableaux des structures	118 à 120
Liste des ensembles de matériel céramique (K)	121, 122
Liste des pesons de tisserand	123

Liste des illustrations

0 Carte du Bas Valais (in Haldimann <i>et al.</i> 1991, p. 131)	69
1 Carte hydrographique de la région actuelle de Massongex	70
2 Plan archéologique de l'agglomération gallo-romaine de Massongex/ <i>Tarnaiae</i> avec légende et références bibliographiques	71 à 74
3 Plan archéologique de l'agglomération gallo-romaine de Massongex/ <i>Tarnaiae</i> : situation des tombes du Bas Empire et du Haut Moyen Age avec légende et références bibliographiques	75 à 77
4 Plan de situation des sondages et des profils	78
5 Plan schématique des propriétés maçonnées: numérotation des propriétés	79
6 Plan schématique des propriétés maçonnées et route contemporaine: état 1	80
7 Plan schématique des propriétés maçonnées et route contemporaine: état 2	81
8 Propriété 1, L34a: relevé du four (st. 36) et du foyer (st. 37)	82
9 Sur la propriété 3, sur E9 et sur E4: relevé des tombes à inhumation (st. 21, st. 28)	83
10 Coupe stratigraphique P25a/b sous la propriété 1 et sous la route	88
11 Coupe stratigraphique P33 sous la propriété 2	90
12 Coupe stratigraphique P28 sous la propriété 3	96
13 Coupe stratigraphique P27 sous la propriété 3	96
14 Coupe stratigraphique P31 sous la propriété 3 et sous la route	96
15 Coupe stratigraphique P12 sous la propriété 4 et sous E6	98
16 Propriété 3, L2, P28a/c, M3a, M5, st. 60	99
17 Propriété 3, L2, P28a/b, M3a, M5, st. 98	99
18 Dernière construction en structures légères à l'extrémité E du chantier, sous L32, M66, M71, st. 47	100
19 Dernière construction en structures légères à l'extrémité E du chantier, sous L32, st. 43, st. 46, st. 47	100
20 Propriétés maçonnées: vue d'ensemble	101
21 Propriétés maçonnées: vue d'ensemble	101
22 Bordure méridionale de la route st. 82b, P35, st. M	102
23 Propriété 1, portique E39, M49, st. 53	102
24 Propriété 1, annexe L27a, M61, M61a, M63	103
25 Propriété 1, annexe L27a, colombage M61	103
26 Propriété 1, annexe L27a, colombage M61, M61a	104
27 Propriété 1, L34a, M47	104
28 Propriété 1, L34a, st. 36, st. 37	105
29 Propriété 1, L34a, st. 36, st. 37	105
30 Propriété 1, L34a, st. 36	106
31 Propriété 2, sous L24, M43, M33, M45, st. 54	106
32 Propriété 2, L22, M44, M45, st. 26	107
33 <i>Ambitus</i> E42, M3b, M62d, M70, st. 56	107
34 Propriété 2, portique E37, M62a	108
35 Propriété 3, portique E18, st. 87	108
36 Propriété 3, L3, M18, M50, st. 6	109
37 Propriété 3, L41, M2, M67, M68, M69	109

38 Propriété 4, portique E14, M11, st. 30'	110
39 Propriété 5, portique E13, M13, st. 89'	110
40 Propriété 5, portique E16/17, M29, st. 91'	111
41 Sur propriété 2, cave haute L12, M42, M59b, st. 38	111
42 Tombe à inhumation sur E9, st. 21	112
43 Tombe à inhumation sur E4, st. 28	112
44 Plaque-boucle de ceinture et contre-plaque en fer damasquiné de la tombe st. 21	113
45 Relevé de la poêle à frire de Kagers (in J. Traumer, Römische Siedlungsspuren in der Donauniederung bei Kagers, <i>Das Archäologische Jahr in Bayern</i> , Stuttgart, 1992, p. 109)	114
46 Plan schématique des fouilles du <i>mithraeum</i> de Martigny et de ses alentours (in F. Wiblé, le <i>mithraeum</i> de Forum Claudii Vallensium, Martigny, in <i>AS</i> , 18, 1995, p. 3)	114
47 Four et plate-forme à proximité du <i>mithraeum</i> de Martigny (in F. Wiblé, le <i>mithraeum</i> de Forum Claudii Vallensium, Martigny, in <i>AS</i> , 18, 1995, p. 5)	115
48 Four et plate-forme à proximité du <i>mithraeum</i> de Martigny	115
49 Pierre à pierre des dernières constructions en structures légères et route contemporaine	124
50 Pierre à pierre des propriétés maçonnées	125

AVANT-PROPOS

Les investigations archéologiques d'urgence menées à Massongex en 1988 furent occasionnées par un projet de réaménagement urbain. Les fouilles en question touchèrent la frange nord-occidentale du plan de zone de protection archéologique du site établi en 1982. Les travaux de terrain ont duré huit mois et demi et ont été suivis d'une analyse succincte des trouvailles, communiquée par F. Wiblé en 1989¹. Cette première approche permit de rétablir le contexte chronologique des structures dégagées et d'esquisser pour certaines d'entre elles une organisation spatiale.

Les vestiges s'échelonnent sur plusieurs siècles, les traces matérielles les plus anciennes étant datées de 40-20 av. J.-C. et les plus récentes du deuxième tiers du VII^e s. ap. J.-C. Cependant, la zone fouillée n'est pas occupée en continuité de la Tène finale au Haut Moyen Age. Un abandon, probablement de plus de trois siècles et demi, marque un changement radical de l'affectation du secteur qui, de zone d'habitat à l'origine, devient en second lieu zone funéraire.

Le présent travail a pour objet l'étude détaillée de la documentation de ces fouilles. Il consiste à saisir les étapes d'occupation du secteur concerné et à considérer plus particulièrement celles qui permettent de préciser le cadre spatial et temporel de l'agglomération antique. L'examen du corpus documentaire de 1988 fournit matière à réflexion concernant les plans et les fonctions des bâtiments découverts, les limites de la bourgade, les trames viaire et urbaine.

Cette démarche s'inscrit ainsi dans le cadre de l'élaboration générale du site, en cours depuis quelques années.

¹ Cf. Wiblé 1989a, pp. 364-369.

INTRODUCTION

Etat actuel de la recherche sur Massongex/*Tarnaiae*²

Les deux plans archéologiques légendés de l'agglomération gallo-romaine de Massongex/*Tarnaiae* (fig. 2; fig. 3) ébauchent le contexte spatial des principales découvertes effectuées sur le site, essentiellement au cours des quarante dernières années³. Ils traduisent ainsi l'état actuel de la connaissance du site. Les légendes des plans se rapportent aux lettres majuscules et aux chiffres romains et mentionnent systématiquement les références bibliographiques.

Mis à part le secteur C relevé en 1944 et l'établissement thermal A fouillé en 1953/1954, tous les vestiges localisés ont été dégagés à partir des années quatre-vingt, soit à l'occasion de fouilles extensives programmées (fig. 2: III; IV; XI; L; P; R), soit lors de la surveillance de tranchées creusées pour les besoins des travaux publics (fig. 2: I; II; X; XI). Cependant, toutes les données récoltées sur le terrain ne sont pas encore élaborées. De fait, seule l'étude approfondie des niveaux d'occupation précoces propres au secteur IV a fait l'objet d'une publication détaillée⁴, tandis que les niveaux d'occupation plus tardifs de la même zone sont actuellement en cours d'analyse⁵. De plus, les rapports d'activité touchant les secteurs L, P et R, investigués par le CRAC, sont inédits et indisponibles⁶.

Par conséquent, les tentatives de discerner les découvertes de 1988 dans le cadre défini par la bourgade antique s'appuient sur les comptes rendus des interventions de terrain diffusés dans les chroniques archéologiques régionales et nationales. L'approche historique du site bénéficie également d'exposés chronologiques des découvertes et de bilans provisoires de la recherche⁷.

² Sur l'identification définitive de *Tarnaiae* avec le site de Massongex, cf. van Berchem 1944, pp. 161-176; *idem* van Berchem 1982, pp. 175-178.

³ Ces plans sont élaborés sur la base de la carte établie par l'ORA en 1994 et publiée in: Haldimann 1994b, Pl. XII. Seules les découvertes nécessaires à l'illustration de nos propos y sont reproduites ou ajoutées.

⁴ Cf. Haldimann *et al.* 1991, pp. 129-182.

⁵ Mandat confié à M.-A. Haldimann, archéologue, par F. Wiblé, archéologue cantonal du Valais.

⁶ Archives de P.-A. Bezat, archéologue.

⁷ Cf. van Berchem 1982, pp. 172-184; Wiblé 1986, pp. 192-193; Wiblé 1987b, pp. 31-32; Haldimann *et al.* 1991, pp. 129-139; Wiblé 1994, pp. 1-14.

Stratégie d'intervention de terrain et état des vestiges

La nature des travaux d'utilité publique déterminant le mode d'intervention archéologique, seuls les vestiges directement menacés furent dégagés et archivés (fig. 2: III). La surface affectée aux nouvelles constructions a été décapée à faible profondeur, laissant apparaître les structures supérieures. Ces travaux de terrassement ont été complétés par le creusement de profondes tranchées (fig. 4). Ces excavations, dont la répartition et les dimensions furent dictées par les besoins du génie civil, autorisèrent à percevoir ponctuellement et de manière aléatoire les couches archéologiques inférieures.

La stratégie de fouilles adoptée, ainsi que l'état de conservation des vestiges, constituèrent des facteurs défavorables à l'analyse fine et à l'interprétation précise de toutes les structures mises au jour. Les vestiges les plus récents, découverts dès 50 cm de profondeur, avaient été endommagés par les labours et quelques tranchées d'époque moderne. Les structures légères propres aux vestiges les plus anciens, repérées à l'occasion de sondages généralement exigus et dispersés, ne permirent que des observations restreintes et ténues.

Cependant, l'évènement le plus préjudiciable à la connaissance de ce secteur se rapporte à une catastrophe fluviale ancienne dont l'ampleur fut reconnue en 1987 déjà, à l'occasion d'une série de sondages de prospection (Fig. 2: Va; Vb). En effet, une violente crue d'époque indéterminée, mais postérieure à l'abandon du secteur habité (fig. 2: III), détruisit entièrement les parties septentrionale et occidentale de la zone fouillée. Les circonstances de cette brusque montée des eaux ne peuvent être rétablies sur la base des données de terrain. De ces dernières, en effet, seules quelques descriptions stratigraphiques renseignent sur la nature des comblements sédimentaires consécutifs à l'inondation. Une explication théorique de ce phénomène naturel a néanmoins été élaborée en collaboration avec F. Tissières, géologue. Fondée sur la configuration hydrographique actuelle de la région de Massongex (fig. 1), elle postule un modèle de crue couramment attesté dans d'autres contrées présentant une topographie comparable. Le cours du Rhône aurait été dévié en limite N de l'agglomération antique par une crue torrentielle de l'Avançon. Cette rivière en provenance du massif des Diablerets, qui conflue avec le Rhône à la hauteur de Massongex, se serait déchaînée à la suite de violents orages locaux. Ses alluvions charriés dans le lit du Rhône auraient créé un barrage provisoirement infranchissable par le fleuve. Brusquement écarté de son cours, ce dernier aurait alors en partie obliqué en direction du SW et commis d'importants dégâts sur le secteur III. Il n'est d'ailleurs pas exclu que le Rhône se soit engouffré dans l'un de ses bras morts incomplètement comblés.

Méthode d'élaboration des données de terrain

La démarche consiste à décrire et interpréter les occupations qui se succèdent sur le secteur III, selon l'ordre chronologique des implantations.

Chaque période d'occupation est traitée séparément dans une double perspective. Tout d'abord, les structures sont interprétées dans le contexte des fouilles entreprises en 1988, puis les renseignements obtenus et les hypothèses formulées sont intégrés dans le contexte général des découvertes réalisées à Massongex jusqu'en 1994.

Des annexes documentaires complètent le texte. Elles sont constituées par les plans archéologiques légendés, les coupes stratigraphiques accompagnées des tableaux des couches, les tableaux des murs et des structures, la liste des ensembles de matériel céramique et des pesons ainsi que par les photographies.

Si le texte ne fait jamais référence ni aux tableaux des murs et des structures ni à la liste des ensembles de matériel céramique, tous les autres documents annexes sont régulièrement signalés lorsque leur consultation constitue un support à la lecture.

Analyse des propriétés maçonnées (fig. 2: III; fig. 50)

L'analyse des propriétés consiste à décrire les modes d'implantation, les étapes de construction, à repérer les organisations au sol, et le cas échéant à signaler les réaménagements architecturaux et leurs répercussions sur les distributions intérieures. La méthode employée est un questionnaire composé de quatre rubriques appliquées à chaque propriété. Les rubriques, sommairement décrites ci-dessous, se dédoublent pour rendre compte de l'état 1 et de l'état 2⁸ des propriétés 2, 3, 4 et 5⁹.

Dans l'étude des propriétés s'intercalent de brèves descriptions des espaces ouverts ou fermés correspondant à leurs limites longitudinales respectives.

Rubriques

Travaux de terrassement: description des aménagements préliminaires à l'implantation du bâtiment.

Etapes de construction: établissement de la chronologie relative de la réalisation des murs conservés du bâtiment. Constitution et orientation des murs.

Périmètre de la propriété: considérations sur la configuration du bâtiment, ses aménagements extérieurs, son accès, sa surface au sol.

⁸ Datations des propriétés cf. *infra* pp. 24-25.

⁹ Dénombrement des propriétés cf. *infra* p. 24.

Distribution intérieure:

- a) Organisation de l'espace intérieur: présentation du découpage intérieur du bâtiment, de la structure et de l'articulation de ses pièces.
- b) Destination des pièces: description et fonction des aménagements au sol, affectation des locaux.

Analyse du mobilier archéologique

Seule l'étude des ensembles de matériel céramique est entreprise. Placée sous la responsabilité de M.-A. Haldimann, elle livre les critères de datation nécessaires à l'établissement de la chronologie du secteur. Le catalogage de la céramique, en revanche, ne s'inscrit pas dans le cadre du présent travail.

Les datations mentionnées dans le texte renvoient systématiquement à une note en bas de page qui énumère les ensembles céramique dont elles dépendent. La situation stratigraphique propre à chaque ensemble est précisée dans la liste des ensembles annexée.

Lexique

Le vocabulaire architectural sélectionné se réfère généralement à deux dictionnaires spécialisés et à un manuel traitant de construction romaine¹⁰. Cependant, des définitions particulières sont accordées à certains termes dans le cadre de ce travail. Il s'agit d'expressions dont le sens habituel est volontairement altéré ou simplifié pour la commodité de l'exposé. Quelques mots régionaux propres à l'archéologie valaisanne sont également utilisés.

Cloison: séparation de pièce

Espace: surface ouverte sans couverture (cour, *ambitus*, ruelle) ou avec couverture (portique)

Local: pièce fermée et couverte

Maçonnerie: ouvrage de pierres ou de briques lié au mortier

Mur maçonné: fondations maçonnées et élévations maçonnées sur une hauteur indéterminée

Mur-de-refend: division interne traversant de part en part un corps de bâtiment

Opus signinum: revêtement d'un sol de mortier dans lequel sont fixés sans ordre des débris de terre cuite rendant la surface polychrome

Planie: arasement sur un ouvrage maçonné

Profil: coupe stratigraphique

Terrazzo: revêtement de mortier de sol dans lequel sont fixés sans ordre des galets

¹⁰ Cf. Adam 1989; Ginouvès 1985-1992; Coll. Architecture 1972.

Table des abréviations

c.	couche
CRAC	Centre de recherches archéologiques du Chablais
doc.	documentation
diam.	diamètre
E	est; espace
env.	environ
épais.	épaisseur
fig.	figure
ht.	hauteur
K	ensemble de matériel céramique
L	local
larg.	largeur
lg.	longueur
M	mur
max.	maximal
min.	minimal
moy.	moyenne
N	nord
ORA	Office des recherches archéologiques du Valais
P	profil
Pl.	planum
prof.	profondeur
S	sud
st.	structure
TAQ	<i>terminus ante quem</i>
TPQ	<i>terminus post quem</i>
W	ouest

Situation de Massongex/Tarnaiae (fig. 0)

La bourgade antique, située sur la rive gauche du Rhône à 2,5 km au N de Saint-Maurice/Acaunus, constitue le point de passage obligé de la route S/N qui franchit le col du Grand-Saint-Bernard pour se diriger vers la Gaule du nord ou vers le Plateau suisse. *Tarnaiae* correspond également au premier emplacement en aval de Martigny/Forum Claudii Vallensium où le fleuve est aisément franchissable, grâce à la configuration particulière du Rhône dans cette région. La cluse de Saint-Maurice correspond, en fait, à un point de rupture de pente du lit du Rhône, le rocher qui affleure s'abaissant profondément à cet endroit. A la chute d'eau infranchissable occasionnée par ce brusque affaissement succèdent l'élargissement et le ralentissement du débit du fleuve. Cette caractéristique topographique crée les conditions favorables à la fois à la traversée du Rhône à gué ou par l'intermédiaire

d'un pont et à la navigation jusqu'au lac Léman¹¹. Des fragments de pile d'un pont vraisemblablement romain ont d'ailleurs été découverts en 1976 sur la rive droite du fleuve face à Massongex¹².

Le trajet de l'axe de communication terrestre international au travers de la bourgade n'est pas reconnu archéologiquement. Son parcours hypothétique repose sur le principe urbanistique de distribution de l'habitat sur les voies principales. Ainsi, l'orientation des murs maçonnés des thermes (fig. 2: A) ajoutée à celle des murs maçonnés de la portion W des bâtiments du secteur IV (fig. 2) permettent de restituer un tracé théorique qui serait valable en tous cas dès la fin du Ier siècle ap. J.-C. Ce dernier doit d'ailleurs être partiellement déplacé. En effet, la découverte en 1993 de murs romains composant la cave d'un édifice actuel (fig. 2: N) constraint à reporter légèrement la route en direction des thermes.

L'éventualité d'un établissement portuaire rattaché à la bourgade, accréditée par la situation hydrographique évoquée ci-dessus, n'a rencontré aucune confirmation sur le terrain. Pourtant, *Tarnaiae* a pu représenter le point de départ d'un transport fluvial de marchandises et passagers en direction du lac Léman.

En outre, la topographie antique reste mal connue. L'extrême complexité de la morphologie fluviatile de cette région, jusqu'à l'époque de la correction généralisée du Rhône dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, constitue un sévère obstacle à la compréhension du réseau hydrographique antique. Tout au plus est-il permis d'assurer l'existence dès l'époque gauloise, en plus du cours principal, d'une frontière liquide au N de l'agglomération dans le secteur XI, et du bras du Rhône L, dont l'orientation et le sens du courant demeurent inconnus (fig. 2).

De plus, l'importance et la fréquence des fluctuations anciennes du Rhône à la hauteur du site sont reconnues archéologiquement. En effet, les investigations conduites à Massongex ont permis de localiser, à plusieurs reprises, des sédiments naturels déposés en eau calme, en eau rapide ou même en eau déchaînée par de violentes crues, dès l'époque antique et jusqu'à des périodes plus récentes. Les dépôts alluvionnaires, repérés notamment dans les secteurs IV, Va, Vb, XI et L, ont été engendrés autant par le bras principal du fleuve que par des bras secondaires.

L'existence de ces terres facilement inondables a conduit historiens et archéologues à postuler la présence d'une butte favorisant une implantation humaine permanente en cet emplacement. Cependant, seule la vraisemblable formation d'un cône de déjection déposé très anciennement par le torrent la Rogneuse aurait pu créer la légère éminence recherchée. Malheureusement, la preuve matérielle n'est pas établie, même si un lit fossile du torrent en question a été repéré en amont de Massongex¹³ (fig. 1).

¹¹ Cf. par exemple van Berchem 1982, pp. 175 et 180.

¹² Cf. Weidmann 1981, pp. 167-168, *idem* Weidmann 1982, pp. 191-193.

¹³ Communication orale de F. Tissières, géologue.

PREMIÈRE PARTIE:
ANALYSE DES DONNÉES DE TERRAIN

Lieu-dit: Au Village

Parcelles: N°s 5, 59, 60, 62, 1742

Fouilles de sauvetage programmées: nouvelle route Massongex-Vérossaz, parking, édicule, canalisations

Coordonnées: CNS 1304, env. 565'200/121290

Altitude: env. 398.00 m

Surface examinée: env. 1400 m²

Intervention: du 28 mars au 16 décembre 1988

Responsable: ORA, Martigny, François Wiblé

Collaborateurs: Francine Viret, Claude-Alain Paratte

Participants: François Béboux, Stéphanie Bédat, Alain Besse, Sophie Bujard, Véronique Cretton, François Marin, Martine Paratte

Documentation et matériel archéologique: ORA, Martigny

OCCUPATION GAULOISE

A. Les fouilles de 1988

Deux niveaux archéologiques repérés dans des coupes stratigraphiques opérées en deux points éloignés du chantier (fig. 4: P6, P25a; fig. 10: P25a, c.XXIV) contiennent du matériel céramique de la Tène finale¹⁴. En dépit de la rareté des tessons et de l'absence de structure associée nécessaire à la définition d'un réel contexte archéologique, il ne fait aucun doute que le secteur de fouille concerné est occupé antérieurement à l'annexion des Alpes à l'Empire romain.

B. Contexte général des découvertes à Massongex (fig. 2)

Les tessons gaulois découverts en 1988 permettent de compléter la carte de répartition du mobilier céramique laténien, indigène ou importé, issu des investigations entreprises sur le site dès le début des années quatre-vingt (fig. 2: **x**). Décelé dans les couches profondes, ce type de matériel se révèle, dans certains cas, associé à des structures plus ou moins identifiables. La nature de ces témoignages confirme l'existence d'une implantation gauloise sous-jacente à la localité gallo-

¹⁴ K829; K992.

romaine et leur distribution spatiale suggère que l'extension de la bourgade en question équivaut à celle de l'implantation qui lui succède.

Cependant, le contexte des trouvailles antérieures à la conquête romaine du Valais n'offre que de maigres indications sur les premières occupations de *Tarnaiae*. Ainsi, des tessons laténiens ont été retrouvés dans le comblement de la légère dépression du secteur K, dans le remplissage du fossé de drainage P communiquant avec le bras du Rhône L, tandis que d'autres tessons de même époque étaient associés au probable fossé de drainage du secteur IV. Finalement, un méandre du Rhône découvert dans le secteur XI dévoilait du mobilier céramique de la deuxième moitié du II^e siècle ou de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., tandis que l'aménagement de la rive en ce même secteur a pu être daté de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Fossés de drainage et aménagements de berge manifestent ainsi l'ampleur des travaux d'assainissement des sols et de retenue des eaux nécessités par les continues divagations du fleuve.

La trame viaire de l'époque laténienne n'est certainement pas superposable, du moins entièrement, à celle partiellement reconnue de l'époque gallo-romaine. En effet, la couche anthropique contenant une partie de la céramique laténienne découverte en 1988¹⁵ (fig. 10: P25a, c. XXIV), bien que sous-jacente à l'axe de communication attesté à l'époque gallo-romaine (st. 82a/b¹⁶) ne peut, de par sa nature, être interprétée comme corps de voie.

¹⁵ K992.

¹⁶ Cf. *infra* pp. 19-20; pp. 25-26.

OCCUPATIONS GALLO-ROMAINES ANTÉRIEURES AUX DERNIÈRES CONSTRUCTIONS EN STRUCTURES LÉGÈRES DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE

A. Les fouilles de 1988

L'étude des vestiges du Haut Empire n'est réalisable en plan qu'à partir de l'époque flavienne (fig. 49). En effet, les plus anciennes constructions dégagées en surface datent de cette époque¹⁷. Les occupations antérieures sont perceptibles uniquement au travers de sondages disséminés et généralement exigus. L'analyse des coupes stratigraphiques et celle du mobilier céramique qui s'y rapporte témoignent d'aménagements gallo-romains qui se succèdent sur l'ensemble du secteur dès le début de notre ère. Elles attestent ainsi la fréquentation continue de cette zone à la suite de l'occupation gauloise.

Cependant, les traces matérielles restent difficilement interprétables en raison de la densité et de la complexité des couches alliées à la rareté des structures associées. De fait, seuls quelques éléments d'époque imprécise ou indéterminée sont clairement identifiés. Il s'agit d'un foyer d'argile et de galets, st. 72, scellé par des niveaux datant de l'époque augustéenne tardive¹⁸ (fig. 11: P33, c. 13, 13a) et de trois solins constitués d'un seul lit de pierres sèches: st. 60 d'axe N/S¹⁹, détruit dans la première moitié du I^{er} siècle ou au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C.²⁰ (fig. 12: P28; fig. 16), st. 98 qui succède à st. 60 et reproduit son orientation (fig. 12: P28; fig. 17) et st. 59, d'axe et d'époque inconnus (fig. 13: P27). A ces rares vestiges s'ajoutent deux fossés d'axe E/W, creusés à courte distance l'un de l'autre, le premier d'époque indéterminée (fig. 13: P27, c. 23A: fossé), le deuxième, st. 99, antérieur à la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.²¹ (fig. 14: P31). Par conséquent, l'organisation spatiale des implantations, leur nature et leurs fonctions ne sont assurément pas reconnaissables.

Seule la coupe stratigraphique P25a/b, qui représente la plus longue séquence chronologique de tout le secteur fouillé, autorise une claire différenciation des niveaux archéologiques situés dans la partie orientale du chantier. Deux premières occupations gallo-romaines sont ainsi mises en évidence. Sous-jacentes à une construction flavienne partiellement restituée en plan²², elles sont datées l'une de l'époque augustéenne tardive à celle de Tibère²³ (fig. 10: P25a, c. XIX, XVIII, XVII, 14; P25b: c. 34A, 34, 36, 14, 16) et l'autre du règne de Claude à celui de Néron²⁴ (fig. 10: P25a, c. XVI, 13, 12; P25b: c. 16A, 16AB, 15, 2H, 13C, 13, 13A, 12, 15C, 15A, 15B).

¹⁷ Cf. *infra* pp. 19-22.

¹⁸ K1044, K1045.

¹⁹ Par souci de simplification, les points cardinaux sont transcrits comme suit: l'axe vertical correspond à l'orientation N/S et l'axe horizontal à l'orientation E/W.

²⁰ K1019, K1022, K1024, K1032.

²¹ K1010.

²² Cf. *infra* pp. 20-22.

²³ K972, K974.

²⁴ K965, K970, K987.

Les quelques traces ténues de la période d'occupation la plus précoce (fig. 10: P25b, c. 34A, 34, 36) ne fournissent aucune indication sur l'extension originelle de l'implantation tant en direction du N que du S. En revanche, les niveaux propres à la période d'occupation qui suit marquent une interruption au S, qui correspond vraisemblablement à la limite méridionale de l'implantation. En effet, la couche en question (fig. 10: P25a, c. 13) s'arrête pratiquement à la hauteur des fossés ultérieurs (st. 93a/b) qui bordent au N la route d'époque flavienne (st. 82a), première voie identifiée de manière certaine. Cette particularité suggère l'existence d'un premier axe de communication en cet emplacement même, éventuellement tracé dès l'époque claudienne. Les couches situées directement sous la st. 82a peuvent être interprétées comme un corps de voie (fig. 10: P25a, c. XVIII, XVII, XVI). L'hypothèse d'un axe de communication aménagé antérieurement à l'époque flavienne à la limite S du secteur fouillé est renforcée par l'observation de la coupe stratigraphique P31 (fig. 14). En effet, le fossé st. 99, dont la position coïncide pratiquement avec celle du fossé ultérieur st. 97 relié à la route st. 82a, correspond peut-être également à la bordure N d'une première route, dont la chaussée serait matérialisée par les strates sablonneuses et gravillonneuses qui jouxtent le fossé (fig. 14: P31, c. 12, 11, 10). L'axe N/S respecté par les deux solins successifs st. 60 et st. 98, bien que perpendiculaire à la voie ultérieure E/W st. 82a, ne suffit pas à confirmer l'existence d'une route plus ancienne d'orientation similaire. Par conséquent, l'aménagement d'un axe de communication E/W intervenant avant l'époque flavienne, peut-être sous le règne de Claude, et qui constituerait la limite méridionale des constructions qui nous occupent reste une supposition.

B. Contexte général des découvertes à Massongex

Deux autres secteurs investigués (fig. 2: IV, XI) révèlent également une continuité d'occupation de la Tène finale à l'époque gallo-romaine. Contrairement à la documentation limitée récoltée en 1988 dans la zone III, les renseignements obtenus dans les deux secteurs en question sont nombreux. L'élaboration en cours des données de 1986/1987²⁵, de même que les premiers résultats consignés des investigations de 1993/1994²⁶ confirment les possibilités de restituer dans une certaine mesure les plans des constructions, de connaître la fonction de certaines d'entre elles et de parcourir les étapes du développement urbanistique sur ces deux zones au cours du I^{er} siècle ap. J.-C.

²⁵ Inédit.

²⁶ Cf. Haldimann 1994a, p. 204 et Haldimann 1994b, pp. 301-304.

DERNIÈRES CONSTRUCTIONS EN STRUCTURES LÉGÈRES DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE

A. Les fouilles de 1988 (fig. 49)

Datations

Occupation: époque flavienne: 60-80 ou 70-90 ap. J.-C.²⁷

TPQ concernant l'unité orientale: Claude-Néron²⁸

Les vestiges correspondant aux dernières constructions en structures légères précédant l'implantation des propriétés maçonnées se répartissent de manière inégale sur l'ensemble du secteur investigué. Le plan des structures dégagées offre effectivement une vision très fragmentaire des installations en question. Des facteurs d'origines diverses expliquent la rareté des traces matérielles relevées. Une partie des structures a été détruite par les constructions maçonnées ultérieures, des travaux de terrassement postérieurs à l'abandon définitif du secteur ont perturbé les couches archéologiques en plusieurs endroits et finalement les niveaux gallo-romains directement antérieurs à l'édification des propriétés maçonnées n'ont pas été systématiquement explorés. Si les dégâts provoqués par la catastrophe fluviale dans la partie septentrionale du chantier empêchent de restituer la longueur originelle des bâtiments, la présence d'un bras du Rhône au nord de la fouille, orienté E/W sur le segment repéré (fig. 2: L), constitue un obstacle naturel à tout développement urbain et autorise à localiser les constructions du secteur III à la limite NW de l'agglomération.

Les données lacunaires à disposition n'autorisent pas, sauf exception, à circonscrire ni même à différencier les constructions. Seuls les vestiges de l'extrémité orientale du chantier peuvent être considérés comme appartenant à une même construction, nettement délimitée à l'W par le solin M66.

Cependant, une organisation spatiale propre à l'ensemble du secteur est perceptible grâce à la présence de la route au S, st. 82a, à l'orientation des solins conservés et à l'amorce du découpage intérieur de l'unité située à l'extrémité E.

Route st. 82a

Repérée uniquement en stratigraphie (fig. 4: P25a, P35; P31), la voie présente une large chaussée bordée de part et d'autre par des fossés longitudinaux creusés en pleine terre, destinés à récolter les eaux de ruissellement et à évacuer les eaux usées.

Les deux coupes stratigraphiques de l'extrémité E du secteur (fig. 4: P25a, P35)

²⁷ K783, K796, K847, K862, K940, K941, K942, K945, K948, K951, K953, K954, K955, K956, K957, K958, K959, K963, K966, K967, K971, K975, K983, K984, K986, K988, K998, K999, K1034, K1039, K1041, K1042.

²⁸ K965, K970, K987.

opèrent une section transversale pratiquement complète de la route, dont la largeur totale, fossés compris, mesure 9,70 m pour une chaussée large de 7,50 m. Le corps de voie, dont ne subsistent probablement que les strates inférieures, est formé de graviers sablonneux et de limons gravillonneux, surmontés par endroits de limon argileux compact contenant des graviers (fig. 10: P25a, c. XV, XIV, fig. 14: P31, c. 6). Les fossés rattachés à la route mesurent 0,90 à 1,00 m de largeur pour une profondeur minimale de 0,50 m. Un unique tronçon est reconnu au S de la voie (fig. 49: F) et trois autres au N, st. 93a, st. 93b et st. 97 (fig. 10: P25a, c. XV bis, XIV bis, XII; fig. 14: P31, c. 9A).

Les altitudes des sommets conservés de la voie et celles des fonds des fossés correspondants suggèrent l'existence d'une légère déclivité d'E en W de la route à la hauteur du secteur III.

Des réfections et réaménagements de la voie sont perceptibles à la vision des deux fossés superposés st. 93a et st. 93b (fig. 10: P25a). La cessation d'affectation du fossé originel st. 93a et son remplacement par st. 93b, qui le recrée en partie, peuvent résulter autant de la consolidation de la voie que du comblement progressif du premier fossé septentrional.

Orientation des solins conservés

La route st. 82a constitue la limite méridionale des constructions en structures légères et son orientation détermine vraisemblablement celle des bâtiments contemporains. De fait, tous les solins conservés respectent les mêmes axes orthogonaux. L'existence de ce schéma régulateur unique autorise à induire un tracé rectiligne de la route E/W, au moins sur la distance correspondant à l'extension maximale des vestiges concernés (fig. 49: de M75 à l'E à M79 à l'W).

Unité à l'extrême E du chantier

Il s'agit de l'unique construction susceptible d'être soumise aux rubriques du questionnaire utilisé dans l'étude individuelle des propriétés maçonnées²⁹.

Travaux de terrassement

Des remblais sont installés sur la surface à rebâtir (fig. 10: P25a/b, c. 12, 15C, 15A, 13B). Le creusement du premier fossé septentrional st. 93a, rattaché à la route st. 82a, est effectué dans ces remblais.

Etapes de construction

Tandis que l'implantation de M66 précède vraisemblablement la mise en place

²⁹ Sommaire des rubriques cf. suprapp. 10-11.

des murs intérieurs, ces derniers sont de réalisation unitaire: M74 et M75 sont liés, de même que M71, M72 et M73. Tous les murs sont conservés sous forme de solins d'un seul lit de pierres sèches, voire de deux lits concernant M66³⁰. Les chapes de mortier des sols de terrazzo ont été coulées contre les sablières basses, entièrement disparues. Ces dernières soutenaient des élévations en terre ou en pans-de-bois revêtues d'enduits (fig. 10: P25b, c. 28).

Les structures clairement identifiées sont cantonnées dans la partie septentrionale du chantier et semblent appartenir à une même campagne.

Périmètre de l'unité

Le solin M66 est considéré comme mur périmétral latéral W de l'unité. Cette interprétation repose à la fois sur la constitution massive du solin et sur l'apparente analogie établie entre le plan de cette unité et celui de la propriété maçonnée qui la surmonte ultérieurement (fig. 49 et 50: mur périmétral W: M47). Tandis que l'unité se prolonge vraisemblablement jusqu'en bordure de route, l'emplacement du mur de façade n'est pas assuré. La st. 94, repérée uniquement en stratigraphie (fig. 10: P25b, c. 18), à laquelle se superpose ultérieurement le mur de façade de la propriété maçonnée (fig. 49 et 50: mur de façade: M64), constitue peut-être le vestige d'un mur antérieur, élevé sur un solin d'un seul lit de pierres sèches. La faiblesse de cette supposition ne permet pas d'assurer que l'espace compris entre la st. 94 et les fossés st. 93a/b correspond à un trottoir ou à un portique. Nous constatons seulement un réhaussement progressif du niveau de marche sur cette surface (fig. 10: P25b, c. 11, 10, 9, 7, 6). En raison de la connaissance des seules limites occidentale et méridionale de l'unité, le périmètre de cette dernière ne peut être restitué. A peine la parenté entre les deux plans superposés (fig. 49) suggère-t-elle l'existence en cet endroit, dès l'époque flavienne, d'un corps de bâtiment allongé, ouvert sur la rue par son petit côté.

Distribution intérieure

a) Organisation de l'espace intérieur

L'organisation de la surface comprise entre la st. 94 et M71 ne peut être appréhendée. Il s'agit d'une zone ouverte ou fermée, au sol de terre battue progressivement réhaussé (fig. 10: P25b, c. 29, 33, 32, 31, 28B, 30). Quelques structures plus ou moins définissables y sont aménagées. La fosse st. 95 (fig. 10: P25b, c. 2G), probablement surmontée ultérieurement par un mur transversal de la propriété maçonnée qui a été récupéré par la suite (fig. 10: P25b, c. 2F, st. 45), résulte peut-être de la destruction d'un mur transversal E/W séparant deux locaux de l'unité. La disposition des trous de poteaux st. 96, st. 50 et st. 51 demeure indéchiffrable. Seule la st. 44 est reconnaissable: il s'agit d'un foyer d'argile et de galets à même le sol. De forme quadrangulaire, il comporte un entourage de schistes équarris délimitant des couches d'argile mêlée de galets, surmontées d'une chape d'argile lissée (fig. 10: P25b, c. 35).

La surface située en arrière de M71 présente une amorce de découpage intérieur.

³⁰ M71 comporte en outre deux fragments architecturaux (K993) (fig. 18).

Deux locaux partiellement préservés sont séparés par un couloir transversal. Ces trois pièces sont revêtues de semblables sols de *terrazzo*, st. 47, st. 100, st. 49. Le premier local, de plan rectangulaire, représente l'unique pièce dont la surface au sol est connue (4,50 m x 4,00 m). Il comporte deux aménagements à même le sol. Un foyer en dalles de terre cuite, st. 43, est installé à mi-parcours le long du parement E de M72 contre lequel il s'appuie (fig. 10: P25b, st. 43 partiellement démontée; fig. 19). Une tegula posée de chant contre l'élévation disparue était peut-être destinée à protéger la paroi de l'action du feu. L'âtre de plan rectangulaire, au centre surbaissé, est encastrée dans le sol de mortier st. 47. Cette installation semble complétée par le trou de poteau st. 46, creusé dans le sol au S du foyer (fig. 19). Cet orifice sert probablement de crapaudine destinée au montant d'une potence soutenant le dispositif de crémaillère pour suspendre un chaudron.

b) Destination des pièces

La présence de deux foyers de types différents, aménagés l'un (st. 44) probablement au milieu d'un local ou d'une aire ouverte en terre battue et l'autre (st. 43) contre la paroi d'une pièce au sol de *terrazzo*, indique vraisemblablement une diversification des activités exercées dans la partie antérieure du bâtiment et dans les pièces arrière. La st. 43, de par sa nature et l'éventualité d'un dispositif de crémaillère associé, peut être liée à des activités culinaires. Malheureusement, la destination exacte des locaux, en l'absence de tout autre indice, ne peut être déduite ni de la classification typologique des foyers ni du type de revêtement des sols.

En outre, seize pesons de tisserand découverts dans les niveaux d'époque flavienne au S du foyer st. 44 font nettement référence à une activité de tissage³¹. Dispersés dans les couches d'abandon, de démolition et de remblais ou réutilisés comme calage de montants dans les trous de poteaux st. 50 et st. 96, ces poids n'appartiennent pas à un contexte archéologique clair³². La singularité de cette concentration d'indices matériels sur une surface aussi réduite doit cependant être signalée, d'autant plus qu'aucun poids supplémentaire n'a été repéré ailleurs sur le secteur investigué, toutes époques confondues. La question de la présence de métiers à tisser dans la partie antérieure de cet édifice flavien mérite ainsi d'être posée.

B. Contexte général des découvertes à Massongex

La route st. 82a et celle qui lui succède dès l'extrême fin du I^{er} siècle ap. J.-C. (st. 82b) correspondent à l'unique axe de communication matériellement attesté à *Tarnaiae*. Les investigations de 1988 confirment ainsi l'existence d'une voie E/W dont le tracé dans l'agglomération antique fut clairement pressenti trente-trois ans auparavant par l'archéologue L. Blondel. Dans ses écrits³³, il postula en effet la

³¹ Un dix-septième peson provient de cette même partie du chantier, issu de la couche de démolition de l'état antérieur daté Claude-Néron, cf. liste des pesons de tisserand, p. 123, inv. 88/94.

³² Cf. fig. 10: P25b, c. 31, 28B, 28A, 26 et liste des pesons de tisserand, p. 123.

³³ Cf. Blondel 1955, pp. 56-57.

présence en ce même endroit d'une route raccordée à l'E à la voie principale S/N et rejoignant à l'W la route du pied de la montagne reliant le Valais à Genève par la rive gauche du Rhône et du lac Léman. Il ne fait ainsi aucun doute que deux routes carrossables convergent à *Tarnaiae*, qui s'inscrit au carrefour d'un réseau de communications terrestres à longue distance.

Les dernières constructions en structures légères précédant les bâtiments maçonnés des secteurs IV et XI (fig. 2) sont également datées de l'époque flavienne. Leur étude planimétrique permettra sans doute de compléter les trames urbaine et viaire de cette époque, à peine ébauchées dans le secteur III (fig. 2).

PROPRIÉTÉS MAÇONNÉES DE L'EXTRÊME FIN DU I^{ER} SIÈCLE À LA DEUXIÈME MOITIÉ DU III^E SIÈCLE AP. J.-C.

A. Les fouilles de 1988 (fig. 50)

Dénombrement (fig. 5; fig. 6)

Les propriétés maçonnées partiellement dégagées sur le secteur III ne sont clairement délimitées qu'au S par la route st. 82b, tandis que le bras du Rhône L constitue une barrière naturelle au N. Elles sont estimées au nombre de cinq (fig. 5, fig. 20, fig. 21). Ce chiffre repose sur une interprétation des limites longitudinales des constructions. Les propriétés 1, 2 et 3 sont nettement séparées par deux *ambitus* latéraux, E28 et E4/23, et par l'espace à ciel ouvert E6, probablement une ruelle. Dans la partie occidentale du secteur, il semble que le mur longitudinal M13 sépare deux propriétés contiguës 4 et 5. Cette limite est déduite des différences architecturales observées dans la réalisation des portiques E13 et E14, signalant très vraisemblablement l'existence de deux bien-fonds. Par ailleurs, la largeur de la propriété 3 n'est pas assurée puisque la présence de deux portiques contigus de construction très proche, E1 et E18, n'exclut pas que M1a/b soit mitoyen. Cette incertitude incite à considérer, de manière arbitraire, deux corps de bâtiment et de portique rattachés à une unique propriété (corps droit: E1, L2, L3/9; corps gauche: E18, L5). Finalement, le mur de l'extrémité W du chantier, M26, peut autant marquer l'extension de la propriété 5 à l'W que signaler l'existence d'un bâtiment contigu supplémentaire. La tentative de délimitation de la largeur respective des bien-fonds aboutit ainsi à l'identification d'un minimum de cinq propriétés, tout en admettant d'autres répartitions des fonds qui porteraient le nombre des propriétés à six ou même sept au maximum. Le parti pris de l'existence de cinq propriétés se justifie pour la commodité de l'exposé. Nous retenons que seules les largeurs des propriétés 2, 3 et 4 sont connues et que l'extension orientale de la propriété 1 et occidentale de la propriété 5 ne sont pas déductibles des plans subsistants.

Datations

Un TPQ de l'extrême fin du I^{er} siècle se rapporte à l'implantation de toutes les propriétés maçonnées³⁴. La réalisation de la propriété 5, bien qu'indatable par l'étude du mobilier céramique, est contemporaine de celle de la propriété 4 mitoyenne. L'époque de l'abandon des cinq propriétés correspond très vraisemblablement à la deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C. Une désertion ultérieure paraît peu probable. En effet, si certaines poteries découvertes dans les niveaux de démolition supérieurs ont théoriquement pu être produites après le III^e siècle,

³⁴ Datations des propriétés 1 à 4 cf. *infra* pp. 26, 34, 41, 47.

aucune des céramiques recueillies n'appartient assurément au IV^e siècle³⁵. Ces datations établissent ainsi une durée d'occupation des bâtiments du secteur III légèrement supérieure à cent cinquante ans.

Contrairement au plan subsistant de la propriété 1, qui ne fait l'objet d'aucune transformation au cours du temps, les plans des propriétés 2 à 5 sont modifiés au milieu du II^e siècle ap. J.-C. La durée d'occupation totale des quatre bâtiments concernés peut être par conséquent divisée en deux états distincts 1 et 2 (état 1: extrême fin du I^{er} siècle - milieu du II^e siècle ap. J.-C.; état 2: milieu du II^e siècle - deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C.).

Route st. 82b (fig. 6; fig. 7)

Contemporaine des propriétés maçonnées, cette voie se superpose à la route de l'époque flavienne st. 82a. Repéré également en stratigraphie (fig. 4: P25a, P35, P31), cet axe de communication se caractérise par une chaussée de structure plus solide et de largeur plus importante que celles de la voie précédente. La lecture d'indices indirects semble en outre témoigner d'une nette différence d'axe entre les deux voies successives. Si le schéma orthogonal unique appliqué aux dernières constructions en structures légères suggère un tracé rectiligne de la st. 82a sur ce tronçon, la claire divergence des axes respectifs des propriétés maçonnées pourrait indiquer une correction du tracé de la route à l'occasion de la mise en place de st. 82b. En effet, tandis que les propriétés 2 à 5 reproduisent les orientations définies par les solins sous-jacents, le plan de la propriété 1 est décalé par rapport à celui de l'unité antérieure (fig. 49). Les constructions s'alignant en principe sur les voies principales, le changement d'axe localisé à l'extrémité E du chantier incite à restituer à la hauteur de la propriété 1 l'amorce d'un léger virage de la route en direction du S (cf. plan p. 56). Une modification sensible du trajet de la voie E/W au travers de la bourgade à l'extrême fin du I^{er} siècle impliquerait l'antériorité de la voie st. 82b sur l'édification des bâtiments qui la bordent au N sur le secteur III.

La route présente une largeur totale de 11,60 m à la hauteur de la propriété 1. Cette mesure équivaut à la distance comprise entre le mur du portique M49 et la pile de fondations maçonnée M, située en bordure méridionale de la route (fig. 2, fig. 6). Cette structure M est repérée sur un tronçon de 1,40 m sans face visible, par conséquent son orientation exacte n'est pas restituée (fig. 22). Tandis qu'aucun fossé longitudinal n'est décelé au S de la route, deux tronçons de fossé, st. 83 et st. 84, marquent la limite septentrionale de la voie. Le corps de voie est formé d'un *statumen* de boulets disposés en vrac ou en hérisson, dans une matrice de limon et de graviers (fig. 10: P25a, c. 5), surmonté d'un *rudus* constitué de couches de sables et graviers contenant des galets et stabilisées par du mortier fusé (fig. 10: P25a, c. 3; fig. 14: P31, c. 2).

³⁵ K831, K894.

Les altitudes des sommets conservés de la voie et celles des fonds des fossés correspondants suggèrent la persistance de la légère déclivité d'E en W déjà supposée concernant la route st. 82a à la hauteur du secteur III.

Des réfections et réaménagements de la voie sont perceptibles à la vision du réhaussement de la route à la hauteur de la propriété 3 (fig. 14: P31, c. 1), accompagné de la suppression du tronçon de fossé st. 84, comblé à l'état 2 et surmonté des fondations de M68 (fig. 14: P31).

Propriété 1 (fig. 6)

Datations

TPO: époque flavienne (60 à 80 ou 70 à 90 ap. J.-C.)³⁶

Abandon: deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C.³⁷

Travaux de terrassement

Les parois en terre effondrées de la construction en structures légères antérieure sont nivélées (fig. 10: P25b, c.28, 28A). Tandis que ces couches de démolition sont directement surmontées des sols de *terrazzo*, st. 80, st. 40 et st. 39, un remblai est rapporté dans la partie méridionale du chantier, à l'emplacement des futurs L33, L34b, L34a et E39 (fig. 10: P25b, c.26).

Etapes de construction

La portion de propriété subsistante offre un plan au sol apparemment homogène (fig. 6). Les murs maçonnés du corps de bâtiment allongé semblent être installés en une seule campagne et ne subir au cours du temps aucun travail de consolidation ni de remaniement dans les niveaux conservés. Le mur du portique, M49, suscite en revanche quelques doutes quant à l'époque de son installation sous la forme observée. Ce mur est rattaché au seuil, st. 53, lui-même prolongé au N par un piédroit relié par collage à la tête de mur M47: il n'est ainsi pas exclu que M49 résulte de la transformation d'un portique originel (fig. 23). L'éventualité de reprises architecturales confinées dans la partie antérieure du bâtiment est renforcée par la composition du mur de façade, M64, peu compatible avec une utilisation prolongée. En effet, sa partie inférieure, formée d'une sablière basse établie sur un solin d'un seul lit de pierres posées à sec, ne garantit pas une bonne isolation du bois face à l'humidité des sols et laisse supposer que ce mur a été l'objet de réfections périodiques, voire de reconstructions. D'autre part, l'époque de l'installation de l'annexe hors-œuvre, L27a, adossée à la construction originelle, ne peut être précisée.

³⁶ K940, K941, K942, K945, K948, K951, K953, K954, K955, K956, K957, K958, K959, K963, K966, K967, K971, K975, K983, K984, K986, K988.

³⁷ K978.

A la construction des murs périmétriaux latéraux porteurs et maçonnés M48 et M47 succède l'installation de six murs en structures légères ou mixtes. Le mur M64, de même que les cloisons transversales M57 et M52, sont réalisés en premier lieu, à leur suite prennent place la cloison longitudinale M54 et finalement M55 et M56. De ces murs intérieurs ne subsistent que les solins maçonnés de plusieurs assises présentant un arasement sommital. Un mur supplémentaire, entièrement disparu, devait exister à la place de la structure st. 45. Il s'agit d'une fosse au remplissage hétérogène très vraisemblablement postérieure à l'abandon de la propriété (fig. 10: P25b, c. 2F). Cette structure résulte certainement de la récupération complète d'une cloison traversante E/W séparant L34a de L34b. De fait, l'existence de ce mur est également induite des nettes différences de texture et d'altitude entre les sols contemporains installés au N et au S (fig. 10: P25b, c. 21+24, st. 77).

La réalisation du portique, M49 et st. 53, succède à celle du corps de bâtiment et semble effectuée en une seule étape. Le mur méridional M49, conservé sous la forme de quatre piliers de fondations reliés par un mur moins épais, fonctionne probablement comme mur bahut soutenant des colonnes ou piliers, vraisemblablement de bois (fig. 23). Le seuil W, st. 53, est composé d'une rangée de dalles de schiste posées à sec. L'annexe hors-œuvre L27a est adossée au mur périmétral E, M48. Ses élévations en structures mixtes reposent sur des solins constitués d'un seul lit de pierres sèches surmontés de sablières basses, M61a, M61 et M63 (fig. 24). L'existence des sablières et leur hauteur minimale (14 cm) sont connues grâce au comblement sableux qui a succédé à la décomposition du bois (fig. 25). Des parois en pans-de-bois ne subsiste que le hourdis de maçonnerie conservé sous forme de douze blocs (larg. : 18 cm; lg. : de 40 à 60 cm; ht. max. conservée: 35 cm). Ces derniers ont été retrouvés en place ou dans une position proche de leur emplacement d'origine (fig. 24, 25, 26). Le hourdis est composé d'assises de petits moellons, formant fréquemment des parpaings, de gros fragments de tuf, certains équarris, alternant parfois avec des arases de *tegulae*. Des colombes étaient disposées tous les 50 cm environ et probablement encastrées dans les sablières³⁸. En l'absence de toute trace de bois, ce sont les couches d'enduit formant les revêtements interne et externe des pans-de-bois qui autorisent une lecture "en négatif" de la structure des montants³⁹. Ces derniers présentaient deux types de disposition: il s'agissait soit d'un assemblage de deux lattes d'égale section (5 à 7 cm x 18 cm), soit d'un poteau unique de section également rectangulaire (10 cm x 18 cm). En outre, deux poteaux corniers de section quadrangulaire (20 cm x 20 cm) signalaient les extrémités de M61 (fig. 26).

Le mur de fermeture du portique, M49, parallèle à la route st.82b détermine l'orientation du mur de façade M64 et sa prolongation orientale M63. La cloison M57 reprend d'ailleurs ce même axe. Les murs N/S, M48, M47, M54 et M61, en revanche, qui respectent un exact parallélisme, ne sont pas implantés de manière strictement

³⁸ La technique d'assemblage par tenon et mortaise est suggérée par l'absence de clou dans les niveaux de démolition des murs en question.

³⁹ Bien que la technique à colombage avec hourdis de maçonnerie ne soit pas attestée dans les autres propriétés fouillées en 1988, sa mise en oeuvre à *Tarnaiae* n'est pas exceptionnelle, puisque les secteurs IV et XI (fig. 2) en ont révélé plusieurs vestiges, présentant des remplissages en *opus incertum* de différentes natures.

perpendiculaire à l'axe de la route. Cette disposition ne permet donc pas d'obtenir un plan véritablement orthogonal. Une correction des axes est partiellement opérée par les cloisons M52, M55 et M56, dont l'orientation vise à rétablir des angles droits aux pièces qu'elles délimitent. Finalement, nous constatons que le mur septentrional de l'annexe, M61a, s'inscrit dans le prolongement du mur-de-refend restitué à l'emplacement de la st. 45.

Périmètre de la propriété

Le terme de propriété accordé à ce corps de bâtiment de plan allongé ne reflète pas forcément la réalité du bien immeuble. En effet, la limite du fonds n'est assurée qu'à l'W et au S, concrétisée par M47, st.53 et M49. En revanche, le mur oriental de l'annexe, M61, et le massif oriental de M49, bien qu'établis sur un même axe N/S, ne coïncident peut-être pas avec la frontière E du bâtiment. Deux restitutions du périmètre de la propriété peuvent alors être proposées. La première considère la surface du corps de bâtiment allongé comme unique bien immeuble: l'annexe hors-œuvre L27a prolongerait ainsi partiellement le fonds à l'E, empiétant sur une ruelle longitudinale, E27b. La seconde restitution interprète E27b comme une cour intérieure: le local L27a constituerait ainsi une construction dans-œuvre en façade. Ce second cas de figure n'exclut d'ailleurs pas l'éventualité de l'existence d'un corps de bâtiment supplémentaire à l'E de la cour, impliquant une prolongation du portique E39 hors fouilles. La présence dans l'espace E27b d'un niveau de graviers sous les couches de démolition finale suggère l'existence d'un sol en terre battue⁴⁰.

Le plan subsistant ne permettant pas de connaître la surface totale au sol de la propriété 1, seuls le corps de bâtiment allongé fragmentaire, son annexe et son portique engendrent quelques considérations. L'accès au bâtiment ne semble s'effectuer qu'au travers du portique E39: seul l'arasement observé à l'extrémité S de M48 pourrait signaler un passage latéral.

Le portique, fermé au S par le mur bahut M49, ne se franchit que latéralement (lg. conservée: 11,20 m; larg.: 3 m). L'élévation de M64 en structures légères ou mixtes ayant disparu, l'emplacement et la longueur du seuil de la porte d'entrée principale, établi au sommet de la sablière basse, peuvent faire l'objet de toutes les restitutions théoriques.

L'estimation de la superficie minimale au sol de la propriété 1, sans le portique, nécessite de restituer à L31 une longueur au moins équivalente à celle des pièces L33, L32 et L29, soit 3,50 m. Nous ajoutons ainsi à la largeur connue du corps de bâtiment (6,80 m) une seconde dimension (lg. min.: 24,50 m) permettant d'obtenir une surface hors-tout de 166,60 m².

⁴⁰ Doc. fouilles E27b, Pl. S1/1.

Distribution intérieure (fig. 6; fig. 7)

a) Organisation de l'espace intérieur

Le portique E39 prolongeant le bien-fonds sur la rue assure le passage piétonnier et constitue l'accès principal au bâtiment. Son niveau de marche a disparu. En plus de l'accès certain à la pièce L34a, une ouverture est peut-être aménagée le long de M63, mettant l'annexe L27a en communication directe avec le portique. La nature du sol du local L27a ne se laisse pas clairement définir, bien que de nombreuses traces de graviers semblant résulter de la décomposition de mortier y aient été observées⁴¹.

Le franchissement de M64 donne accès à une première pièce traversante, L34a. La paroi interne du mur périmétral M47 suggère l'existence d'un aménagement architectural intérieur. Ce mur est en effet percé de trois trous à deux mètres de son extrémité S (fig. 27). Ces derniers, de dimensions réduites (lg.: 20 cm; ht.: 20 cm; prof.: 20 cm), sont situés à courte distance les uns des autres, respectivement au niveau du ressaut de fondations, sur la première et sur la deuxième assise d'élévation. Ils ne peuvent donc faire office de boulins. Leur emplacement et leurs proportions suggèrent plutôt que les poutres qui s'y encastraient appartenaient soit à un système d'emmarchement donnant accès à un étage supérieur, soit à un cloisonnement en structures légères propre au rez-de-chaussée. L34a assure la communication entre l'extérieur du bâtiment et les autres pièces, assumant ainsi une fonction permanente de pièce de distribution. Dans ce local, la présence d'une couche de tuiles sous-jacente à la démolition des maçonneries constitue un indice qui témoigne très probablement de l'existence d'une toiture⁴². Le sol du local est en terre battue. Il s'agit d'épaisses couches de limon cendreux comportant des lentilles et des poches d'argile compacte résultant probablement de recharges effectuées durant la longue fréquentation du bâtiment (fig. P25/c.21, 21+24, 19, ±20). Les traces de calcination et le réhaussement progressif du niveau de circulation émanent vraisemblablement d'activités liées à l'utilisation du feu. En effet, à un premier foyer d'argile à même le sol, st. 52, succède au même endroit, à la fin du II^e siècle ap. J.-C., l'implantation simultanée d'un second foyer, st. 37, et d'un four jointif, st. 36⁴³.

La cloison entièrement disparue à la hauteur de M61a marquait un changement d'altitude entre les sols du local méridional, L34a, et ceux des pièces plus au N, installés à un niveau supérieur. Le local L34b peut correspondre également à une pièce traversante. Sa surface, fortement endommagée, ne conserve qu'une portion de sol de *terrazzo*, st. 77, appliqué contre M57 (fig. 10: P25b). Les quatre locaux au N sont également caractérisés par des sols de mortier semblables, st. 41, st. 39, st. 40 et st. 80 (fig. 10: P25b). Le type de revêtement du couloir L30 reste en revanche hypothétique: son niveau d'occupation très abîmé offre de nombreuses traces de mortier fusé. Les chapes de mortier des différentes pièces ont été coulées soit contre les sablières basses⁴⁴ soit contre les solins eux-mêmes. Les solins conservés de ces espaces se situant à un niveau inférieur à celui des seuils, l'emplacement des

⁴¹ Doc fouilles L27a, Pl. S2/1/c. A', A''.

⁴² Doc. fouilles L34a, Pl. st. 36/1/c. G.

⁴³ Cf. *infra* pp. 30-33.

⁴⁴ Les extrémités des chapes de mortier permettent la lecture «en négatif» des sablières entièrement disparues.

ouvertures permettant le passage d'une pièce à l'autre n'est pas restituables. Il n'est ainsi pas possible de déterminer si L34b communiquait avec le couloir L30 et donnait en plus accès à L33. En arrière de L34b, trois pièces d'enfilade au moins reproduisent un même plan au sol et sont situées de plain-pied. Elles s'ouvrent sur le couloir longitudinal de distribution L30, dont le sol était situé probablement en léger contrebas. Cette disposition des espaces incite à restituer trois portes au travers de M54, sans exclure l'existence d'éventuelles portes d'enfilade reliant les pièces entre elles. Si la destruction de la partie septentrionale du bâtiment empêche de conclure à la prolongation ou à l'interruption du couloir L30 en direction du N, l'amorce du sol de mortier subsistant contre le parement N de M52, st. 80, prouve que l'édifice comporte au moins une pièce supplémentaire, L31. Le sol de mortier de ce local est situé à la même altitude que celle observée dans les autres pièces d'enfilade plus au S et dans L34b.

b) Destination des pièces

Le local au sol de terre battue L34a correspond à l'unique espace conservant des vestiges d'installations à même le sol. Ces derniers occupent une partie appréciable de la superficie de la pièce. Malheureusement, ils n'éclairent guère la nature des activités qui avaient lieu dans L34a. Un premier foyer, st. 52, circulaire ou quadrangulaire, d'argile compactée mêlée à des graviers et délimité par une rangée de fragments de schiste, est en activité jusqu'à la fin du II^e siècle ap. J.-C.⁴⁵ Bien que ce type de structure aisément reconnaissable et abondamment rencontré sur d'autres sites soit généralement attribué à des activités domestiques ou artisanales⁴⁶, l'absence de tout indice matériel directement associé ne permet pas de spécifier l'usage de st. 52.

A la fin du II^e siècle ap. J.-C., la pièce est dotée d'un nouvel équipement (fig. 28). Ce remaniement de l'agencement intérieur reflète peut-être un changement d'affectation du local. Le premier foyer d'argile est recouvert par un foyer quadrangulaire en dalles de schiste, st. 37, aux dimensions légèrement supérieures (1,60 m x 1,60 m) (fig. 8). La dalle de schiste qui en compose la partie centrale (lg.: 1,20 m; larg.: 1,10 m; épais.: 0,20 m) est légèrement inclinée du N au S probablement en raison de la dépression sous-jacente. Elle repose sur un lit de sable graveleux, au sommet duquel était placée une monnaie: la position de cette dernière correspondait exactement au centre du foyer. Il s'agit d'un as frappé sous Antonin le Pieux (138-161 ap. J.-C.), représentant un dépôt de consécration. Ce geste témoigne d'un rite également attesté sur d'autres sites⁴⁷.

Le foyer de *Tarnaiae*, constitué de dalles et entouré de schistes équarris disposés en carreau, est directement relié au four, st. 36, de réalisation unitaire (fig. 8). Une communication est établie entre les deux structures au moyen d'un canal de

⁴⁵ K980 (TQ de st.36); K977 (Inv. 88/98 : as d'Antonin le Pieux consacrant le foyer st. 37).

⁴⁶ Cf. par exemple S. Berti, C. May Castella, Architecture de terre et de bois à Lousonna-Vidy VD, in AS, 15, 1992, 4, pp. 177-178.

⁴⁷ Des dépôts du même genre découverts à *Forum Claudii Vallensium* sont datés du II^e et du IV^e siècle ap. J.-C. A peine différents du dépôt de *Tarnaiae* par leur nature et leur disposition (monnaie dans un gobelet en terre cuite; monnaie et coquille d'oeuf dans un gobelet en terre cuite; monnaie hors gobelet en terre cuite), ils comportent toujours une monnaie et gisent systématiquement au centre du foyer, sous une dalle de schiste. Cf. F. Wiblé 1989a, pp. 357 , 360, 367, et F. Wiblé, in *Vallesia*, 1990, p. 548.

chauffe pratiqué dans le muret N du four. Il s'agit d'une ouverture aménagée au milieu du mur (larg.: 25 cm; ht.: 27 cm) et délimitée par deux blocs de molasse équarris formant des parpaings en boutisse. Ces derniers, de même que les dalles composant le foyer, présentent de nombreuses traces de rubéfaction.

Le four maçonné lié au limon argileux, st. 36, présente un plan rectangulaire (2 m x 1,90 m). Sa partie centrale (1,50 m x 1,20 m) comporte quatre blocs de schiste de grandes dimensions, partiellement enfouis dans le sol verticalement ou légèrement obliquement. Leurs bases sont renforcées par du limon argileux. Une dalle de schiste quadrangulaire imposante (lg.: 1,40 m; larg.: 1,20 m; épais.: 0,20 m) est installée au sommet des quatre piliers. Celle-ci n'a visiblement pas subi l'action directe du feu car elle ne comporte aucune trace de calcination, ni sur sa face inférieure ni sur sa face supérieure. Tandis que ses angles du côté E sont droits, le côté W présente un tracé curviligne. Trois murets maçonnés liés à l'argile en forme de U entourent le four au S, à l'W et au N. Larges de 40 cm en moyenne, ils sont prolongés à l'E sur une longueur de 80 cm par deux massifs également maçonnés liés à l'argile (fig. 29). Les parements internes des trois murets reproduisent la courbure de la dalle centrale. Ils sont formés d'une alternance d'assises de moellons et de tuiles liées par du limon très argileux compact. En plus des tuiles cassées, d'autres matériaux en remploi sont intégrés à la maçonnerie: il s'agit de gros fragments de mortier. La couche de démolition qui recouvrait et entourait partiellement le four suggère que la st. 36 a été dérasée⁴⁸. Cependant, aucun indice ne peut certifier l'existence d'une superstructure originelle. Sous la dalle centrale, un remplissage de sable et de limon argileux marque l'abandon du four. En plus de fragments de tuiles, d'os et de bois calciné, il contient une poêle à frire en fer, ovale et de grandes dimensions (fig. 30). Elle comporte un long manche peut-être amovible et trois pieds, (lg. totale: 82 cm; lg. manche: 40 cm; ht. des pieds: 7 cm; diam. min.: 30 cm; diam. max.: 42 cm)⁴⁹. Un exemplaire provenant de Kagers (Allemagne), bien qu'il ne soit pas en tous points semblable à l'instrument qui nous occupe, peut être proposé à titre de plus proche parallèle (fig. 45)⁵⁰. Cette poêle tripode, de diamètre nettement inférieur (17 cm), comporte également un long manche (34 cm). Cependant, ce dernier, inamovible, remplit la double fonction de manche et de pied. Bien que la destination culinaire première de ce type d'ustensile ne fasse aucun doute, il n'est pas exclu que la poêle de *Tarnaiae* ait rempli une autre fonction inconnue. Cependant, nous associons volontiers son emploi au contact direct du feu entretenu sur le foyer st. 37. Sa curieuse présence entre les supports de la dalle centrale du four ne s'explique que par la volonté claire de l'y introduire⁵¹.

Les structures conservées incitent à reconstituer le fonctionnement du four. La chaleur, fournie par les combustibles brûlés sur le foyer, a pu être transmise par le conduit maçonné jusqu'sous la dalle dont elle élevait la température, avant de s'échapper entre les deux piliers orientaux. Les deux courts massifs prolongeant la structure à l'E ont peut-être constitué la base d'une cheminée appuyée contre le mur

⁴⁸ Doc. fouilles L34a/1/c.C.

⁴⁹ La poêle est déposée dans un moulage à l'ORA.

⁵⁰ Communication d'A. Duvauchelle, archéologue. Cf. J. Trammer, Römische Siedlungsspuren in der Donauniederung bei Kagers, *Das Archäologische Jahr in Bayern*, Stuttgart, 1992, p. 109.

⁵¹ L'objet a été déplacé en biais au travers du canal de chauffe. Cet acte pourrait signifier que le four a servi de cachette.

périmétral M48, qui aurait assuré le tirage des gaz issus du foyer. La courte distance (50 cm) comprise entre le four et le mur du local M48 entrave la restitution d'un passage tout comme celle d'une aire de travail en cet endroit. L'emplacement des deux structures à l'E du local engage plutôt à rétablir un accès direct au four par son côté W.

Malgré ces inconnues, la fonction calorifique de la dalle du four de *Tarnaiae* ne fait pas de doute. Ce principe de chauffage par circulation d'air chaud conduit d'ailleurs à restituer un couvrement des deux structures. En effet, une couverture du foyer paraît indispensable pour conduire la chaleur au travers du canal et la présence d'une chambre sur la dalle du four semble nécessaire à la fois pour assurer la protection de la dalle lors de la montée de température⁵² et pour conserver une chaleur régulière dans le four. A titre de comparaison, les fours de cuisson et de séchage des moules de bronziers à *Alesia* comportent également une épaisse dalle alimentée par la chaleur d'un foyer associé. Cependant, les procédés et les applications diffèrent. L'étude des installations d'*Alesia* aboutit à la reconstitution théorique de deux chambres superposées assurant une double fonction. La chambre inférieure consiste en un foyer dans lequel les moules cuisaiient tandis que la chaleur se transmettait à la dalle de couverture pour se répandre dans la chambre supérieure voûtée où étaient disposés les moules destinés à sécher⁵³.

La seule construction pratiquement similaire à celle du four de *Tarnaiae* a été découverte en 1994 à *Forum Claudii Vallensium*. Il s'agit de deux structures jointives en maçonnerie liée au limon argileux, installées à proximité immédiate du *mithraeum*, dont elles étaient peut-être contemporaines⁵⁴. Elles semblent en effet jouxter l'allée conduisant à l'enclos sacré⁵⁵ (fig. 46). Bien que ces fondations n'aient pas encore fait l'objet d'une analyse complète, elles justifient l'ébauche d'une étude comparative. En effet, sur le côté d'une plate-forme empierrée de plan rectangulaire s'accollent des substructions de plan également rectangulaire (fig. 47). Ces dernières présentent une architecture très proche de celle de la st. 36. Quatre murs construits en moellons (larg.: 0,40 m) délimitent un espace intérieur (1,40 m x 1 m) (fig. 48). Le mur occidental est interrompu à mi-parcours par une ouverture dont le fond est constitué d'une dalle et les parois de deux blocs de schiste équarris formant des parpaings en boutisse. Le canal présente une section quadrangulaire (larg.: 32 cm, ht. min.: 25 cm). L'intérieur du four comporte trois blocs de schiste et un gros boulet posés de chant et partiellement enfouis dans le sable. Bien qu'aucune couverture n'ait été découverte en relation avec ce four, le parallélisme établi entre les deux structures en question incite à restituer au four de Martigny un support lithique à fonction calorifique, et par conséquent un mode de fonctionnement vraisemblablement identique à celui du four de Massongex.

Les restitutions partielles proposées ne permettent cependant pas de comprendre la destination réelle des deux fours. Un lien est proposé entre l'usage du four de *Forum Claudii Vallensium* et l'activité culinaire régnant apparemment à

⁵² Une importante différence de degré entre ses deux faces provoquerait son éclatement.

⁵³ Cf. M. Mangin, A. Thouvenin, La destination réelle des «installations de travail» des bronziers d'*Alesia*, in *RAE*, 27, 1976, pp. 505-521.

⁵⁴ Communication de F. Wiblé.

⁵⁵ Cf. F. Wiblé, Le *mithraeum* de *Forum Claudii Vallensium*, *Martigny*, in *AS*, 18, 1995, 1, pp. 2-5.

l'extrémité orientale du hall du *mithraeum*, déduite de la présence de quelques foyers à même le sol. De même, la poêle à frire de *Tarnaiae*, ustensile habituellement compris dans la batterie de cuisine, incite à concevoir la combinaison de deux types de cuisson des denrées, sur le feu ou les braises et par l'intermédiaire d'un support calorifique. Le séchage, éventuellement d'aliments, sur la dalle de la st. 36 constitue une hypothèse supplémentaire crédible.

L'emplacement respectif des deux fours engendre également quelques remarques. Le four de la propriété 1 de *Tarnaiae* s'inscrit dans un local ouvrant directement sur le portique longeant la route et celui de *Forum Claudii Vallensium*, en plein air et hors enceinte cultuelle, borde l'unique voie d'accès au sanctuaire. La vraisemblable cuisson de denrées dans des fours de grandes proportions à proximité immédiate d'axes de circulation fréquentés répond sans doute à des objectifs commerciaux. La situation stratégique de telles installations est également mise en évidence à *Augusta Raurica* et à *Epomanduorum*, par exemple, où les fumoirs identifiés sont installés en bordure de rue pour faciliter le chargement et le déchargement des victuailles⁵⁶.

Si la réflexion sur l'affectation de L34a est guidée par l'identification de ses aménagements intérieurs, l'absence, dans les autres pièces, d'agencement au sol et de matériel lié à des activités professionnelles ou privées contrarie sensiblement l'étude de la destination des locaux. Nous remarquons néanmoins que l'unique pièce au sol de terre battue communique directement avec le portique, au contraire des locaux revêtus de sols de *terrazzo*, situés en arrière. Ainsi, l'emplacement et le type de revêtement propre à chaque local sont les indices de destinations différentes.

Ambitus E28 (fig. 6; fig. 7)

Datations

Abandon: deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C., peut-être IV^e siècle ap. J.-C.⁵⁷

L'espace E28 remplit vraisemblablement la fonction d'*ambitus*. Il est possible qu'il serve accessoirement de passage à ciel ouvert reliant les parties méridionale et septentrionale des propriétés 1 et 2. Son niveau de marche a été entièrement arraché, essentiellement par une tranchée moderne.

⁵⁶ Cf. par exemple M. Lame *et al.*, Les fumoirs à viande gallo-romains de Mathay (Doubs), inRAE, 38, pp. 424-429; R. Laur-Belart, *Ausgraben in Augst I-Insula XXIII*, Basel, 1949.

⁵⁷ K894.

Propriété 2

Datations

Etat 1

TPQ: époque flavienne⁵⁸

Etat 2

Dès le milieu du II^e siècle ap. J.-C.⁵⁹

Abandon: III^e siècle ap. J.-C.⁶⁰

ETAT 1 (fig. 6)

Travaux de terrassement

Les couches de démolition de la dernière construction en structures légères ne constituent pas une surface plane à l'emplacement dévolu au bâtiment maçonner. Le solin maçonner M43 de la construction en structures légères (fig. 11: P33; fig. 31; fig. 49) devait marquer une limite longitudinale entre deux zones qui ne se situaient pas à la même altitude et ne présentaient pas le même pendage. En effet, à l'E du solin le niveau de démolition est relativement horizontal et nettement supérieur au niveau W, ce dernier subissant par ailleurs une légère pente du N au S. Ce terrain accidenté n'occasionne pas d'emblée une mise à niveau généralisée de la superficie à rebâtir. Au contraire, les murs maçonnés sont implantés sans travaux préalables, les sommets de leurs fondations correspondant aux sommets des couches préexistantes. De la sorte, le sommet de fondations de M15, par exemple, reproduit le pendage du N au S préexistant, et M33 possède un ressaut de fondations du côté E uniquement, dont l'altitude est nettement supérieure à celle du sommet de fondations côté W.

Suite à la réalisation des maçonneries, quelques aménagements de surface ont lieu. Si, à l'E de M33 les sols de *terrazzo* sont installés directement sur les couches de démolition, st. 48?, st. 26, st. 55?⁶¹, le terrain en pente à l'W du même mur est remblayé, tout en reproduisant le pendage sous-jacent. Ainsi, les premières assises d'élévations en maçonnerie de M53 (et probablement de M51 de conception unitaire) et celles de la partie méridionale de M15 et de M33 se retrouvent enterrées sous les remblais.

L'apparente similitude de deux séquences stratigraphiques se rapportant aux remblais des trottoirs de la propriété 1 et de la propriété 2 (E39; E37) incite à n'avancer que prudemment l'hypothèse de la contemporanéité des travaux d'aménagement préliminaires aux deux constructions.

⁵⁸ K1034.

⁵⁹ K895, K1000.

⁶⁰ K761, K762, K859, K897.

⁶¹ St. 48 et st.55 ne sont peut-être pas présentes à l'état 1.

Etapes de construction

L'enchaînement des opérations de maçonnerie ne peut être qu'incomplètement rétabli. Nous nous contentons d'observer qu'à la suite des murs périmétraux latéraux M15, M44 et M59a, le mur-de-refend longitudinal M33 est installé. Ensuite prennent place les cloisons transversales M46, M45, M56 et M39. Les élévations maçonnées de ces cloisons étant conservées sur quelques larges assises, sans trace d'arasement visible, aucun indice ne permet de rétablir la hauteur originelle des maçonneries. Une pièce dans-œuvre en façade, L38, est aménagée dès l'origine à l'angle SW du bâtiment. L'époque du premier couvrement du trottoir originel E37 n'est pas connue puisque l'existence du portique n'est matériellement assurée qu'à l'état 2. Si un portique est effectivement installé dès l'origine, tous les vestiges de M62 ne peuvent lui être attribués. Les deux massifs maçonnés des extrémités, M62a et M62d, appartiennent sans aucun doute à l'état 2. En revanche, les piles maçonnées intermédiaires, M62b et M62c, conservées en fondations, peuvent fonctionner avec le premier état uniquement, avec les deux états successifs ou avec le second état uniquement.

L'orientation des murs est dictée par diverses contraintes. L'axe du mur de façade originel, entièrement remplacé à l'état 2 par M58/60 (fig. 7), devait reproduire celui de la route st.82b. Les deux murs longitudinaux parallèles, M44 et M33, reproduisent l'axe N/S de l'édifice sous-jacent en structures légères (fig. 11: P33, M43; fig. 31), alors que l'axe du mur périmétral latéral W, M15, est semblable à celui du mur périmétral latéral E de la propriété 3, M3a. Le parallèle établi entre ces deux limites longitudinales de propriétés crée un *ambitus* latéral E4/23 de largeur constante. Enfin, les murs de séparation internes tentent de corriger les irrégularités produites par la mise en place d'axes divergents. Ainsi, la cloison transversale M46 ne s'implante pas perpendiculairement à M33 et M44. Son axe est repris par les trois cloisons transversales situées plus au N, M45 et M56 et M39, de même que par le mur N de l'annexe L38, M53. Le mur E de cette même annexe, M51, ne reprend ni l'orientation de M15, ni celle de M33, mais adopte un axe intermédiaire. Cette méthode aboutit ainsi à l'établissement de locaux de plans non orthogonaux.

Périmètre de la propriété

La seule dimension connue du bien-fonds concerne sa largeur: les murs périmétraux latéraux porteurs M15, M44 et M59a délimitent le petit côté (larg.: 12,50 m) d'un bâtiment de plan plus ou moins rectangulaire, ouvert au S sur le trottoir.

Ce dernier, E37, (larg.: 3,40 m; lg.: 12,40 m) assure le passage piétonnier et représente l'accès principal à la propriété. En l'absence de preuve de l'existence d'un portique à l'état 1, seule la présence des portiques contemporains des bâtiments voisins suggère que le trottoir en question est couvert dès l'origine et doté d'une colonnade méridionale en bordure de route. Le sol du trottoir est en terre battue. Il s'agit de limon gris à ocre légèrement argileux, contenant de nombreux graviers et des galets posés à plat en surface⁶².

⁶² Doc. fouilles Pl. E37/S1/1/c. E, F.

Nous ignorons s'il existe un accès latéral secondaire à partir de l'*ambitus* E28, le mur M44 n'étant pas préservé suffisamment en hauteur pour y déceler une éventuelle ouverture. Aucune baie, en revanche, n'est manifestement pratiquée dans le mur W M15.

L'estimation de la superficie minimale au sol de la propriété, sans le portique, nécessite de restituer au local L26 une longueur au moins équivalente à la moyenne des longueurs des autres pièces d'enfilade de la partie droite du bâtiment, soit 3,80 m. Nous ajoutons ainsi à la largeur connue du bâtiment (12,50 m) une seconde dimension (lg. min.: 17,50 m) permettant d'obtenir une surface hors-tout de 218,75 m².

Distribution intérieure

a) Organisation de l'espace intérieur

Le mur de façade originel ayant été complètement démolî, nous ignorons si l'accès au bâtiment s'effectue uniquement par une porte centrale s'ouvrant sur L19, ou si deux baies latérales supplémentaires assurent une communication directe du trottoir aux locaux L38 et L25. L'espace L19 est probablement couvert. En effet, le sondage pratiqué au centre de cette pièce met en évidence, directement sous le niveau de démolition finale composé d'éléments de murs maçonnés, une couche très dense de fragments de tuiles qui accrédite l'existence d'une toiture⁶³. Il s'agit cependant du seul indice dont nous disposons. Le local L19, qui se présente comme vestibule dans sa partie méridionale, comporte probablement un sol de terre battue. Il commande l'accès aux autres pièces conservées du bâtiment, exception faite de L26. Il s'ouvre en effet sur la pièce L11 et peut-être sur L38 et il communique avec les trois premières pièces d'enfilade L25, L24 et L22, dont les niveaux de circulation sont plus élevés. Les embrasures de trois portes, st. 58, st. 57 et st. 27, sont clairement marquées sur M33, dans l'angle SW des trois pièces concernées. Ces trois structures se présentent sous forme d'arasements, qui devaient être surmontés par des seuils surélevés, en bois ou en dalles. Tandis que les dimensions moyennes des planies sont connues (1,25 m x 0,40 m), la longueur réelle des seuils n'est restituable que dans un cas: une empreinte en négatif de seuil (lg.: 1,12 m) est en effet lisible sur le mortier de st. 27. Les chapes de mortier des sols des trois pièces ayant été coulées contre les seuils en place, il est possible de mesurer la hauteur minimale de ces derniers (moy.: 7 cm). Les altitudes croissantes du S au N des planies st. 55, st. 54 et st. 27 accréditent l'existence du léger pendage propre au niveau de circulation de L19. Le local dans-œuvre en façade L38 est délimité à l'E et au N par deux solins maçonnés de plusieurs assises, M51 et M53, qui devaient supporter des élévations en pans-de-bois ou en terre. La restitution de portes n'est pas envisageable puisque ces dernières devaient être installées sur les sablières basses. L'état très détérioré du niveau de circulation repéré dans cette pièce discrédite toute interprétation du type de sol et fait obstacle au rétablissement de son niveau⁶⁴. L'accès au local L11, dont la largeur correspond à celle du local L19, est théoriquement possible sur tout le parcours de

⁶³ Doc. fouilles P24a'/b', c. 2.

⁶⁴ Doc. fouilles P30a, c. 1: mortier jaunâtre très décomposé, gravillons, fragments et éclats de tuiles, galets, nodules et plaques de chaux, dans une matrice de sable limoneux grisâtre.

M39, exception faite de son extrémité W (lg.: 1,20 m), conservée sur plusieurs assises d'élévations. L'époque de l'installation du sol de mortier st. 5 n'étant pas connue, il est impossible d'en certifier la présence dès l'origine. Les trois pièces L19, L11 et L38 composent ainsi la partie gauche de l'édifice, la partie droite correspondant aux quatre pièces d'enfilade de plain-pied. Les trois locaux L25, L24 et L22 occupent des surfaces au sol de dimensions très proches (moy: 15,30 m²). Les cloisons transversales M46, M45 et M56 n'étant pas percées, les quatre pièces ne communiquent vraisemblablement pas directement entre elles. La nature des sols originels n'est pas assurée pour tous les locaux. Aucun sondage n'ayant été pratiqué dans L25 et L26, l'époque de la pose des sols de mortier st. 55 et st. 48, présents à l'abandon de la propriété, reste inconnue. Le local L22 est d'entrée revêtu du sol en mortier st. 26, utilisé tel quel durant toute la durée d'occupation de la propriété (fig. 32). Le local L24, en revanche, n'est revêtu du sol en mortier st. 54 qu'à la fin du II^e siècle voire même au III^e siècle ap. J.-C. (fig. 11: P33)⁶⁵. Les niveaux de circulation antérieurs ayant été évacués, seule subsiste une couche de démolition/remblais, qui n'est pas révélatrice de la nature du sol originel (fig. 11: P33, c. 1, 1A). Malgré ces lacunes, l'existence des quatre sols semblables en *opus signinum* au moment de l'abandon de la propriété permet de supposer la pose de sols originels similaires dans les quatre pièces d'enfilade, que ceux-ci soient intégralement préservés par la suite ou complètement refaits.

b) Destination des pièces

En l'absence de tout aménagement au sol et de tout mobilier révélateur d'une activité spécifique, les fonctions des différents locaux ne peuvent être rétablies.

Nous constatons simplement une certaine analogie dans la distribution intérieure des propriétés 1 et 2. En effet, la propriété 2 s'ouvre également sur la rue par l'intermédiaire d'une pièce au sol de terre battue, L19, et peut-être par L38, tandis que les locaux revêtus de sols en *opus signinum* ne communiquent vraisemblablement pas directement avec le portique. De plus, les pièces d'enfilade propres aux deux bâtiments en question occupent une surface au sol comparable et semblent s'articuler de manière privilégiée sur le local méridional, par un accès direct ou par l'intermédiaire d'un couloir. Une différenciation des fonctions des espaces est ainsi inscrite dans les plans au sol des bâtiments.

⁶⁵ K1006.

ETAT 2 (fig. 7)

Les constructions et reconstructions du second état de la propriété concernent le remplacement du mur de façade, l'aménagement ou la réfection du portique et la jonction de la propriété en question avec la propriété voisine à l'W. Ces modifications ont lieu conjointement aux réaménagements de la propriété 3.

Travaux de terrassement

Aucune trace ne subsiste d'éventuels travaux de creusement ou de remblayage. Les sommets des fondations des nouveaux murs semblent correspondre à ceux des niveaux de circulation de l'état antérieur.

Etapes de construction

Dans la partie méridionale du bâtiment, le mur de façade originel est démonté, l'extrémité S de M33 est détruite, la tête du mur M15 refaite. Les modifications éventuelles à l'extrémité S de M44 demeurent invérifiables en raison des dommages créés par la tranchée moderne longeant la partie W de l'espace E28. Le mur M58/60 constitue un nouveau mur de façade maçonné. Son prolongement à l'E, M60a, est adossé aux murs périphériques M15 et M3a, reliant ainsi les propriétés 2 et 3. Le mur M70 est installé dans le prolongement de M15. Il constitue la fermeture W du portique E37. A son extrémité S, M62d tient probablement lieu de support à la colonne extrême du nouveau portique (fig. 33). Il est complété, dans E42, par l'empierrement st. 56 opérant un lien avec la propriété 3. Un second socle de la colonnade du portique fait pendant au premier à l'extrémité E de la propriété, M62a (fig. 34). Bien que la période d'utilisation des massifs intermédiaires M62b et M62c ne soit pas déterminable, le portique de l'état 2 se présente sans l'ombre d'un doute sous la forme d'une colonnade aux montants vraisemblablement de bois. La distance séparant M62a de M62b n'exclut d'ailleurs pas qu'un ou deux massifs supplémentaires aient existé entre ces derniers. Dans la partie postérieure du bâtiment, le mur M14a est établi contre M15, dans le prolongement de M39. Symétrique à M60a, il relie les propriétés 2 et 3.

Le nouveau mur de façade M58/60 s'aligne sur l'axe de la route st.82b. Nous constatons que, par l'adjonction à l'extérieur du bâtiment des trois murs M70, M60a et M14a, les axes respectifs des murs prolongés sont exactement reproduits.

Périmètre de la propriété

La lecture du plan subsistant de l'état 2 ne fait pas apparaître d'agrandissement de la surface au sol du bâtiment. Ainsi, le périmètre de la portion conservée de la propriété demeure inchangé. Cependant, l'articulation structurelle de la propriété avec le bâtiment voisin à l'W, contemporaine de l'agrandissement de ce dernier, modifie la circulation entre les deux constructions. Si les deux murs périphériques latéraux et porteurs, M15 et M44, demeurent inchangés, le mur de façade maçonné M58/60 n'est pas conservé à une hauteur suffisante pour y déceler l'emplacement

d'une ou de plusieurs embrasures. Le portique à colonnade E37 est assurément fermé à l'W par M70. Ce dernier, conservé uniquement en fondations sur sa plus grande portion, a pu être surmonté d'un seuil reliant le portique à l'étroit espace E42 (fig. 33). Le massif M62a constitue la limite SE du bien-fonds. Les dalles horizontales épaisses, partiellement recouvertes de mortier et butant contre la base de ses parements W et N, pourraient correspondre à des vestiges de seuils (fig. 34). Quelques lambeaux de mortier subsistent au N de M62a et contre M58/60. Cependant, ils sont mêlés à une couche de démolition de maçonnerie qui empêche de restituer l'aspect originel du niveau de marche dans E37⁶⁶.

Distribution intérieure

a) Organisation de l'espace intérieur

Le mur M58/60 a dû être percé d'au moins une porte centrale, offrant un accès à L19. La destinée de l'annexe dans-œuvre en façade L38 à l'état 2 n'est pas résolue. En effet, le dérasement partiel des solins, de même que l'arrachement de la tête du mur M51 contre M58/60, peuvent résulter autant de la suppression décidée de L38 dans le cadre d'un réaménagement intérieur que des dommages causés au bâtiment après son abandon⁶⁷. En l'absence de toute indication concernant les couches qui couvraient le niveau d'occupation originel de ce local, sa durée d'utilisation ne peut être estimée. Malgré cette inconnue, nous observons que la distribution intérieure n'est en rien modifiée à l'état 2. Le local L19 conserve son rôle de distribution de la partie gauche du bâtiment et des trois pièces d'enfilade de la partie droite. Il reste pourvu d'un sol en terre battue, qui surmonte les niveaux de la première occupation. Il s'agit d'une alternance de couches de différentes natures résultant vraisemblablement de recharges successives effectuées au cours de l'état 2⁶⁸. La pièce septentrionale L11 est revêtue d'un sol de mortier, st. 5. Nous avons déjà signalé que l'époque de son installation est inconnue. Les quatre pièces d'enfilade de la partie droite du bâtiment sont toutes revêtues de sols de mortier semblables en *opus signinum*, st. 55, st. 54, st. 26, st. 48. Cependant l'époque de leurs installations respectives varie considérablement, ainsi que nous l'avons déjà mentionné⁶⁹. Alors que st. 26 existe dès l'origine, st. 54 est posée à la fin du II^e siècle voire même au III^e siècle ap. J.-C. Aucun sondage n'ayant été pratiqué dans L25 et L26, la durée d'utilisation des sols restants st. 55 et st. 48 ne peut être définie. Cependant, l'extrémité S de st. 55, dont le tracé non rectiligne reproduit l'irrégularité du parement N de M58/60, pourrait indiquer la préexistence du sol de mortier sur le mur de façade élevé à l'état 2. Ce dernier n'aurait alors que légèrement entamé la bordure d'un sol réutilisé tel quel après les transformations.

⁶⁶ Doc. fouilles E37-42/S1/1/c. D; E37-42/S2/1/c. A, B.

⁶⁷ Une tranchée post-romaine (larg: 2 m) découpant en biais la partie postérieure de la propriété 3 et la partie occidentale de la propriété 2 au niveau des fondations des murs participe de ces dégâts.

⁶⁸ Doc. fouilles P24a'/b', c. 3; L19/S2/3/c. B: sable limoneux noirâtre cendreux contenant des graviers et limon argileux ocre assez compact.

⁶⁹ Cf. *supra* p. 37.

b) Destination des pièces

En l'absence de tout aménagement au sol et de tout mobilier révélateur d'une activité spécifique, les fonctions des différentes pièces ne peuvent être rétablies.

Cependant, les réaménagements architecturaux n'ayant pas modifié la distribution intérieure, il est vraisemblable que la destination des locaux n'a pas fondamentalement changé.

Ambitus E4/23/42

Datations

Etat 1

TPQ: époque flavienne⁷⁰

«Occupation»: première moitié du II^e siècle ap. J.-C.⁷¹

Etat 2

«Occupation»: dès le milieu du II^e siècle ap. J.-C.⁷²

Abandon: III^e siècle ap. J.-C.⁷³

ETAT 1: E4/23 (fig. 6)

L'aménagement de l'*ambitus* semble témoigner de la contemporanéité des travaux de construction des propriétés 2 et 3. En effet, la pose du remblai qui en tapisse le fond succède non seulement à l'élévation de M15 mais également à l'implantation de M3a, en tous cas jusqu'au ressaut de fondations. Cet *ambitus* se présente probablement comme un espace ouvert (larg.: 1,20 m). Il n'est pas exclu qu'il serve accessoirement de passage reliant la rue à la partie arrière des bâtiments.

ETAT 2: E4/23/42 (fig. 7)

La jonction des propriétés 2 et 3 se concrétise essentiellement par la fermeture de l'*ambitus* primitif au moyen des murs M60a et M14a. A ces travaux s'ajoute la structure st. 71, en pierres sèches. Il s'agit d'un radier de boulets appuyés à l'angle de M3a et M4, formant un massif quadrangulaire qui obture partiellement l'espace et constitue peut-être la partie inférieure d'un contrefort. Les transformations apportées à l'*ambitus* peuvent contribuer à le condamner. Cependant, les altitudes des sommets conservés des deux murs ajoutés n'excluent pas le passage au travers de cet espace. Seules des couches de démolition finale de maçonnerie y ont été retrouvées.

Plus problématique apparaît l'affectation de E42 (fig. 33): le lambeau de chape de mortier, situé en léger contrebas de l'empierrement maçonnable st. 56 auquel il se rattache, constitue peut-être le vestige d'un revêtement de sol. Cette interprétation, pour autant qu'elle soit correcte, impliquerait l'existence d'une toiture sur la surface en question. En l'absence de tout renseignement favorisant la restitution de

⁷⁰ K899, K1001, K1004.

⁷¹ K895.

⁷² K1000.

⁷³ K842.

l'élévation des murs délimitant E42, l'hypothèse de la création d'un étroit couloir directement relié par M70 au portique E37 ne peut être rejetée. Ainsi, l'espace rendu disponible par le raccourcissement de l'*ambitus* latéral E4/23 pourrait être exploité au bénéfice de la propriété 2 ou tenir lieu de passage couvert reliant les portiques des propriétés 2 et 3 (E37, E1).

Propriété 3

Datations

Etat 1

TPQ: époque flavienne (60 à 90 ap. J.-C.)⁷⁴

Etat 2 (corps de bâtiment droit)

Dès le milieu du II^e siècle ap. J.-C.⁷⁵

Abandon: III^e siècle ap. J.-C.⁷⁶

ETAT 1 (fig. 6)

Travaux de terrassement

Bien que la dernière construction en structures légères soit rasée, quelques solins dont les tracés correspondent à ceux des futurs murs maçonnés sont conservés sous ou contre ces derniers (fig. 49: M35 sous M6; M77 sous M1a; M78 sous M30; M76 contre M1a). Une première étape de construction précède le remblayage de l'ensemble du secteur à rebâtir.

Etapes de construction

La réalisation du corps de bâtiment droit précède celle du corps de bâtiment gauche. Dans un premier temps, les fondations du mur périmétral latéral E M3a sont implantées en tranchée étroite. Puis, ce mur est monté à vue jusqu'au ressaut de fondations. A l'extrémité S de M3a, ses fondations se prolongent à angle droit par un large massif maçonner, repéré sur une longueur de 1,10 m. Ce dernier sert probablement à consolider l'assise du futur mur M5 à son angle avec M3a (fig. 12: P28b; fig. 13: P27b; fig. 17). Cet endroit coïncide en effet avec une dépression du terrain longeant le mur périmétral E (fig. 12: P28c). Le mur longitudinal W du corps de bâtiment droit, M1a, et le mur transversal N, M4, n'ayant pas été sondés en profondeur à leurs extrémités, ils ne peuvent être intégrés à la chronologie relative des murs.

A ces premières installations succède la pose de remblais sur l'ensemble du secteur dévolu aux deux corps de bâtiment et aux deux corps de portique (fig. 13: P27, c.7, 7A, 8, 8A; fig. 12: P28, c.4, 6, 7, 8, 9, 10, 11). Un remblai installé dans L9 semble appartenir à ces mêmes travaux préparatoires. Ce maigre indice suggère que le mur

⁷⁴ K796, K847, K998, K999, K1039, K1041, K1042.

⁷⁵ K895, K1000.

⁷⁶ K831.

transversal N, M4, du corps de bâtiment droit ne constitue probablement pas la limite septentrionale du bien-fonds.

La reprise des travaux de construction est tout d'abord marquée par l'achèvement du local L2 et la construction de son portique E1. Les fondations de M1b, M2, M3b et M5 sont de facture similaire et leur construction est unitaire. Contrairement aux fondations des murs longitudinaux M1a et M3a, les fondations du portique droit sont revêtues d'une couche de mortier sur leurs faces externe et interne. Les sommets des fondations en question correspondent aux sommets des remblais rapportés. Les élévations des corps de bâtiment et de portique droits sont montées dans l'ordre suivant: M3a/b et M2, puis M1a/b et finalement M5. L'installation de st. 6, conservée sous forme d'un tronçon de solin maçonné (lg.: 1 m) butant contre M4, n'est pas datable (fig. 36). La seule certitude concerne son antériorité par rapport à la pose du sol de mortier, st. 3, propre à l'état 2.

Le corps de bâtiment gauche L5 et son portique E18 sont réalisés d'une traite à la suite des opérations décrites ci-dessus. Les fondations unitaires de M23, M22a et M22b sont suivies de leurs élévations, puis de l'installation du mur de façade M6. Les deux murs parallèles maçonnés M30 et M31 sont ensuite construits, de même que le contre-mur maçonné M41.

Périmètre de la propriété

Les seules dimensions certaines de la propriété concernent la largeur des deux corps de bâtiment (corps droit: 6,30 m; corps gauche: 13,50 m). Une communication entre ces derniers n'est envisageable qu'à la hauteur du contre-mur M41 correspondant à une portion dérasée de M1a (lg.: 1,10 m).

Le corps de bâtiment droit, de plan rectangulaire, est longitudinal: il s'ouvre sur la rue par son petit côté. Il n'est cependant pas certain que son mur transversal N, M4, corresponde au mur de fond. Le corps de bâtiment gauche est soit longitudinal soit transversal. Il est par conséquent impossible de déterminer s'il s'ouvre sur la rue par son petit ou son grand côté. Les deux corps de portique contigus sont percés de baies méridionales et latérales. Ces ouvertures, tout en assurant un passage piétonnier le long de la route, établissent un accès direct à cette dernière. L'emplacement d'un seuil originel sur M3b se laisse deviner au sommet des fondations sur une longueur évaluée à 1,50 m. Cette portion du mur est en effet surmontée d'une assise débordante non parementée, qui représente, selon toute vraisemblance, un bouchage ultérieur. Le mur M2, dépourvu d'élévation sur une longueur de 2,40 m, comporte probablement une ouverture centrale. L'analyse du mur M1b permet de compléter l'énumération des accès probables à E1. L'emplacement d'un seuil primitif (lg.: 1,60 m) au sommet des fondations se déduit de l'observation de l'assise d'élévation postérieure qui contribue à le boucher (fig. 21). En effet, celle-ci est composée de moellons de dimensions plus élevées que sur le reste de l'élévation. Dans E18, en revanche, trois ouvertures sont clairement attestées. La limite N du seuil latéral de M22a, st. 88, est inscrite "en négatif" dans le mortier de la planie aménagée au sommet des fondations, sur une longueur de 2,25 m. Deux

larges embrasures sur M23, st. 86 (fig. 21) et st. 87 (fig. 35), sont identifiées grâce à leurs piédroits respectifs E, conservés sur la première assise d'élévation. Tandis que la longueur de l'arasement de st. 87 (3,35 m) correspond à l'ouverture maximale envisageable, la planie de st. 86, conservée uniquement sur 0,50 m, ne permet pas de calculer la longueur du seuil. Cependant, la position respective des deux piédroits autorise à restituer deux larges seuils symétriques. Seule la nature du sol du portique E1 est connue: il s'agit d'un niveau de terre battue (fig. 13: P27/c.6). Les altitudes très proches des planies des trois seuils, st. 86, st. 87, st. 88 et celles des sommets de fondations des murs des deux portiques suggèrent que ces derniers sont de plain-pied. L'existence d'accès secondaires aux deux corps de bâtiment par E4/23 et E6 paraît peu probable: le mur périmétral E M3a ne présente aucune ouverture sur toute sa longueur préservée⁷⁷ et le mur périmétral W, M22b, n'est pas non plus percé d'une baie sur son parcours conservé.

L'ouverture directe sur la route, démontrée pour le corps de portique gauche E18 et présumée pour le droit E1, permet de supposer une couverture localisée du fossé longitudinal N, st. 84, pour permettre le passage (fig. 14: P31/c.5B). Cependant, aucun vestige n'en témoigne.

Distribution intérieure

a) Organisation de l'espace intérieur

1. Le corps de bâtiment droit

La baie percée dans le mur de façade M5 n'est pas localisable. La différence d'altitude des sommets des fondations entre M2 et M5 suggère que le niveau de marche du portique se situe légèrement plus bas que celui du corps de bâtiment. Le sol de mortier st. 1 n'est pas d'origine. L'époque de son installation bénéficiant d'un TPQ de l'époque trajane⁷⁸, nous ne pouvons l'attribuer avec certitude à l'état 1. Ce sol connaît un sensible affaissement le long du mur périmétral M3a, reproduisant la dépression de terrain sous-jacente (fig. 12: P28c; fig. 16). La nature du premier revêtement n'est pas déductible de l'observation des niveaux de remblais conservés sous la st. 1 (fig. 12: P28, c.1, 3).

2. Le corps de bâtiment gauche

Le mur de façade M6 a pu être percé d'une baie pratiquement sur toute sa longueur, exception faite d'un tronçon de 2 m à son extrémité W qui conserve quelques assises d'élévations. Une dalle de schiste st. 85 (lg.: 90 cm; larg.: 40 cm) a été découverte contre la paroi N de M6. Rien ne permet d'assurer qu'elle soit à son emplacement originel. Cependant, située à la hauteur d'un arasement sur le mur de façade, dans le prolongement de l'extrémité E de l'embrasure st. 86, cette dalle a pu faire partie d'un seuil établi dans l'axe de l'ouverture du portique.

L'intérieur du corps de bâtiment gauche a été profondément remanié après l'abandon de la propriété. En effet, le local L5 a subi une destruction générale de ses

⁷⁷ Il a été ultérieurement détruit sur une distance de 2,25 m par une tranchée post-romaine.

⁷⁸ K996, K997.

niveaux d'occupation et des couches archéologiques inférieures à une profondeur pratiquement constante. Le terrain ainsi nivelé a été ensuite comblé au moyen d'un remblai de démolition de maçonnerie gallo-romaine. La présence de pans d'élévations maçonnées écroulés au sommet de ce remplissage démontre que le bâtiment subsistait encore partiellement en élévations lors du surcreusement de L5. Les murs M30, M31 et M41 sont les seuls tronçons de fondations subsistant à l'intérieur du local. Les deux murs parallèles M30 et M31 ont été arrachés à 1,50 m de leur jonction avec M6. Le contre-mur M41, bâti parallèlement mais sans liaison avec M1a, se termine au S en tête de mur. Il est conservé sur une longueur de 1,60 m. Cette nette oblitération des maçonneries empêche d'en reproduire le parcours originel. Par conséquent, toute tentative d'identification d'éventuels espaces ouverts ou fermés et de description de l'organisation interne du corps de bâtiment gauche est réduite à néant.

b) Destination des pièces

Les deux corps de bâtiment ne présentant aucun aménagement au sol et ne révélant aucun mobilier caractéristique d'un type d'activité, les fonctions des différents locaux ne peuvent être rétablies.

Le mode de construction des portiques, identique à celui des deux corps de bâtiment, de même que l'aménagement de baies assurant une communication directe des portiques à la route marquent l'emprise du domaine privé sur le secteur public et trahissent probablement la vocation commerciale des espaces E18 et E1.

Le corps de portique droit communique directement avec une pièce de grandes dimensions, L2, revêtue d'un sol de *terrazzo*, au contraire du vaste local de la propriété 2, L19 et du local L34a de la propriété 1, qui s'ouvrent également sur la rue mais dont les sols sont en terre battue. Le traitement différencié des surfaces de ces pièces méridionales traduit probablement une diversification des activités exercées dans les parties antérieures des bâtiments.

ETAT 2 (fig. 7)

Les constructions et reconstructions du second état de la propriété concernent la reprise ou l'abandon des seuils supposés du portique droit, la prolongation méridionale de ce même portique, l'agrandissement ou le remaniement septentrional du corps de bâtiment droit et la jonction de la propriété en question avec la propriété 2. Si l'ajout de L41 reste indatable, les autres modifications ont lieu conjointement aux transformations de la propriété voisine à l'E.

Le corps de bâtiment gauche L5, en raison de sa profonde dégradation, ne se prête pas au repérage d'éventuels changements architecturaux au cours du temps.

Travaux de terrassement

Les remblais rapportés dans le portique E1 (fig. 13: P27, c.2) et la couche de démolition recouvrant la surface de L9 réhaussent les niveaux de circulation dans ces espaces. De la même manière, une surélévation du niveau de la route st. 82b précède l'implantation de L41 (fig. 14: P31, c.1, ±1).

Etapes de construction

L'installation des deux murs symétriques M60a et M14a est contemporaine de la construction des murs M14b et M38. Au N de M14a et M14b s'ajoute un aménagement maçonné, st. 32. Il s'agit d'un massif de fondations rectangulaire (80 cm x 70 cm) surmonté d'un bloc de schiste équarri. Cette structure n'étant peut-être pas intégralement conservée, sa fonction reste indéterminable. Nous notons simplement son installation dans le prolongement de M38. Deux tronçons maçonnés M18 et M50 sont appuyés contre l'angle des murs M1a et M4 (fig. 36). Cependant, leur état délabré nuit à l'interprétation structurelle de cette partie de la propriété. Fortement détériorés et probablement même partiellement récupérés après l'abandon du bâtiment, ces vestiges laissent cependant deviner l'existence, à leur emplacement, d'un mur supplémentaire prolongeant M1a ou le contre-mur M41 dans un même axe N/S.

Les nouvelles constructions méridionales, d'époque indéterminée, correspondent aux trois murs unitaires, M67, M68, M69, conservés sous forme de fondations en pierres sèches (fig. 37). Les deux murs d'axe N/S butent contre les angles extérieurs du corps de portique droit et M69 paraît en outre s'articuler sur l'empierrement st. 56. Les deux seuils latéraux originels du portique droit, sur M1b et sur M3b, sont modifiés. Le bouchage des embrasures, observé sur une seule assise, peut matérialiser autant un seuil réhaussé qu'une baie condamnée. L'arasement sommital de M1b (lg.: 1,60 m) rend très crédible l'hypothèse d'un nouveau seuil surmontant le premier. L'interruption de l'élévation au centre de M2 compromet l'analyse d'éventuelles modifications apportées au mur méridional primitif.

Les axes des murs ajoutés au bâtiment d'origine sont dictés par des rapports de proximité. Les fondations du mur périmétral latéral E M38 ne prolongent pas l'axe de M3a, mais sont parallèles à M15, assurant ainsi une largeur constante à l'espace fermé E4/23. Le mur transversal N M14b ne prolonge pas l'axe de M14a mais s'aligne sur le mur transversal M4 afin d'établir un schéma orthogonal à la nouvelle pièce L3/9. Les murs M67, M68 et M69 reprennent les axes du portique droit qu'ils prolongent au S. Les fondations de M68 surmontent exactement le fossé longitudinal de la route, st.84, préalablement comblé (fig. 14: P31, c.5B).

Périmètre de la propriété

L'emprise de la propriété 3 sur la route, manifestée au niveau des fondations de M67, M68 et M69, reste modeste dans ses dimensions au sol (L41). Elle est certainement rendue possible par la désaffection préalable du fossé longitudinal st. 84, ou du moins d'un tronçon de ce dernier. La surface ténue ainsi gagnée pourrait être interprétée comme un agrandissement au sol du portique droit, présupposant le démantèlement de l'élévation du mur méridional primitif M2. Malheureusement, aucun indice ne permet de connaître la destinée de ce mur à l'état 2. Il demeure par conséquent impossible de saisir l'articulation structurelle entre E1 et L41 et par là même de définir des lieux de passage à partir du portique droit sur le portique gauche à l'W, sur la route au S et sur le portique E37 de la propriété 2 à l'E. Ainsi,

le portique originel E1 peut autant s'agrandir que changer d'affectation. La création éventuelle d'un unique local fermé E1/L41 ne peut a priori être rejetée. La création du local L3/9 équivaut soit à un agrandissement septentrional du bien-fonds soit au remaniement d'une partie du bien-fonds préexistant. De plus, rien ne prouve que le nouveau mur transversal M14b corresponde au mur de fond de la propriété.

L'estimation de la superficie minimale au sol, sans le portique, du corps de bâtiment droit nécessite d'octroyer arbitrairement à M14b une fonction de mur arrière. Nous ajoutons ainsi à la largeur connue du bâtiment (6,30 m) une longueur minimale (13,50 m) permettant d'obtenir une surface hors-tout de 85 m².

Distribution intérieure

a) Organisation de l'espace intérieur

La pièce L2, revêtue du sol de mortier st. 1 après l'époque trajane, ne communique vraisemblablement qu'avec le local N L3/9, lui-même doté d'un sol en *opus signinum*, st. 3, à une date indéterminée. La destruction de la partie occidentale de cette même pièce ne permet pas de savoir si elle communiquait avec le corps de bâtiment gauche. Les deux pièces L2 et L3/9, probablement de plain-pied, composent un corps de bâtiment simple en profondeur.

b) Destination des pièces

Ce corps de bâtiment ne présentant aucun aménagement au sol et ne révélant aucun mobilier caractéristique d'une activité spécifique, les fonctions dévolues aux différents locaux ne peuvent être rétablies.

La prolongation de la surface bâtie sur la route, L41, accroît l'emprise du domaine privé sur le secteur public mais ne livre aucun indice sur l'éventualité d'une modification de la circulation piétonne le long de la route.

«Ruelle» E6

Datations

Etat 1

TPQ: époque flavienne (60 à 80 ap. J.-C.)⁷⁹

Occupation: fin du I^{er} siècle - milieu du II^e siècle ap. J.-C.⁸⁰

Etat 2

TPQ: milieu du II^e siècle ap. J.-C.⁸¹

Abandon: III^e siècle ap. J.-C.⁸²

⁷⁹ K862.

⁸⁰ K844.

⁸¹ K844.

⁸² K765.

ETAT 1: E6/E21/L7 (fig. 6)

La distance séparant le bâtiment en question de la propriété 3 voisine se révèle particulièrement importante (9,50 m de seuil à seuil) en comparaison de l'étroitesse des espaces longitudinaux créés entre les trois autres propriétés (E4/23, E28). Outre l'éventualité de la disparition d'aménagements originels à cet endroit, l'existence d'un large secteur à ciel ouvert est retenue. Cet espace pourrait marquer l'aboutissement méridional d'une ruelle carrossable perpendiculaire à la route, mettant éventuellement en communication les parties antérieure et postérieure des constructions ou correspondre à une cour ouverte.

La pose d'un remblai dans cet espace semble contemporaine de celle des remblais déversés dans le secteur dévolu au corps de bâtiment gauche de la propriété 3. Cependant, la preuve ne peut être apportée de la simultanéité des travaux de terrassement dans les zones en question. Le niveau de marche de la rue, st. 19, est composé de galets pris dans une matrice de sable limoneux brunâtre (fig. 15: P12, c.2, st.19).

ETAT 2: E6 (fig. 7)

Bien que l'espace soit rétréci (larg.: 3,30 m) en raison de l'agrandissement de la propriété 4, sa fonction première de rue longitudinale ou de cour ouverte est vraisemblablement maintenue. Son niveau de circulation a disparu.

Propriété 4

Datations

Estat 1

TPQ: époque flavienne (60-80 ap. J.-C.)⁸³

Occupation: fin du I^{er} siècle ap. J.-C. – milieu du II^e siècle ap. J.-C.⁸⁴

Estat 2

TPQ: milieu du II^e siècle ap. J.-C.⁸⁵

Abandon: III^e siècle ap. J.-C.⁸⁶

ETAT 1 (fig. 6)

Travaux de terrassement

Le terrain est nivelé et remblayé à l'emplacement de la dernière construction en structures légères préalablement rasée.

⁸³ K783, K862.

⁸⁴ K801, K844.

⁸⁵ K801, K844.

⁸⁶ K803.

Etapes de construction

L'existence du mur mitoyen M13 et la similitude des techniques architecturales caractérisant les propriétés 4 et 5 engagent à attribuer l'exécution des deux bâtiments à un même chantier et à les assimiler à un programme de construction unitaire. L'analyse du mur mitoyen M13 s'intégrant au chapitre de la propriété 5, seules les portions subsistantes du mur latéral E du portique M11 et de son retour d'angle, M40a, sont étudiées ici. Les fondations de ces murs sont liées, leurs sommets correspondant au sommet des remblais. Alors que M40a a été dérasé, l'élévation conservée de M11 se termine au N en chaîne d'angle, constituant ainsi la base du piédroit de l'embrasure st. 30. L'arasement, visible au sommet des fondations et arraché au N, est intact sur une longueur de 2,05 m, exprimant ainsi la dimension minimale du seuil primitif (fig. 38). Quel que fût le réel aménagement de l'angle SE du portique, M40a ne permettait vraisemblablement pas de soutenir seul la toiture du portique E14. Des ouvrages supplémentaires ont dû compléter le portique en bordure de route⁸⁷. Le mur M11 présente un parement en petit appareil pseudo-isodome particulièrement soigné et des joints tirés à la pointe. Cette technique se distingue de celle appliquée aux maçonneries en *opus vittatum* des propriétés 1, 2 et 3.

L'orientation des murs respecte un schéma orthogonal, apparemment défini par l'axe de la route au S.

Périmètre de la propriété

La largeur du bien-fonds (11,50 m), seule dimension connue, suggère un plan rectangulaire du bâtiment donnant sur la rue par son petit côté. La pleine ouverture de E14 sur la route (lg.: 9,70 m) offre probablement une vision dénaturée du portique primitif. Alors que l'articulation de ce dernier sur la route reste inconnue, le passage piétonnier E/W s'effectue au travers de st. 30. Le sol du portique a été entièrement éliminé. Les rares traces visibles du premier état, perturbées par les reconstructions ultérieures, ne livrent aucun indice sur l'extension septentrionale de E14. De surcroît, l'emplacement du mur de façade de l'état 1 reste inconnu.

ETAT 2 (fig. 7)

Travaux de terrassement

Les transformations ne sont perceptibles qu'au travers des modifications affectant la partie méridionale de l'édifice. Le mur mitoyen M13, touché par les restructurations, atteste la contemporanéité des chantiers effectués dans les propriétés 4 et 5. Préalablement aux travaux de maçonnerie, les parties basses des murs primitifs sont ensevelies dans une couche de remblai (fig. 15: P12, c. 3).

⁸⁷ L'existence d'une colonnade, dont les piliers de fondations auraient entièrement disparu, n'est pas exclue.

Etapes de construction

Les travaux aboutissant au second état prennent les formes suivantes: installation d'un nouveau mur au N de l'arasement st. 30, mise en place de nouveaux murs de façade, extension orientale du corps de bâtiment et du corps de portique.

La prolongation originelle de M11, au N du seuil st. 30, est remplacée par un nouveau mur maçonné M10, qui opère une jonction par collage avec la portion du mur de l'état 1 conservé. Cette modification entame le seuil originel st. 30, qui, bien que raccourci, conserve sa fonction première (fig. 38: st. 30'). Un massif maçonné, partiellement lié au mortier et conservé en fondations, M40b, vient prolonger M40a en s'appuyant contre sa tête de mur.

Aux transformations subies par les maçonneries préexistantes s'ajoutent des murs et des structures de réalisation contemporaine. Les murs M9 et M8 sont de conception unitaire tandis que M25 et M12 butent contre M24. Ils sont tous conservés sous forme de fondations en pierres sèches, exception faite de M24, maçonné. Seule une assise d'élévation maçonnée (lg.: 1,30 m) subsiste sur M8. La structure st. 11, correspondant à un massif quadrangulaire en pierres sèches conservé en fondations sur deux lits de boulets, bute contre M13. Finalement, deux massifs rectangulaires de grandes dimensions, st. 92, en pierres sèches et st. 16, maçonnée, complètent ces restructurations en bordure de route. Alors que st. 92 est clairement délimitée, la frontière S de st. 16 n'est pas perceptible.

Les trois murs M25, M12 et M9 ne respectent pas le schéma orthogonal indiqué par les murs primitifs. Leur axe semble prolonger celui du mur de façade M6 du corps de bâtiment gauche de la propriété 3. L'influence de l'orientation de la propriété 3 sur celle de la propriété 4 à l'état 2 se note également au travers du nouveau mur M8. En effet, ce dernier reproduit l'orientation du mur périmétral latéral W M22a/b. Ces nouvelles normes planimétriques se combinent ainsi avec le premier schéma directeur de la propriété 4, aboutissant à un plan irrégulier.

Périmètre de la propriété

Les modifications structurelles opérées sur la partie méridionale du bâtiment primitif se rapportent d'une part à la nette délimitation des deux portiques, E14 et E21, et d'autre part à l'agrandissement de la surface au sol de la propriété à l'E, L7. La structure st. 92, située dans le prolongement du nouveau mur périmétral latéral E, M8, fonctionne probablement comme soubassement de pilier. Ce dernier marquerait la limite SE du portique additionnel E21 et constituerait le seul support de toiture. Cette hypothèse entraîne la restitution d'un nouveau portique ouvert sur la route et donnant accès à l'W au portique E14 et à l'E à l'espace E6 rétréci. Le portique contigu E14 conserve le passage initial E/W grâce au nouvel accès st. 30'. En revanche, son ouverture au S reste aussi difficile à saisir qu'à l'état 1, la vocation de la st. 16 n'étant pas éclaircie. Cependant, la fonction des portiques semble maintenue dans E21 et E14 au moyen des ouvertures restées opérationnelles, même si quelques problèmes d'interprétation ponctuels entravent la lecture du plan.

L'adjonction de L7 à l'E du bâtiment primitif témoigne soit de l'agrandissement du corps principal du bâtiment soit de l'installation d'une annexe hors-œuvre. Le nouveau mur périmétral latéral E de la propriété, M8, et son prolongement st. 92, peuvent empiéter sur un espace à ciel ouvert, E6, à fonction de ruelle ou de cour ouverte ou reproduire une limite dévolue d'emblée à la propriété et dont aucune trace propre à l'état 1 n'aurait été visible. Il est impossible de trancher entre les deux cas de figure, aucun élément ne permettant de résoudre la question de la répartition des fonds qui se pose dans notre interprétation du plan. Ainsi, l'éventualité d'un changement d'affectation d'un secteur public en une parcelle privée agrandissant un bien-fonds ne peut être vérifiée. Toute trace de niveau de circulation se rapportant à l'état 2 a disparu.

Distribution intérieure

a) Organisation de l'espace intérieur

Les murs de façade, conservés uniquement en fondations, peuvent théoriquement comporter des baies sur l'intégralité de leur parcours. Les quatre murs N/S créent trois espaces dans la partie antérieure du bâtiment, L15, L8, L7.

Propriété 5

Datations

Etat 1 et Etat 2: cf. datations de la propriété 4⁸⁸

ETAT 1 (fig. 6)

En raison de l'absence de sondage dans l'espace E13 et de la disparition des couches archéologiques romaines à l'extrême occidentale du chantier de fouilles (E16/17), la datation de la propriété ne peut être abordée par l'étude du mobilier céramique et l'analyse structurelle des vestiges est sérieusement compromise.

Travaux de terrassement

Bien que les travaux d'aménagement préliminaires à l'implantation de la propriété 5 ne puissent être appréhendés, il semble que le remblai conservé dans E13 soit assimilable, par sa nature, aux remblais répandus dans l'espace contigu E14 préalablement à la construction du portique de la propriété 4.

⁸⁸ *Supra* p. 47.

Etapes de construction

L'existence du mur mitoyen M13 et la similitude des techniques architecturales mises en œuvre dans les propriétés contiguës 4 et 5 permettent de consolider l'hypothèse de leur édification unitaire.

Les murs M13, M27 et M29, de même que leurs élévations respectives sont assurément liés en fondations et en élévations. Le mur M26, de facture similaire et butant contre l'angle de M27 et M29, appartient très vraisemblablement à l'état 1. Les élévations aux angles S du portique E13 forment deux piles symétriques présentant un plan en L. Ces structures architecturales, terminées en chaîne d'angle à chaque extrémité, constituent la base des piédroits des embrasures ménagées dans les trois murs. Leur facture, semblable à celle de l'angle SE du portique E14 de la propriété 4, dénote un même souci esthétique (fig. 39). Une chape de mortier coulée au sommet des fondations de M13, M27 et M29 déborde sur une largeur de 50 cm dans E13. Sa fonction n'est pas déterminée (fig. 39).

L'orientation des murs, calquée selon toute apparence sur l'axe de la route, aboutit à un schéma orthogonal. Les murs latéraux E des portiques E13 et E14 sont ainsi parfaitement alignés.

Périmètre de la propriété

La st. 90 semble correspondre à une longue embrasure ménagée au sommet des fondations de M27 et composer ainsi un accès direct du portique à la route. En effet, l'uniformité de son colmatage ultérieur indique vraisemblablement le percement primitif d'une unique baie (lg.: 7,10 m) de grandes dimensions. Deux seuils symétriques latéraux se déduisent de la présence des embrasures st. 89 (lg.: 2,50 m) et st. 91 (lg. conservée: 1,50 m) (fig. 40). Ils assurent le passage piétonnier le long de la route.

La largeur du bien-fond n'est pas assurée, le mur longitudinal M29 ayant pu remplir la fonction de mur mitoyen reconnue à M13. Cette éventualité impliquerait ainsi l'existence de trois bâtiments contigus (E14; E13; E16/17).

L'extension septentrionale des portiques contigus E13, E16/17 demeure inconnue. Nous constatons seulement que le plan au sol du portique E13 présente une analogie certaine avec celui du portique gauche de la propriété 3, E18. Cette parenté architecturale traduit vraisemblablement la fonction essentiellement commerciale de ces deux espaces, accessibles à la fois par la route et par les portiques.

ETAT 2 (fig. 7)

Travaux de terrassement

Les transformations de la partie méridionale de la propriété, de nature comparable à celles de la propriété 4 contiguë, traduisent la cohérence d'un programme global de réaménagement. Les travaux préliminaires sont assimilables à ceux opérés dans le bâtiment voisin: malgré la disparition des couches correspondant à l'état 2, l'observation des altitudes propres aux maçonneries subsistantes indique que les parties basses des élévations originelles sont enterrées sous un remblai, entraînant un réhaussement général des niveaux de circulation.

Etapes de construction

Les constructions et reconstructions du second état prennent les formes suivantes: installation d'un nouveau mur de façade; transformation du portique initial par réhaussement et bouchage éventuel des baies.

Les trois embrasures appartenant à E13 sont bouchées. Cependant, cette triple opération, visible seulement sur la hauteur de quelques assises, conduit à des résultats différents dans chaque cas. Le seuil initial latéral E st. 89 est réhaussé: le bouchon de maçonnerie installé présente un arasement sommital, st. 89', destiné à recevoir un nouveau seuil (fig. 39). Le bouchon st. 91' obturant l'embrasure initiale latérale W st. 91 n'offre pas semblable planie. De la sorte, la question du bouchage intégral de la baie primitive reste en suspens (fig. 40). La baie st. 90, percée dans le mur méridional M27, est peut-être murée. L'alignement des quatre trous de poteaux, st. 7, st. 8, st. 9 et st. 10⁸⁹, régulièrement creusés le long de ce mur, peut correspondre à l'implantation des perches d'un échafaudage encastré. Cette interprétation accréditerait ainsi l'hypothèse d'un mur entièrement remonté. Aucun remaniement n'est observable sur le mur de l'extrémité occidentale du chantier M26, en raison de sa forte dégradation causée par plusieurs tranchées post-romaines.

A ces transformations s'ajoute le mur maçoné M20, conservé uniquement en fondations, qui compose la nouvelle façade. Il forme un angle droit avec M13 contre lequel il bute, s'inscrivant ainsi dans le schéma orthogonal propre au corps de portique initial E13.

Périmètre de la propriété

L'espace E13 peut changer d'affectation. En effet, les baies initiales étant soit complètement murées soit simplement refaites, il n'est pas exclu que certains passages au travers de E13 soient condamnés.

Fonctions des propriétés maçonnées

En dépit de la vision planimétrique fragmentaire des propriétés voisines ou mitoyennes dégagées en 1988, le caractère privé de ces édifices ne fait aucun doute. En effet, une analogie peut être établie entre ces vestiges et ceux des unités d'habitation spécifiques à certains quartiers bordant les rues principales des *vici* et des agglomérations secondaires. Il s'agit d'habitations allongées, de proportions variables, souvent mitoyennes, qui présentent leur petit côté sur la route et semblent largement consacrées à l'artisanat et au commerce⁹⁰. Cependant, dans le secteur III, la destruction de la partie arrière des propriétés 1, 2 et 3, de même que la disparition presque totale des corps de bâtiment 4 et 5 empêchent d'étudier correctement

⁸⁹ K806 (st.10, remplissage).

⁹⁰ Cf par exemple C. May, *l'habitat privé dans le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1988 (inédit), pp. 96-98.

l'organisation de l'espace privé et d'établir des parallèles valables. Ainsi, la longueur originelle de chaque habitation ne peut être restituée et l'impossibilité de conclure à l'existence de cours intérieures ne permet pas d'appliquer le schéma d'organisation spatiale tripartite caractéristique des unités d'habitation allongées dans d'autres bourgades⁹¹. Finalement, l'interrogation demeure sur la présence d'un étage supérieur ou de combles. Par conséquent, les pièces d'habitation proprement dites ne peuvent en aucun cas être clairement localisées.

Néanmoins, les parties antérieures des habitations procurent des informations utiles sur leur destination. Quelques considérations architecturales et structurelles accréditent l'existence de locaux à vocation artisanale et commerciale en bordure de l'axe principal de circulation. Si la seule présence des portiques voisins ou contigus constitue un argument en faveur de l'existence d'une ruelle commerçante E/W, certains d'entre eux (E1, E18, E13, E16/17), par les larges ouvertures qu'ils offrent de tous côtés, semblent correspondre à de véritables zones d'échange et de commerce, accessibles autant par les véhicules que par les piétons. La destination professionnelle des locaux méridionaux se déduit à la fois de leur articulation directe sur les portiques et de leurs grandes dimensions (L34a, L19, L2). De plus, dans les propriétés 1 et 2, les pièces alignées revêtues de sols de mortier et de dimensions réduites (L34b, L33, L32, L29, L31; L25, L24, L29) semblent communiquer d'une manière privilégiée avec la partie avant des bâtiments. Cette distribution intérieure leur confère vraisemblablement le rôle de locaux utilitaires.

Dans le secteur III, le témoignage le plus éloquent du déroulement d'une véritable activité artisanale et commerciale à petite échelle concerne l'installation mixte du four et du foyer qui occupe toute l'extrémité méridionale de la propriété 1, en lieu et place d'un premier foyer de grandes dimensions. Ces structures maçonnes, à probable fonction culinaire, permettaient certainement la confection et la diffusion de produits de consommation au-delà des besoins propres à l'unité d'habitation qui en assurait la fabrication.

B. Contexte général des découvertes à Massongex

Datations des bâtiments maçonnés (fig. 2)

Les bâtiments maçonnés dégagés dans trois autres secteurs de l'agglomération, I, IV et XI, fournissent également un mobilier céramique dont l'étude permet de déterminer l'époque de leur construction et d'estimer celle de leur abandon. En revanche, les deux zones investiguées restantes, II et A, ne peuvent être insérées dans un cadre chronologique. D'une part, les fouilles des thermes A n'ont pas profité des méthodes d'investigation actuelles reliant l'étude du matériel à celle des couches archéologiques. D'autre part, les structures repérées au S de la bourgade antique (II) n'ayant fourni qu'un mobilier archéologique insignifiant, aucune datation ne peut être proposée.

⁹¹ *Ibid.* p. 96: la cour intérieure crée le lien entre les locaux destinés à l'artisanat et au commerce à l'avant et l'habitat privé à l'arrière.

Dans les secteurs fouillés de *Tarnaiae* qui bénéficient de repères chronologiques, l'introduction des murs porteurs maçonnés s'effectue durant le dernier tiers du I^{er} siècle. Cependant, l'adoption à grande échelle de nouvelles techniques constructives à cette époque n'entraîne pas la disparition du type de réalisation architecturale préexistant. En effet, la partie S du secteur IV comprend des bâtiments édifiés en structures légères dès leur origine à l'époque julio-claudienne jusqu'à leur abandon au III^e siècle. Cette situation démontre que le passage d'une architecture légère à une architecture en maçonnerie, qui touche selon toute probabilité l'ensemble de l'agglomération, ne correspond pas à une entreprise systématique.

Alors que les dates d'installation des édifices maçonnés bénéficient en général d'une certaine précision, l'époque de leur abandon respectif demeure approximative. La ruine des bâtiments du secteur IV intervient au cours du III^e siècle, celle des bâtiments du secteur III dans la deuxième moitié du III^e siècle, tandis que le secteur XI a livré du mobilier céramique produit assurément au siècle suivant. Cet écart chronologique suggère la persistance, en une zone restreinte, d'un habitat au IV^e siècle, postérieur à l'abandon généralisé de la localité au siècle précédent. La cause du dépeuplement du III^e siècle n'est pas éclaircie: l'étude des seuls vestiges archéologiques n'autorise pas à l'imputer à la très vraisemblable incursion des Alamans dans cette région, datée soit de l'année 260⁹², soit des années 275-277⁹³. En effet, aucune preuve matérielle ne peut être apportée d'éventuels pillages entraînant la ruine partielle et durable de l'agglomération.

Périmètre de l'agglomération (fig. 2)

Bien que la bourgade antique, située à l'emplacement du vieux village actuel, ne puisse être entièrement circonscrite, son périmètre peut être ébauché. Le bras du Rhône L, qu'il quitte ou rejoigne le cours principal à l'E, constitue vraisemblablement la limite septentrionale de l'agglomération et matérialise ainsi l'extension maximale envisageable du secteur bâti en III. Le bras principal forme une frontière naturelle orientale immuable. Bien que le tracé de la rive gauche antique du fleuve à la hauteur de la localité ne puisse être précisé, la présence, à une vingtaine de mètres à l'W de la rive actuelle, de piquets (fig. 2: X) et de poutres en chêne et en sapin (fig. 2: IX) dont les dates d'abattage correspondent au règne de Trajan signale probablement des ouvrages d'aménagement ou de renforcement de berge. De plus, la grève antique découverte à la limite NW du secteur XI atteste à la fois des variations et des aménagements successifs du rivage entre la Tène finale et le II^e siècle. La présence de l'eau en cet endroit définit ainsi les bâtiments dégagés en XI comme appartenant à un quartier riverain.

Les limites occidentale et méridionale de *Tarnaiae* restent indéfinies. Aucune nécropole du Haut Empire n'a été repérée qui aurait permis de mieux cerner la zone d'habitat.

⁹² Cf. par exemple van Berchem 1982, pp. 220-225.

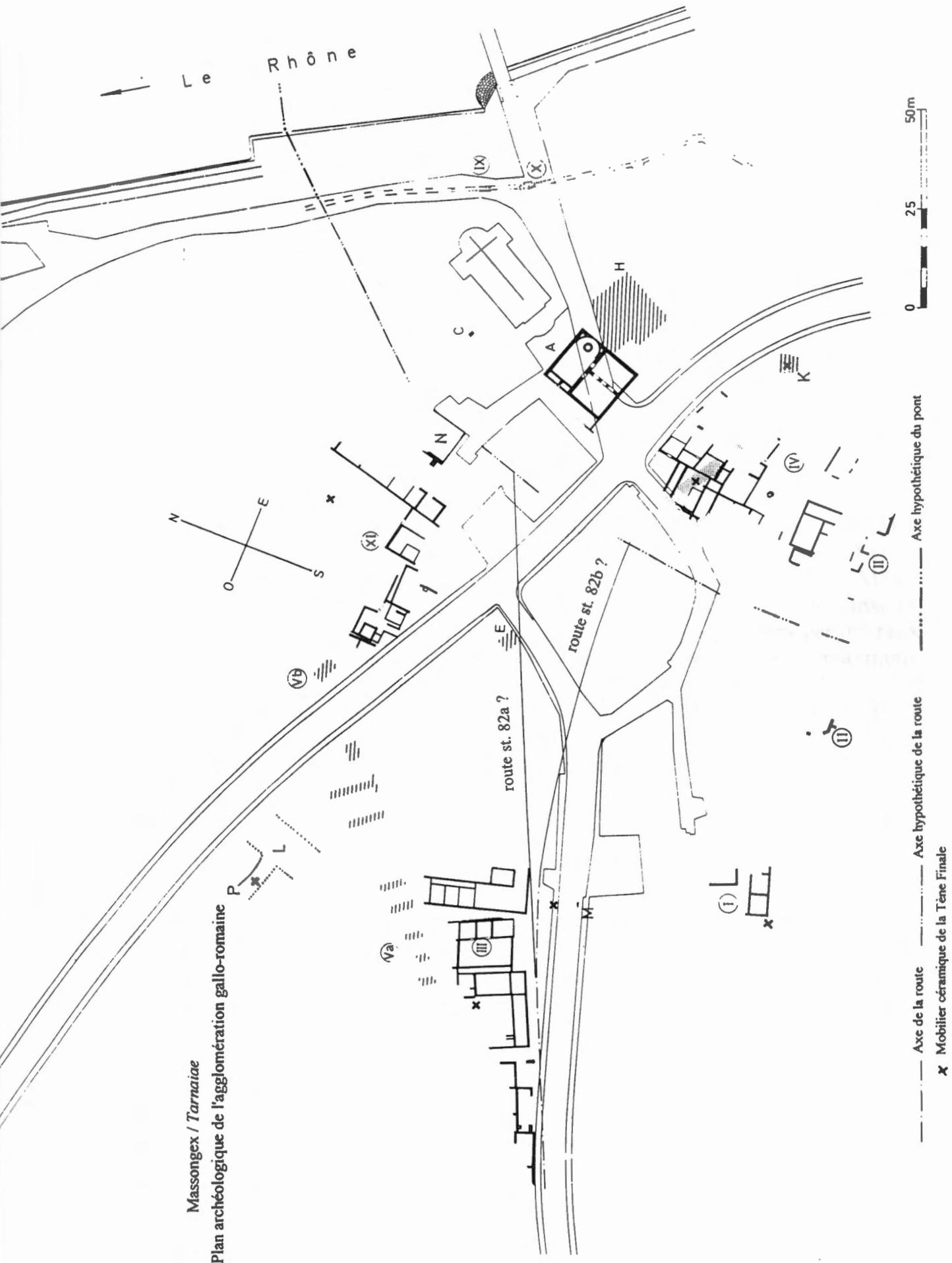
⁹³ Cf. J. Favrod, la date de la prise d'Avenches par les Alamans, in *Arcvliana, recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, F. E. Koenig, S. Rebetez (éd.), Avenches, 1995, pp. 171-180.

Trame urbaine (fig. 2)

La jonction des deux voies principales indique vraisemblablement le centre de l'agglomération. L'identification à l'extrême E du secteur XI d'un vaste ensemble architectural à probable fonction publique semble confirmer l'importance du carrefour routier. L'emplacement exact de l'embranchement des voies ne peut toutefois être restitué. Il est d'ailleurs probable qu'il soit reporté plus au S à l'extrême fin du I^{er} siècle à l'occasion du remplacement de la route st. 82a par st. 82b. En effet, une légère courbure de la route st. 82b sur son tronçon oriental s'est peut-être substituée au trajet rectiligne de la voie précédente (cf. plan p. 56). Cette hypothèse de travail repose uniquement sur la radicale déviation de l'orientation de la propriété 1 par rapport aux axes respectés par les constructions en structures légères antérieures et reproduits par les autres propriétés maçonnées. Cette correction partielle de la trame viaire aurait permis d'augmenter la surface constructible au S des secteurs XI et N, occasionnant ainsi un remodelage urbanistique et un changement d'orientation des nouvelles constructions riveraines de la voie E/W. Par conséquent, il est possible de proposer une disposition rayonnante des bâtiments compris entre les secteurs III et XI. D'ailleurs, dans le secteur XI, les différences d'orientation observées entre les bâtiments maçonnés et les constructions en structures légères sous-jacentes renforcent les suppositions émises ci-dessus.

Fonctions des bâtiments maçonnés (fig. 2)

Bien que les techniques constructives et les plans partiels dégagés suggèrent une distinction entre les édifices à caractère public et privé, seule la fonction de l'établissement en A est connue avec certitude. Au S et à l'W de ces thermes sont aménagés des bâtiments à caractère public. Il s'agit probablement d'entrepôts dans la partie N du secteur IV à proximité du croisement des voies et d'un complexe architectural indéterminé à l'extrême E du secteur XI et en N. Les constructions restantes, à caractère privé, sont également de destination incertaine. Leurs schémas régulateurs diffèrent sensiblement de l'organisation au sol caractéristique du secteur III, trahissant ainsi des vocations différentes de celles des cinq unités d'habitation. La partie S du secteur IV et le secteur I assument peut-être une fonction artisanale ou agricole.



CAVE HAUTE POSTÉRIEURE À L'ABANDON DES PROPRIÉTÉS MAÇONNÉES (fig. 50)

Datations

TPQ: abandon des propriétés maçonnées: deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C.

TAQ: catastrophe fluviale post-romaine d'époque indéterminée

Une construction de plan quadrangulaire ou rectangulaire, L12, est implantée dans les ruines de la propriété 2, à l'emplacement des anciennes pièces L11 et L26. L'époque de l'installation du bâtiment et la durée de son utilisation restent indéterminées en l'absence de tout matériel datant. La catastrophe fluviale qui détruisit la portion NW du secteur fouillé ravagea partiellement cette construction.

Travaux de terrassement

Trois murs maçonnés M59b, M42 et M16, conservés uniquement en fondations et partiellement arrachés, délimitent le local L12. Leur emplacement respectif et leur constitution dévoilent quelques aspects de leur mode d'implantation. Les murs M16 et M42 détruisent partiellement les murs et le sol subsistants des ex-locaux L11 et L26, à savoir M39, M33 et st. 48, tandis que M59b réutilise les fondations de M59a, après remaniement du mur originel en sous-œuvre. Le mur M59b exploite ainsi la structure et le tracé d'une maçonnerie préexistante, tandis que les murs périmétraux S et W ne tiennent aucun compte des aménagements antérieurs. L'altitude maximale des fondations conservées de M42, supérieure à celle du sol de mortier st. 48 qu'elles détruisent en biais, démontre que les niveaux d'occupation de la propriété 2 étaient remblayés au moment de l'implantation de L12. Nous supposons que la construction maçonnée était alors en partie rasée et ses sols recouverts des couches de démolition.

Etapes de construction

Les tronçons subsistants des fondations des murs M16, M42, M59b révèlent une réalisation unitaire malgré l'emploi de techniques constructives différentes. En effet, M42 et M59b sont de facture similaire, composés de matériaux lithiques variés et de grandes dimensions, contrairement à M16, monté essentiellement à l'aide de petits boulets. Nous remarquons que les orientations suivies par ces murs maçonnés définissent un schéma orthogonal divergent de celui de la propriété 2 sous-jacente. Ainsi, l'implantation de cette construction obéit-elle à un principe directeur totalement indépendant des règles générales d'orientation des anciennes propriétés de ce secteur. La reprise en sous-œuvre de M59a imprime d'ailleurs également un changement d'axe au mur remanié (fig. 41). Cependant, les raisons de cette orientation différente demeurent obscures. L'axe du bâtiment étant semblable à celui de la crue ultérieure, nous pouvons supposer qu'un bras de rivière orienté NE/SW limitait l'extension de cette construction au N.

Périmètre du local

Le pourtour du local ne peut être entièrement tracé en raison des destructions provoquées par l'inondation fluviale. Les portions septentrionales de M16 et de M59b ont été arrachées et le mur périmétral N a totalement disparu. Néanmoins, les murs en question délimitent un local de plan quadrangulaire ou rectangulaire partiellement enterré, dont ils composent la substruction. Il devait s'agir d'une cave haute. Un seuil maçonné, st. 38, est installé au sommet des fondations remaniées de M59a (fig. 41). Il en subsiste deux marches de largeurs inégales, constituées de blocs et dalles de schiste encadrés de deux murets faisant office de bases de piédroits. Les altitudes de ces deux paliers, inférieures à l'altitude supérieure maximale des fondations des murs associés, démontrent la nette différence entre les niveaux de marche à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. De la sorte, le seuil devait être complété à l'extérieur soit par un dispositif de marches, soit par un plan incliné aménagé à l'E du bâtiment. L'accès au local surbaissé devait ainsi s'effectuer par une descente de cave. Le niveau du sous-sol n'a pas été repéré. Une récupération du sol postérieure à l'abandon de L12 n'est pas exclue. La surface intérieure de L12 comporte un épais remplissage de démolition de maçonnerie.

RÉAMÉNAGEMENTS POSTÉRIEURS À LA CATASTROPHE FLUVIALE (fig. 50)

Un ultime mur, M17, clôture l'inventaire des vestiges maçonnés mis au jour sur le secteur de fouilles. De datation inconnue, il est implanté dans les dépôts alluvionnaires consécutifs à l'inondation fluviale. Il n'est conservé qu'en fondations sous forme d'un tronçon (3,70 m) qui longe le bord méridional de la fosse creusée par la crue et comblée par les sédiments. Son orientation, par conséquent, est très proche de celle de la cave haute antérieure L12. Sa portion W a fait l'objet d'une récupération: la fosse qui témoigne de sa disparition se prolonge au delà de l'ancien mur périmétral W, M16, de la cave haute antérieure L12⁹⁴.

Ce mur appartenait-il à un aménagement plus vaste et totalement indéterminé dont auraient fait partie les murs repérés dans quelques-uns des sondages effectués en Va⁹⁵?

⁹⁴ Doc. fouilles P4, st. 2.

⁹⁵ Mention de ces murs dans la doc. fouilles 1987, mais absence de tout relevé.

TOMBES À INHUMATION DU HAUT MOYEN AGE

A. Les fouilles de 1988 (fig. 9)

Les deux tombes à inhumation dégagées dans le secteur III n'ont pas été précisément documentées et les squelettes prélevés en vrac n'ont fait l'objet d'aucune analyse. A défaut d'établir le catalogue des sépultures, une description sommaire des aménagements est présentée.

Les deux structures st. 21 et st. 28 sont installées à courte distance l'une de l'autre dans les ruines de la propriété 3. Elles ont subi des dommages importants en raison des perturbations ultérieures du terrain.

La tombe st. 21 (sur E9) ne comporte plus de couverture et son contenu perturbé révèle un squelette incomplet dont les os sont partiellement déplacés (fig. 42). Des dépôts alluvionnaires semblent composer le remplissage de la tombe, suggérant ainsi que la sépulture a été altérée par des infiltrations d'eau préalablement aux dégâts causés par les labours. Le fond de la tombe correspond au sommet des fondations de M3a, tandis que la paroi S est formée par la tête du même mur et par le parement du mur transversal M4. La paroi N est constituée de *tegulae* posées bout à bout et disposées de chant. Particulièrement étroite (larg. moy.: 24 cm), la sépulture contient le squelette d'un enfant probablement âgé d'environ huit ans⁹⁶, orienté SW/NE. Il est accompagné d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque, toutes deux en fer damasquiné de laiton et d'argent (fig. 44). Cependant, les dimensions et les décors des deux éléments ne correspondent pas. L'emplacement de ces pièces du costume sur le squelette semble indiquer que la ceinture était portée par le défunt lors de l'inhumation ou qu'elle était déposée sur son bassin. La plaque-boucle date du deuxième tiers du VII^e siècle⁹⁷.

La seconde tombe st. 28 (larg.: 50 cm) est creusée dans l'axe du mur périmétral latéral M33 (sur E4) (fig. 43). Arrachée par une tranchée postérieure, elle est conservée uniquement à son extrémité méridionale et ne recèle que les membres inférieurs d'un squelette orienté NW/SE. Le fond de la tombe correspond à la couche de démolition de M3a, composée de moellons dans une matrice de limon. Son entourage est formé de moellons complétés par une *tegula* disposée de chant. Les matériaux récupérés composant la paroi occidentale servent à caler la structure contre l'ancien mur gallo-romain. La couverture est formée d'un assemblage de *tegulae* posées à plat. Aucun mobilier n'a été découvert.

⁹⁶ Selon l'observation de la dentition.

⁹⁷ Communication de L. Steiner, archéologue. Parallèles: cf. M. Martin, le Haut Moyen Age, in Chronologie, *Antiqua*, 15, Bâle, 1996, p. 107, fig. 22; E. Deschler, Die tauschierten und untauschierten Gürtelschnallen der Gruppe B, in R. Marti et al., Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE, *Antiqua*, 23, Bâle, 1992, pp. 34-42.

B. Contexte général des découvertes à Massongex

Tombes du Haut Moyen Age (fig. 3)

Les sépultures installées dans les ruines de la propriété 3 s'ajoutent à la liste des tombes à inhumation réparties de manière inégale dans l'agglomération détruite de *Tarnaiae*. Alors que les archives mentionnent quatorze tombes, dont cinq uniquement sont localisées et décrites, des inhumations supplémentaires en nombre indéterminé semblent avoir été anciennement repérées dans le cimetière actuel (secteur C)⁹⁸ et dans le secteur H⁹⁹. Les cinq sépultures documentées proviennent des secteurs C, III, IV¹⁰⁰ et XI. Contrastant avec l'apparente dispersion de ces quelques squelettes, les dix autres tombes connues, ainsi que les inhumations aperçues seulement par la population locale, se concentrent dans une zone englobant les anciens thermes A. Nous remarquons que les sépultures en question se répartissent dans un secteur ultérieurement occupé par l'église de Massongex¹⁰¹.

Quelques caractéristiques communes aux sépultures suggèrent qu'elles appartiennent à une même époque. Leurs modes d'implantation et de construction trahissent une certaine constance par la réutilisation de maçonneries gallo-romaines partiellement rasées et le remploi de moellons et tuiles de même époque. L'orientation de la majorité d'entre elles respecte approximativement l'axe W/E, tête à l'W¹⁰². De plus, la disposition de quelques-unes contre les murs gallo-romains suggère que ces derniers, encore visibles à cette époque, déterminent également l'orientation des tombes. Le mobilier funéraire semble constituer une exception¹⁰³ et les deux plaque-boucles de ceinture sont datées du Haut Moyen Age¹⁰⁴.

Cependant, l'apparente analogie offerte par les structures dégagées mérite d'être relativisée. La grande majorité des sépultures était trop détériorée pour autoriser de véritables relevés et les cinq tombes documentées sont de facture différente, composées de véritables coffres de tuiles ou de simples entourages. En dépit de ces quelques réserves, il semble que la disposition des tombes à inhumation signe la disparition de l'habitat dans l'ancienne localité gallo-romaine.

Les limites et l'organisation de la nécropole restent indéfinissables. Nous constatons uniquement que les tombes se présentent de manière groupée dans la partie nord-orientale de la localité antique, alors qu'elles offrent une vision clairsemée au-delà de cette zone de concentration. Cette répartition des sépultures confère à la zone funéraire une surface très étendue et permet de postuler l'existence d'un établissement contemporain dans les environs immédiats.

⁹⁸ Cf. Blondel 1946, p. 80.

⁹⁹ Témoignage oral reçu par P.-A. Bezat.

¹⁰⁰ La tombe, installée à l'E du puits gallo-romain du secteur IV, n'est pas représentée sur la fig. 3.

¹⁰¹ L'édifice religieux actuel date de 1818 et succède à une église construite à proximité immédiate. Cf. Blondel 1955, pp. 52-53.

¹⁰² Sur treize cas recensés, neuf tombes sont orientées plus ou moins W/E, une tombe est orientée E/W et les trois dernières observent d'autres axes.

¹⁰³ Secteur C: 1 plaque-boucle burgonde; secteur III: 1 plaque-boucle du deuxième tiers du VII^e siècle; secteur XI: 1 chaton de bague en pâte de verre indatable.

¹⁰⁴ Une troisième plaque-boucle aurait été recueillie dans le secteur H, selon un témoignage oral reçu par P.-A. Bezat.

Nécropole du Bas Empire (fig. 3)

La répartition des tombes du Haut Moyen Age traduit une occupation du sol très différente de celle qui caractérise la portion de nécropole du Bas Empire mise au jour par le CRAC en 1983 (R). Cette nécropole est installée à la frontière NW de l'agglomération antique. Bien que son extension ne soit pas connue, son angle S est clairement marqué. Le cimetière est en effet délimité au SE par l'ancien bras du Rhône L et au SW par l'ancien fossé de drainage P, tous deux offrant l'aspect de fossés partiellement comblés. Environ vingt sépultures sont implantées parallèlement à la légère dépression P. Elles forment une concentration dense de tombes à inhumation en fosse ou comportant un entourage de dalles de pierre, de moellons et de tuiles gallo-romains en remploi¹⁰⁵. Les tombes recelaient du mobilier funéraire nombreux et varié. Les monnaies, essentiellement frappées sous les règnes de Constantin et Valentinien suggèrent une datation de la fin du III^e au IV^e siècle ap. J.-C. Le cimetière, apparemment installé hors zone construite, peut théoriquement être relié autant à un éventuel quartier de *Tarnaiae* encore habité qu'à un proche territoire bâti totalement inconnu.

¹⁰⁵ Un tronçon de fût de colonne est également réutilisé.

CONCLUSION

Les découvertes antérieures aux constructions maçonnées du secteur III n'apportent aucune indication sur l'organisation au sol et l'évolution urbanistique de la partie NW de *Tarnaiae* entre la fin de l'époque gauloise et l'époque flavienne. Tout au plus les rares vestiges dégagés permettent-ils de percevoir une modification de la trame viaire au début de l'époque gallo-romaine. En effet, alors que la zone investiguée ne comporte aucune voie en relation avec l'occupation laténienne, un axe de communication primitif, mis en place peut-être sous le règne de Claude, semble précéder la route E/W d'époque flavienne¹⁰⁶.

L'affectation du secteur à l'époque flavienne peut être abordée au travers de l'esquisse des plans des dernières constructions en structures légères installées au N de la route¹⁰⁷. Les tracés des solins mis au jour établissent un schéma régulateur orthogonal dicté par l'orientation de la route contemporaine. Les limites définies par ces murs sont presque systématiquement reproduites par les propriétés maçonnées 2 et 3 qui les surmontent. De plus, un rapport est perçu entre la configuration de la construction en structures légères à l'E du chantier et celle de la propriété maçonnée 1 qui lui succède. Ces maigres analogies suggèrent une certaine filiation des plans superposés. Finalement, la présence d'un foyer dans un espace méridional de l'unité orientale¹⁰⁸, ainsi que la concentration des pesons de tisserand au S de cette même structure permettent de supposer l'existence d'unités d'habitation alignées le long de la voie E/W, dont les parties antérieures privilégièrent les activités domestiques ou professionnelles.

L'implantation des propriétés maçonnées à l'extrême fin du I^{er} siècle semble tenir compte, en partie du moins, des plans des bâtiments précédents. Cependant, l'étude des données de terrain ne permet pas de déterminer si ces nouvelles installations s'accompagnent d'un remaniement parcellaire. Nous observons seulement que les plans généralement non orthogonaux des unités résultent de la combinaison de différentes contraintes axiales. En effet, les propriétés reprennent l'orientation des constructions antérieures, celle de la route E/W, dont le tracé, rectiligne au S des propriétés 5, 4, 3 et 2, devient vraisemblablement curviligne à la hauteur de la propriété 1, et celle des bâtiments voisins. En outre, la preuve ne peut être apportée de l'édification contemporaine des cinq propriétés, même si l'analyse des travaux de terrassement le laisse supposer. L'adoption généralisée de la maçonnerie sur ce secteur à l'occasion d'une reconstruction globale du quartier constitue une hypothèse

¹⁰⁶ Cf. *supra* p. 18.

¹⁰⁷ Fig. 49.

¹⁰⁸ St. 44, cf. *supra* pp. 21-22.

séduisante. D'ailleurs, la modification éventuelle de l'axe du tronçon oriental de la route E/W à cette époque pourrait constituer un facteur déterminant des transformations urbaines affectant le secteur en question¹⁰⁹.

L'analyse planimétrique et structurelle des propriétés 1 à 5 atteste le rôle économique tenu par la bourgade durant les II^e et III^e siècles ap. J.-C¹¹⁰. Ces constructions qui longent l'une des deux voies traversant l'agglomération définissent un secteur à vocation commerciale. Bien que les fonctions dévolues à chacune des constructions demeurent méconnaisables, l'architecture propre aux parties antérieures des bâtiments, et en particulier celle des portiques qui les prolongent en bordure de route, autorisent à postuler l'existence en cet endroit d'une zone d'activités productives dépassant le cadre domestique. En effet, les portiques des propriétés 3 à 5, dont les plans respectifs évoquent ceux de boutiques, semblent constituer de véritables lieux de vente et d'échange¹¹¹. De plus, les locaux S des unités 2 et 3 paraissent de dimensions trop importantes pour correspondre à des pièces d'habitation¹¹². Finalement, le four méridional de la propriété 1 reflète probablement un système d'économie fondé sur la production de surplus¹¹³.

Les transformations, vraisemblablement simultanées, effectuées dans les propriétés 2 à 5 au milieu du II^e siècle concernent essentiellement le réaménagement des portiques et sont probablement accompagnées d'agrandissements des surfaces bâties¹¹⁴. Ces travaux architecturaux pourraient notamment témoigner d'un accroissement du domaine privé sur le secteur public, grâce au profit tiré du trafic commercial par les habitants du quartier.

L'importance commerciale de *Tarnaiae*, largement pressentie sur le secteur en question, s'explique dans une large mesure par la situation géographique favorable de l'agglomération. Situé à un croisement de grandes voies de communication et probablement doublé d'un port¹¹⁵, ce relais routier fonctionnait peut-être comme point de rupture de charge et assumait certainement un rôle de marché permanent.

Tandis qu'une relation entre l'abandon généralisé des propriétés du secteur III à la fin du Haut Empire et l'éventuelle prise de l'agglomération par les Alamans durant le dernier tiers du III^e siècle ne peut être démontrée archéologiquement, la construction indatable de la cave haute, partiellement intégrée aux fondations de la propriété 2 et de facture proche, est conciliable avec une fréquentation réduite du secteur à la fin de l'époque antique. Seule l'installation des deux tombes à inhumation du Haut Moyen Age marque la fin de l'habitat sur cette zone, la localisation de l'établissement correspondant n'étant pas encore établie.

¹⁰⁹ Cf. *supra* p. 55.

¹¹⁰ Fig. 6; fig. 7.

¹¹¹ E1, E18, E13, E16/17.

¹¹² L19, L2.

¹¹³ Cf. *supra* pp. 32-33.

¹¹⁴ Fig. 7.

¹¹⁵ Cf. *supra* pp. 12-13.

Les investigations archéologiques de 1993/1994 dans le secteur XI (fig. 2) offrent des perspectives de recherche concernant le développement urbanistique et l'évolution des fonctions des bâtiments installés dans la partie septentrionale de *Tarnaiae*. La future étude des occupations qui s'y succèdent de la Tène finale jusqu'au IV^e siècle devrait notamment permettre de reconnaître l'organisation spatiale des constructions, de repérer d'éventuelles modifications du parcellaire, de déterminer les raisons du changement d'orientation des plans au sol lors de l'édification des bâtiments maçonnés et d'identifier quelques-unes des activités artisanales et professionnelles exercées au N du carrefour routier.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

- AS *Archéologie suisse*
ASSPA *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*
AV *Annales valaisannes. Bulletin annuel de la Société d'Histoire du Valais romand*
RHV *Revue historique vaudoise*
Vallesia *Bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majolie*

Références

- Adam, J.-P.
1989 *La construction romaine: matériaux et techniques*, Paris, 1989²
- Aebischer, P.
1955 Les origines du nom de Massongex, in *Vallesia*, 10, pp. 59-64
- Blondel, L.
1946 Une sépulture mérovingienne à Massongex, in *AV*, 6, 1, p. 80
1955 Les thermes romains de Tarnaiae (Massongex), in *Vallesia*, 10, pp. 43-58
- Coll. Architecture
1972 Collectif. *Principes d'analyse scientifique. Architecture: méthode et vocabulaire*, Paris
- Ginouvès, R., Martin, R.
1985-1992 *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, I, Rome-Paris, 1985, II, Rome-Paris 1992
- Haldimann, M.-A.
1994a Chronique des découvertes archéologiques de l'époque romaine en Suisse en 1993, in *ASSPA*, 77, p. 204
1994b Chronique des découvertes archéologiques du canton du Valais en 1993, in *Vallesia*, 49, pp. 301-304
- Haldimann, M.-A., Curdy, Ph., Gillioz, P.-A., Kaenel, G., Wiblé, F.
1991 Aux origines de Massongex VS Tarnaiae, de la Tène finale à l'époque augustéenne, in *ASSPA*, 74, pp. 129-182

- Sauter, M. R.
- 1946 Examen anthropologique de squelette de Massongex, in *AV*, 6, 1, p. 81
- van Berchem, D.
- 1944 Le culte de Jupiter en Suisse à l'époque gallo-romaine. II Le sanctuaire de Tarnaiae in *RHV*, 52, pp. 161-176
- 1982 *Les routes et l'histoire*, Genève
- Von Gonzenbach, V.
- 1961 *Die Römischen Mosaiken der Schweiz*, Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 13, Bâle,
- Weidmann, D.
- 1981 Chronique archéologique, in *RHV*, 89, pp. 167-168
- 1982 Chronique des découvertes archéologiques de l'époque romaine en Suisse en 1981, in *ASSPA*, 65, pp. 191-193
- Wiblé, F.
- 1986 Massongex (Tarnaiae), in *Le Valais avant l'histoire*, catalogue d'exposition des Musées cantonaux 23 mai-28 septembre 1986, Sion, pp. 192-193
- 1987a Chronique des découvertes archéologiques de l'époque romaine en Suisse en 1986, in *ASSPA*, 70, pp. 225 et 249
- 1987b Massongex VS: nouvelles découvertes, in *AS*, 10, 1, pp. 31-32
- 1987c Massongex VS: un nouveau site de référence: Tarnaiae, in *AS*, 10, 3, pp. 133-134
- 1988a Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987, in *Vallesia*, 43, pp. 221-224
- 1988b Chronique des découvertes archéologiques de l'époque romaine en Suisse en 1987, in *ASSPA*, 71, p. 269
- 1989a Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1988, in *Vallesia*, 44, pp. 364-369
- 1989b Chronique des découvertes archéologiques de l'époque romaine en Suisse en 1988, in *ASSPA*, 72, pp. 329-330
- 1993 Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1992, in *Vallesia*, 48, pp. 493-494
- 1994 Massongex-Tarnaiae à l'époque antique, in *Revue historique du Mandement de Bex*, pp. 1-24

DEUXIÈME PARTIE:
ANNEXES DOCUMENTAIRES

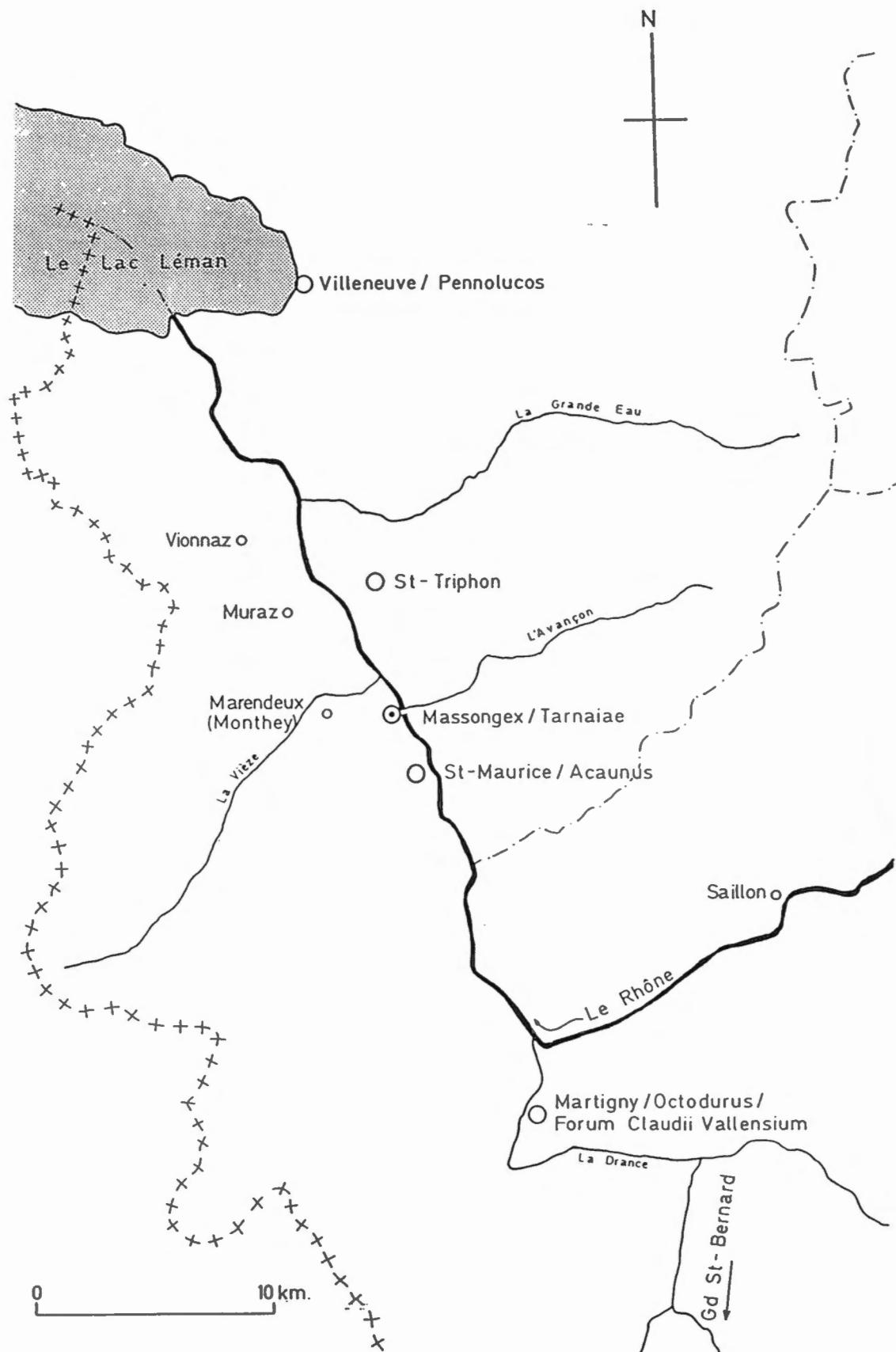
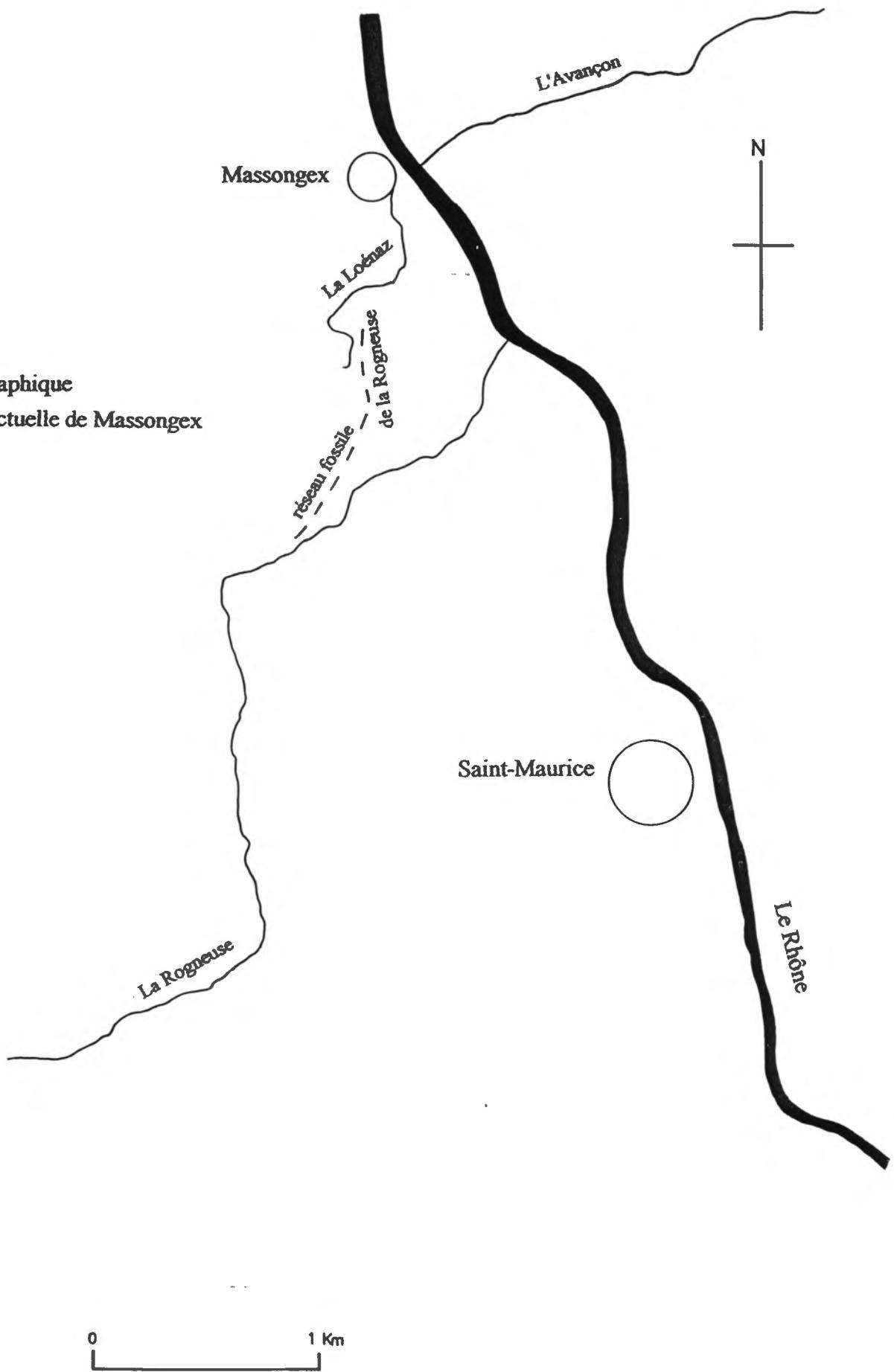


Fig. 0
Carte du Bas Valais
(in Haldimann, M.-A. et al., 1991, p. 131)

Fig. 1
Carte hydrographique

de la région actuelle de Massongex

Ech. 1:25000



Légende du plan (fig. 2) de l'agglomération antique de *Tarnaiae* et références bibliographiques¹¹⁶

A

Fouilles 1953/1954

Etablissement thermal avec salle ornée d'une mosaïque. Date: ?

Blondel 1955, pp. 43-52; Von Gonzenbach 1961, pp. 131-134; Wiblé 1994, pp. 22-24

C

Fouilles 1944

Mur romain.

Blondel 1946, p. 80; Blondel 1955, p. 54

E

Passage d'un aqueduc selon témoin oral. Egout?

Blondel 1955, p. 54

H

Fouilles 1960

Vestiges non documentés de maçonnerie romaine.

Mention in: *Weidmann 1982, p. 192; Wiblé 1994, p. 7*

K

Fouilles 1981 (CRAC)

Four à chaux.

Date: époque romaine

Haldimann et al. 1991, p. 134; Wiblé 1994, p. 8

L

Fouilles 1983 (CRAC)

Bras antique du Rhône.

Communication orale et consultation des plans de P.-A. Bezat

M

Fouilles 1988

Pile de portique?

Wiblé 1989a, pp. 365-366

N

Prospections 1993

Substructions romaines dans une cave actuelle. Salle avec hypocauste d'un corps de bâtiment appartenant à un vaste complexe architectural vraisemblablement à caractère public.

Haldimann 1994a, p. 204; Haldimann 1994b, p. 303

¹¹⁶ Sauf mention particulière, les investigations sont du ressort de l'ORA.

P (CRAC)

Fouilles 1983

Fossé de drainage antique.

Communication orale et consultation des plans de P.-A. Bezat

I

Fouilles 1985

Construction romaine de caractère privé, artisanal ou agricole. Date de la maçonnerie: dès fin I^{er} siècle ap. J.-C.

Wiblé 1987a, p. 249

II

Fouilles 1986

Constructions romaines de structure et d'époque indéterminées, probablement de part et d'autre de la route romaine.

Wiblé 1987a, p. 225

III

Fouilles 1988

Bâtiments de caractère privé. Date: maçonnerie dès l'extrême fin du I^{er} siècle ap. J.-C.; abandon: deuxième moitié du II^e siècle ap. J.-C.

Wiblé 1987a, p. 225; Wiblé 1988a, pp. 222-224; Wiblé 1989a, pp. 364-369; Wiblé 1989b, pp. 329-330; Haldimann et al. 1991, p. 134; Wiblé 1994, pp. 10-11

IV

Fouilles 1986/1987

Edifice de caractère public au nord. Entrepôts? Constructions de caractère artisanal ou agricole au sud. Date: maçonnerie dès l'époque flavienne; abandon III^e siècle ap. J.-C.

Wiblé 1987a, p. 225; Wiblé 1987b, pp. 31-32; Wiblé 1987c, pp. 133-134; Wiblé 1988a, pp. 221-222; Wiblé 1988b, p. 269; Haldimann et al. 1991, pp. 137-182; Wiblé 1994, p. 8-9

Va, Vb

Sondages 1987

Dépôts sédimentaires consécutifs à une inondation fluviale post-romaine, d'époque indéterminée

Wiblé 1988a, p. 224; Wiblé 1989a, pp. 365-366; Wiblé 1989b, p. 329; Haldimann et al. 1991, p. 130; Wiblé 1994, p. 1

IX

Sondages 1992

Quelques poutres de chêne et de sapin blanc posées à plat. Aménagement de berge?

Réfection de pont?

Date (dendrochronologie): époque trajane

Wiblé 1993, pp. 493-494

X

Sondages 1992

Seize piquets ou pieux de chêne, de sapin blanc et d'épicéa.

Wiblé 1993, pp. 493-494

XI

Fouilles 1993 /1994

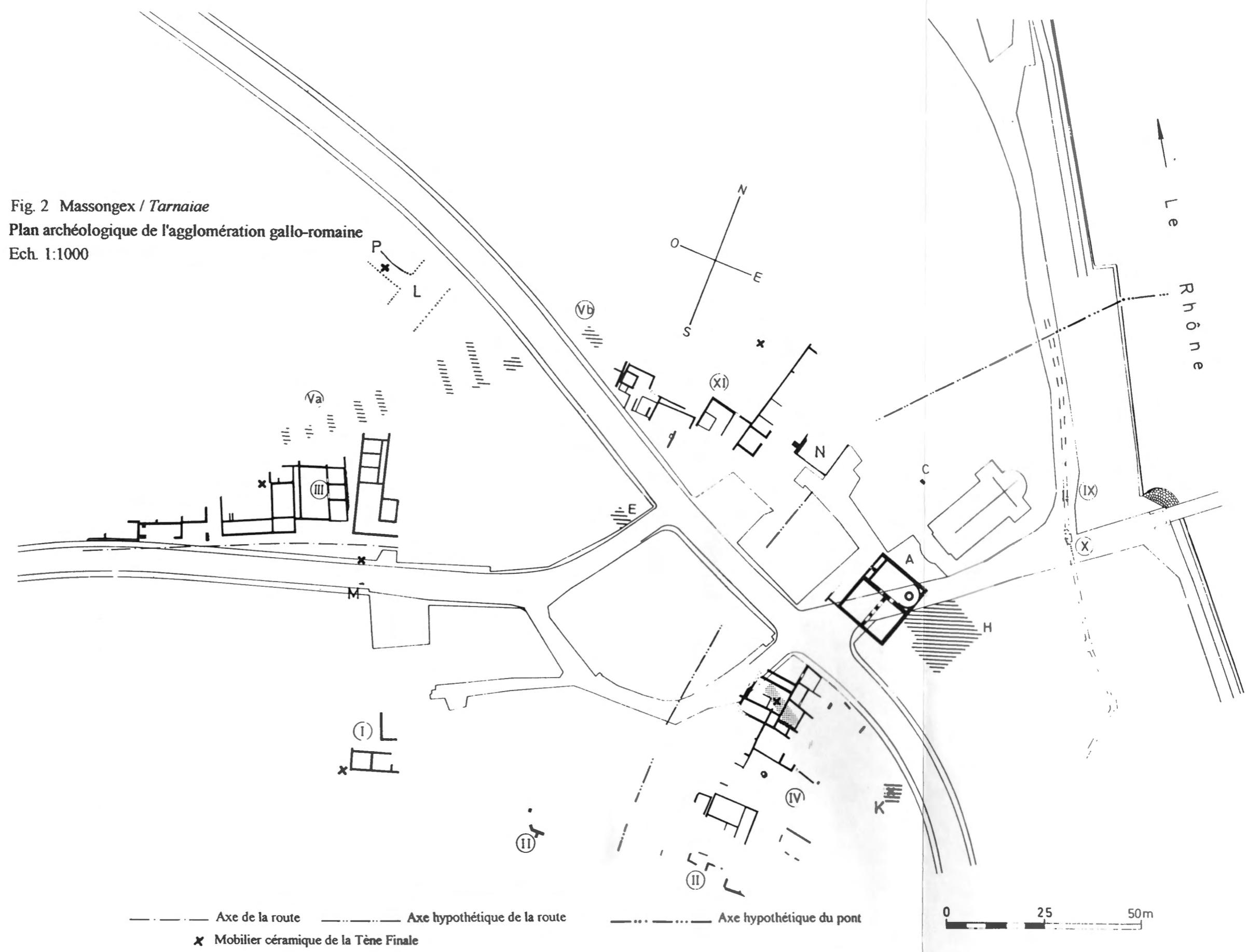
Aménagements de berge

Date: de la Tène finale au II^e siècle ap. J.-C.

Bâtiments et extrémité occidentale d'un vaste ensemble architectural (cf. secteur N)

Date: maçonnerie dès le dernier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C., abandon: III^e siècle ap. J.-C. et IV^e siècle ap. J.-C.

Haldimann 1994a, p. 204; Haldimann 1994b, pp. 301-304



Légende du plan (fig. 3) de situation des tombes du Bas Empire et du Haut Moyen Age dans l'agglomération antique de Tarnaiae et références bibliographiques¹¹⁷

Tombes localisées

C

Fouilles 1944

1 tombe à inhumation, installée contre le mur gallo-romain C, avec entourage de moellons et de tuiles gallo-romaines et couverture de dalles de schiste

Squelette: orientation W/E

Matériel: plaque-boucle, d'époque burgonde selon L. Blondel

Blondel 1946, p. 80; Sauter 1946, p. 81

R

Fouilles 1983 (CRAC)

Nécropole à inhumation, délimitée au SE par l'ancien bras du Rhône L et au SW par l'ancien fossé de drainage P

20 tombes dégagées

Squelettes: orientation W/E

Matériel: monnaies, perles de verre, cassette et jetons en os, fibule, cuillière en os

Date (numismatique): fin du III^e siècle - IV^e siècle ap. J.-C.

Communication orale et consultation des plans de P.-A. Bezat

III

Fouilles 1988

2 tombes à inhumation avec entourage de moellons et tuiles gallo-romaines et couverture de tuiles

Squelettes: orientation SW/NE; NW/SE

Matériel: plaque-boucle du deuxième tiers du VII^e siècle ap. J.-C., datée par L. Steiner, archéologue

Wiblé 1989a, p. 368; Wiblé 1989b, p. 330; Wiblé 1994, p. 20

IV

Fouilles 1986

1 tombe à inhumation avec coffre de tuiles et couverture de tuiles en bâtière

Squelette: orientation E/W

Wiblé 1987a, p. 225

XI

Fouilles 1993

1 tombe à inhumation avec entourage de moellons et tuiles gallo-romaines

Squelette: orientation W/E

Matériel: chaton de bague en pâte de verre, indatable selon C. Martin, archéologue
Haldimann 1994b, p. 303

¹¹⁷ Sauf mention particulière, les investigations sont du ressort de l'ORA.

Zone de concentration de tombes non localisables

A

Fouilles 1953

4 tombes à inhumation surmontant la mosaïque de la salle des thermes A

Squelettes: orientations SSW/NNE (2x); WNW/ESE (2x)

Matériel: céramique (?)

Consultation du rapport dactylographié du 4.5.1953 de M. R. Sauter (copie ORA)

Sondage 1966 au N de l'actuelle place de l'église:

7 tombes à inhumation

Squelettes: orientations N/S (3x); S/N (1x); W/E (1x)

Consultation du rapport dactylographié du 25.8.1966 de S. Favre et F. Gerber (ORA)

Fig. 3

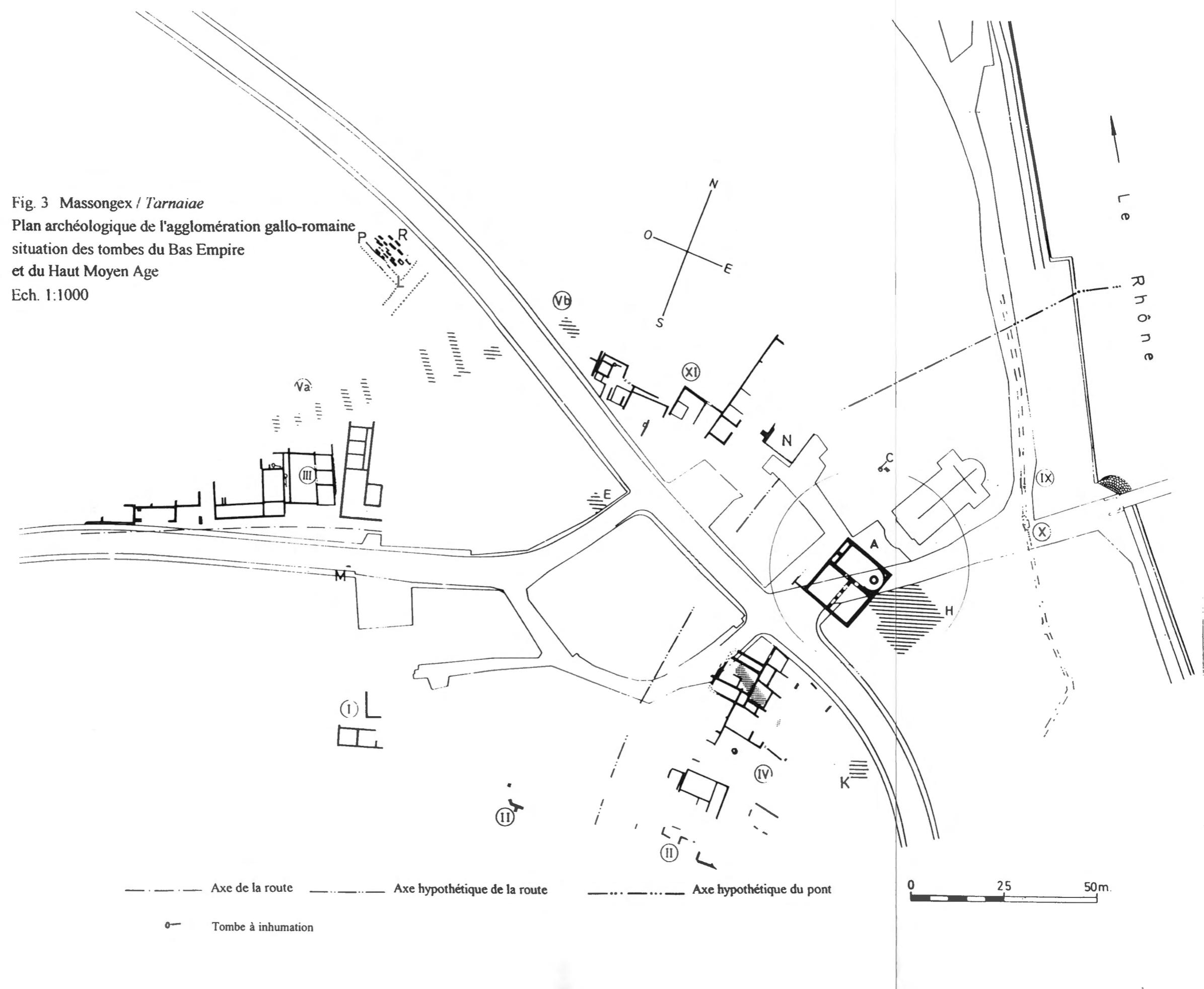


Fig. 4 Massongex / Tarnaiae 1988
 Plan de situation des sondages et des profils
 Ech. 1:250

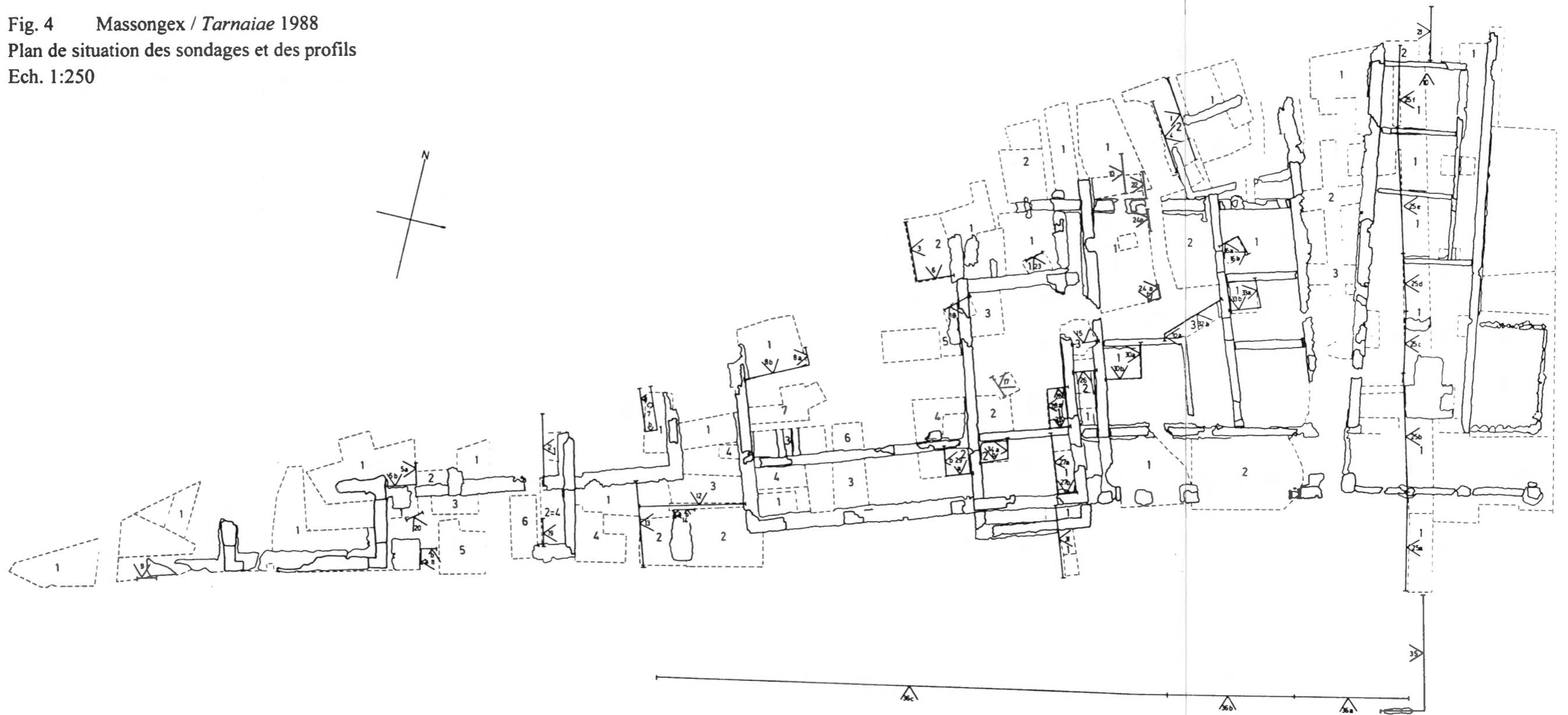


Fig. 5

Fig. 5 Massongex / Tarnaiae 1988

Plan schématique des propriétés maçonnées

Numérotation des propriétés

Ech. 1:500

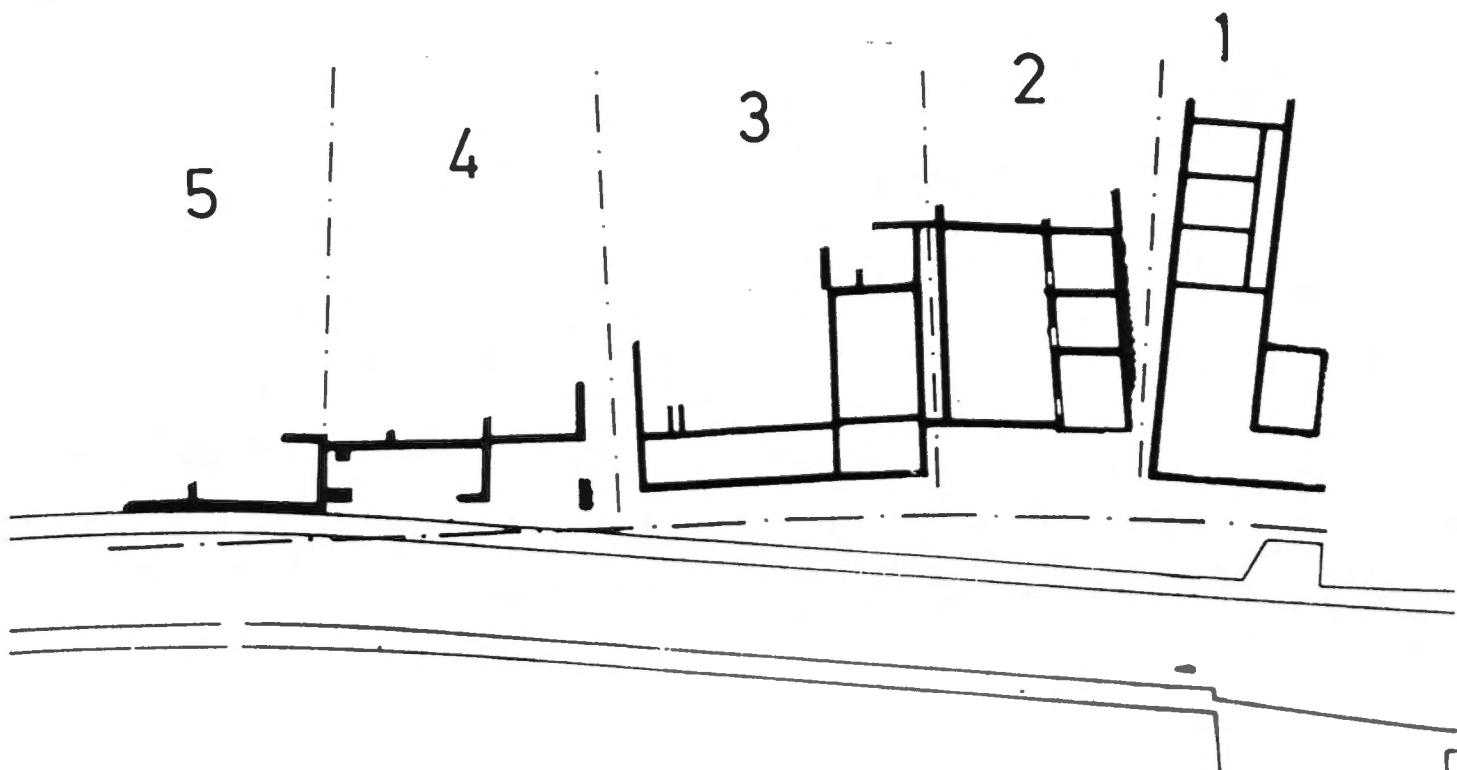


Fig. 6 Massongex / Tarnaiae 1988
 Plan schématique des propriétés maçonnées et route contemporaine
 état 1 Ech. 1:250

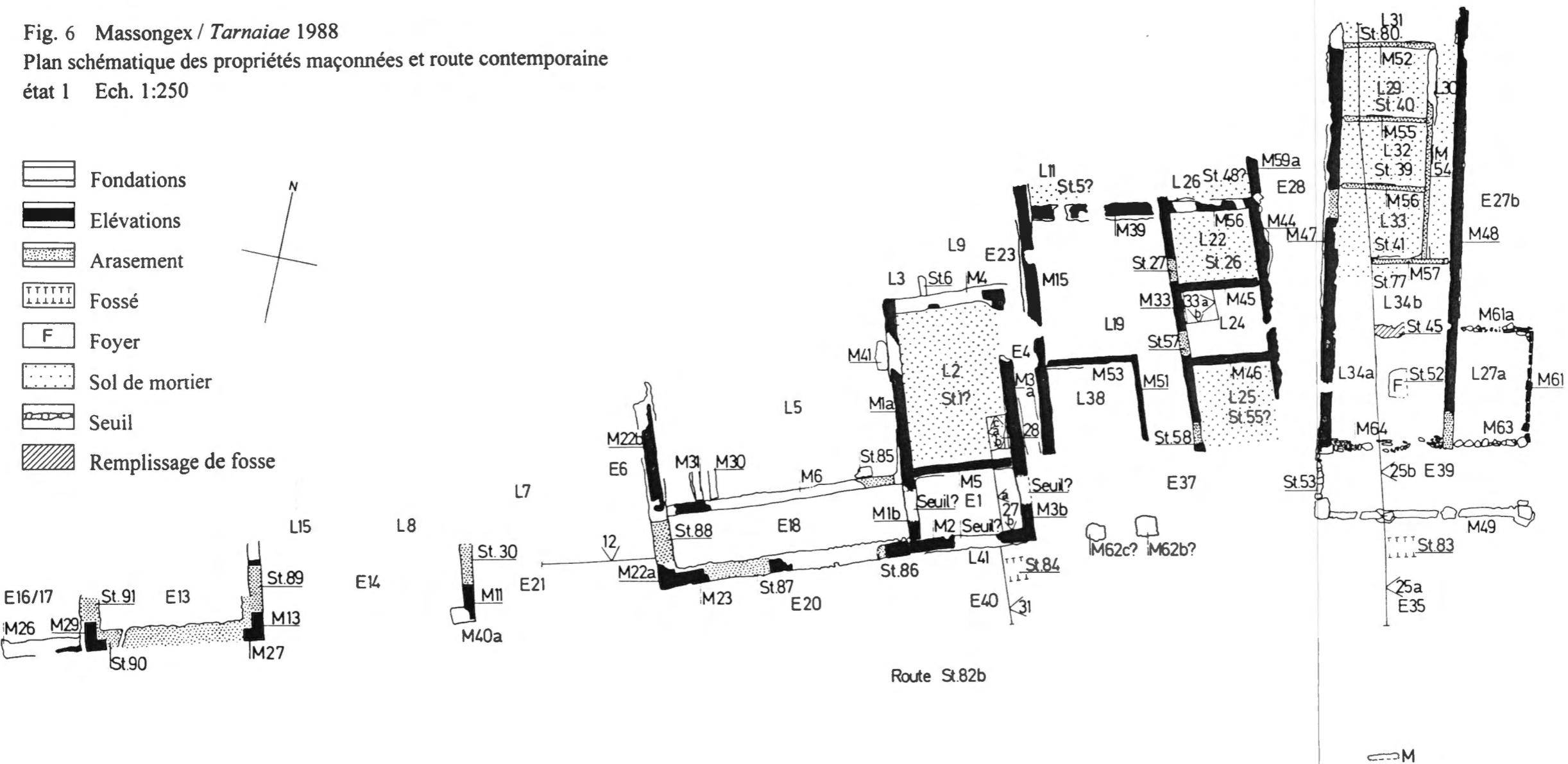
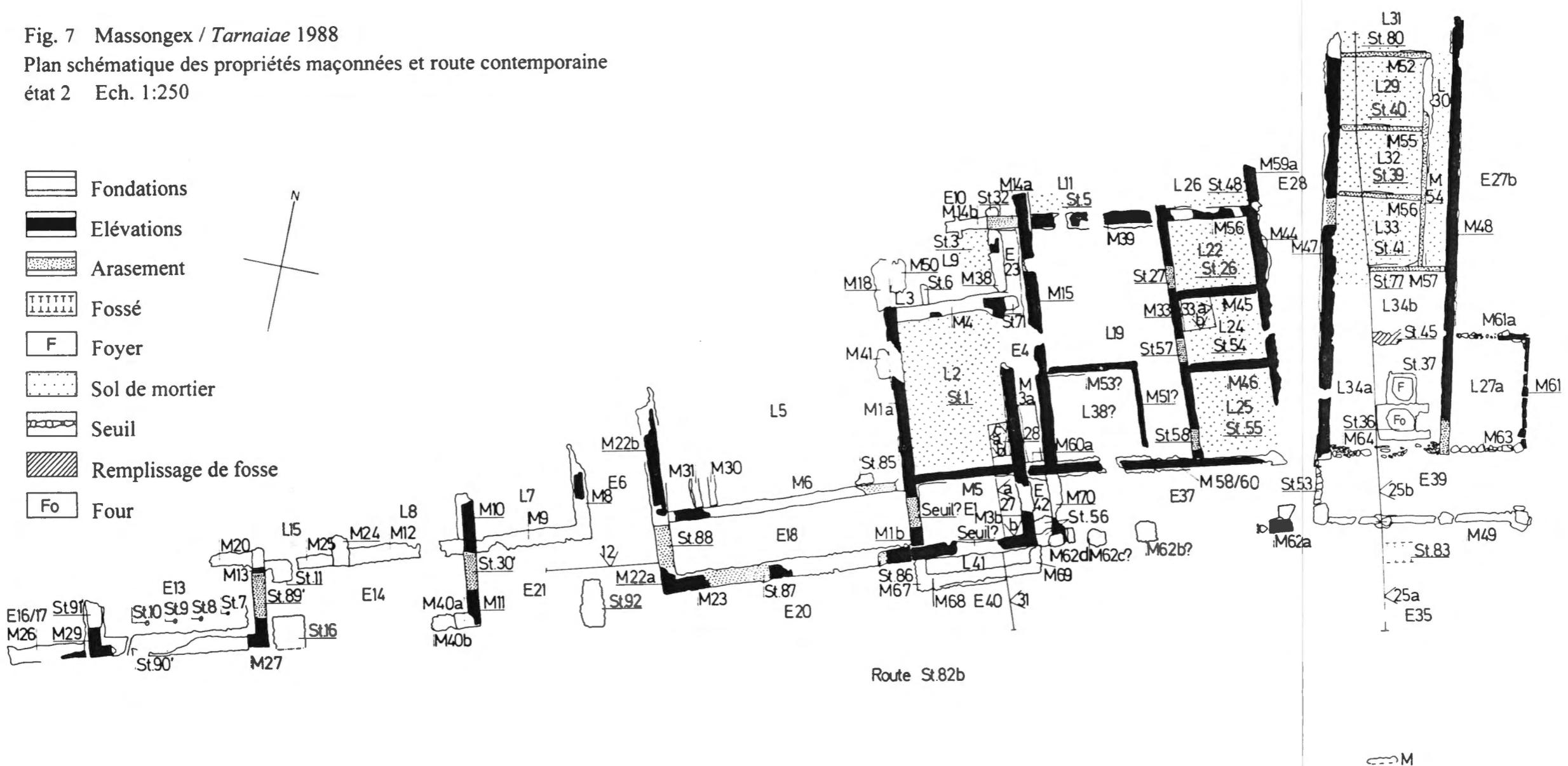


Fig. 7 Massongex / Tarnaiae 1988
 Plan schématique des propriétés maçonnées et route contemporaine
 état 2 Ech. 1:250



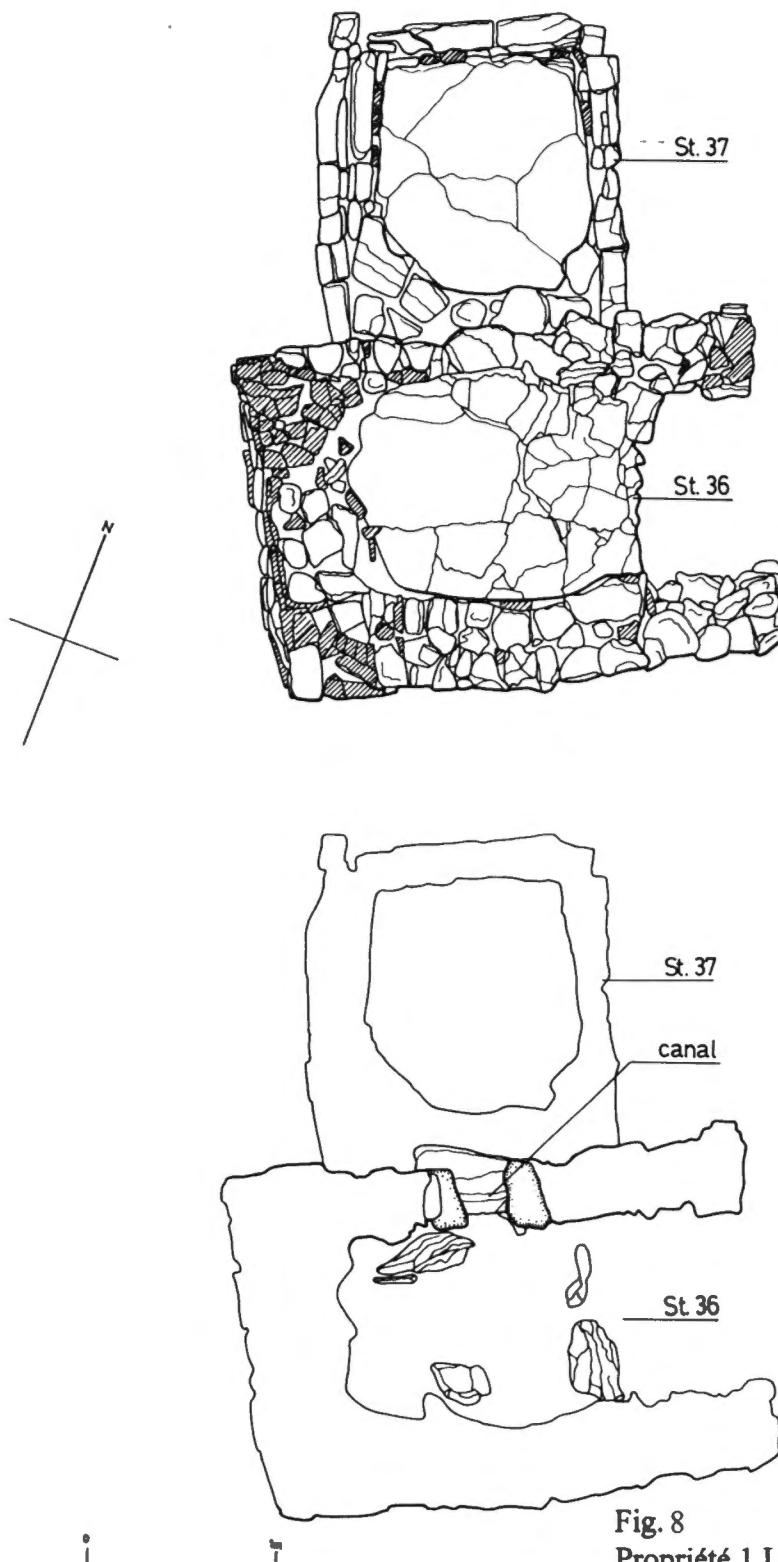


Fig. 8
Propriété 1 L34a

Relevé du four (st. 36) et du foyer (st. 37)
en haut: four avec la dalle de couverture
en bas: four sans la dalle de couverture
Ech. 1:40

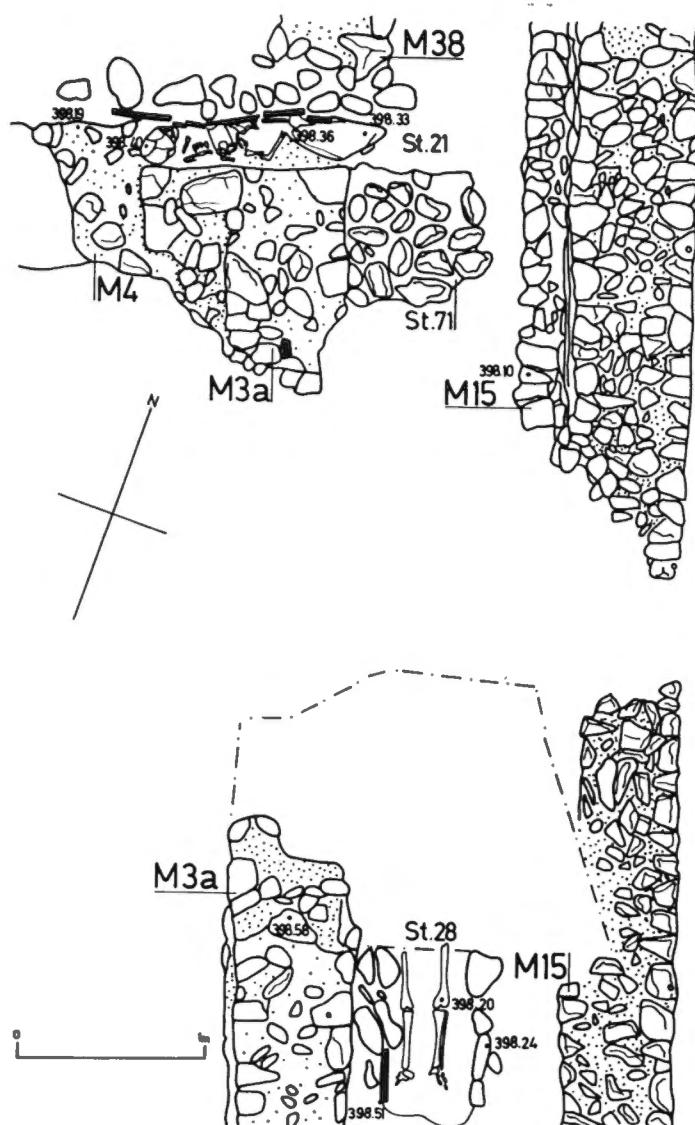


Fig. 9
Sur la propriété 3, sur E9 et sur E4
Relevé des tombes à inhumation (st. 21, st. 28)
du Haut Moyen Age
Ech. 1:40

P25a: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
XXV	idem c. XXIV, grasse			
XXIV	argile grise, très compacte, traces de limonite et de bois calciné	occupation gauloise?	992	40-20 av. J.-C.
XXIII	bois calciné pur et cendres noires compactes			
XXII	argile grise très compacte, traces de limonite et de bois calciné			
XXI	cendres noires pures compactes			
XX	croûte de limonite			
XIX	idem c. XVI, gris et gras, légèrement argileux au fond			
XVIII	graviers gris verdâtre à ocre dans une matrice de limon beige avec fins graviers, limonite, compact, croûte de limonite au fond	dépôts alluvionnaires ou remblais		
XVII	idem c. XVIII	dépôts alluvionnaires ou remblais		
14	idem c. 14 P25b	dépôts alluvionnaires ou remblais		
XVI	limon sablonneux à dominante beige, nombreuses traces de limonite au fond et au sommet			
13	idem c. 13 P25b	démolition		
12	idem c. 12 P25b	remblais		
XV	graviers sablonneux brunâtre, cendreux, poussière de mortier, assez meuble	route st. 82a		
10A	idem c. 10, beige, légèrement oxydé, nombreux fragments d'enduits pariétaux, rares éclats de tuiles	occupation/démolition		
10	idem c. 10 P25b	occupation/démolition		
XVbis	limon gris à ocre, assez compact, quelques galets, rares traces de mortier et éclats de tuiles	1er fossé st. 93a (rattaché à la route st. 82a): remplissage		
XIV bis	mélange de c. XIII et de c. XIV, gris verdâtre, assez meuble, quelques boulets	1er fossé st. 93a (rattaché à la route st. 82a): remplissage		
9A	idem c. 9, gris, très limoneux	remblais		
8	idem c. 5, graviers très oxydés, limonite	remblais		
XIV	limon gris-brun, assez gras, graviers très oxydés, croûte de limonite éparses au fond	route st. 82a: recharge		
6	idem c. 6 P25b	occupation		
XIII	limon gris-brun gras, graviers au sommet, nombreux boulets, rares fragments de tuiles, rares traces de mortier et de bois calciné, compact au fond	2e fossé st. 93b (rattaché à la route st. 82a): remplissage et recharge sur route st. 82a		
5	graviers et galets dans une matrice de sable gravillonneux légèrement oxydé, gris-vert à ocre, limonite	<i>statumen</i> de la route st. 82b		
5A	limon gris et fins graviers	remblais remué		
4	idem c. 4 P25b	démolition/remblais		
3	gravillons, mortier fusé et gros graviers ocre à brun	<i>rudus</i> de la route st. 82b: probable niveau de marche		
2A	maçonnerie effondrée	fossé st. 83 (rattaché à la route st. 82b): remplissage avec démolition de M49		
±3	≈ c. 3	fossé st. 83 (rattaché à la route st. 82b): remplissage		
2	limon gris-brun assez cendreux, assez compact, éclats de tuiles, de mortier, graviers, galets	démolition finale remuée		

P25b: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
38	limon sablonneux gris-vert, homogène, traces de limonite, de bois calciné, surtout au sommet	"terrain naturel"		
37	limon gris, légèrement argileux et cendreux, compact, nombreux fragments de bois calciné, quelques traces de limonite	"terrain naturel"		
34A	idem c. 34, avec boulets	occupation?	972	
34	limon très sablonneux à dominante gris-vert, assez compact, nombreuses traces de bois calciné et de limonite	occupation?		
36	limon à dominante grise, gras, compact, nombreuses traces de bois calciné	occupation?		
14	graviers gris-brun sablonneux surtout au sommet, boulets et nombreuses traces de limonite en direction du sud	dépôts alluvionnaires ou remblais		
16	sable gris verdâtre et graviers, assez propre, quelques boulets	dépôts alluvionnaires ou remblais	974	Auguste tardif à Tibère
16A	limon cendreux brun noirâtre	occupation/abandon		
16AB	idem c. 16A, compact, fragments de terre cuite et de bois calciné	occupation/abandon		
15	limon argileux rubéfié à dominante brun-orange, compact, éclats de tuiles, d'enduits pariétaux, de bois calciné	démolition de parois en terre	970	
2H	?	remplissage de fosse?		
13C	argile brun clair, quelques interférences de c. 13B et de c. 15	démolition		
13	argile à dominante gris-jaune, compacte	démolition		
13A	sable légèrement argileux, traces de bois calciné, de mortier, de tuiles, lentille de limon brunâtre légèrement cendreux au sommet	démolition		
12	graviers gris fins à grossiers dans une matrice de sable gris-brun, quelques traces de bois calciné et de limonite au sommet, boulets et schistes en direction du sud	remblais		
15C	idem c. 13B, ocre, sablonneux	remblais		
15A	limon sablonneux gris verdâtre avec graviers, galets, assez meuble	remblais		
13B	limon sablonneux à dominante gris-vert, traces de limonite, nombreux éclats de mortier	remblais	965 987	Claude-Néron
11	lentille discontinue d'argile beige, compacte	occupation/démolition		
10	limon gris clair, assez compact, quelques graviers, traces de bois calciné et de mortier	occupation/démolition		
9	graviers gris dans une matrice de sable, très oxydés au fond	remblais		
7	limon argileux jaunâtre à verdâtre, compact, rares gravillons	occupation: recharges		
6	lentille discontinue de limon cendreux brun noirâtre	occupation: recharges		
29	limon brun légèrement cendreux, assez compact, rares traces de bois calciné, de tuiles, de mortier, filet discontinue noirâtre cendreux au fond	occupation: recharges		
33	limon gris-brun cendreux, quelques traces de bois calciné	occupation: recharges		
32	limon brunâtre meuble, très nombreux éclats de chaux, quelques traces de bois calciné	occupation: recharges		
31	limon brun légèrement cendreux, nombreuses traces de bois calciné, rares fragments de tuiles et de mortier	occupation: recharges	967	
28B	lentille discontinue d'argile beige, traces cendreuses	occupation: recharges		
30	limon cendreux brun noirâtre, assez compact, éclats de tuiles, de mortier, rares gravillons	occupation: recharges	945 955 956 959 975	

P25b: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
35	entourage de schistes contenant du limon sablonneux rubéfié brun rosâtre, de gros graviers, des galets	foyer st. 44		
43b	argile jaune	occupation: recharges		
43	argile grise à beige clair, très compacte	occupation: recharges		
43a	limon cendreux noirâtre	occupation: recharges	966	
28	argile beige, très nombreux fragments d'enduits muraux, rares traces de bois calciné	démolition de parois en terre	940 941 942 954 957 971 975 988	
28A	argile jaune beige, nombreuses traces de limon noirâtre cendreux surtout au sommet, rares fragments de tuiles	démolition	951 954 958	
2G	limon légèrement cendreux brun sablonneux à graveleux, meuble, boulets avec mortier adhérant, fragments de mortier, quelques fragments de tuiles	fosse st. 95: remplissage	986	
18	limon gris brunâtre, nombreuses traces de bois calciné au fond, assez meuble	sablière basse sur solin de pierres sèches st. 94: destruction et remplissage de la sablière	983	
27	limon gris-brun sablonneux, légèrement cendreux, assez meuble, graviers, rares fragments de tuiles	démolition/remblais		
4	limon sablonneux gris-beige, assez compact, fragments de mortier, gravillons, rares éclats de bois calciné	démolition/remblais		
42	limon gris brunâtre graveleux, assez meuble, graviers, quelques traces de bois calciné, rares schistes et rares tuiles	démolition/remblais		
40B	argile jaune avec interférences de c. 40A et de c. 42	démolition/remblais		
40A	limon à dominante brune, assez meuble, remué, quelques fragments de tuiles, rares fragments de mortier, graviers, rares galets, quelques traces de bois calciné	démolition/remblais		
2C	chaux	niveau de travail		
26	limon sablonneux vert grisâtre, très graveleux, assez compact, argileux par endroits, rares fragments de mortier	remblais rapporté	948 963 984	
26A	idem c. 26	remblais rapporté	953	Vespasien: 60-80 ou 70-90
24	limon cendreux brun noirâtre, assez compact, éclats de tuiles, de mortier, rares gravillons	occupation: recharges		
25	argile gris-vert, traces de bois calciné, avec interférences de c. 24	occupation: recharges		
25A	argile beige, compacte	occupation: recharges		
22	filet discontinu de mortier très chaulé	occupation: recharges		
21	limon cendreux brun noirâtre, assez compact, éclats de tuiles, de mortier, rares gravillons	occupation: recharges		
21+24	mélange de c. 21 et de c. 24	occupation: recharges	961	
20	argile jaunâtre, compacte, nombreuses traces de cendres et de bois calciné	occupation: recharges		
19	argile limoneuse à dominante brune, remuée, cendreuse par places, quelques fragments de tuiles, de bois calciné, graviers	occupation: recharges	937	
17	limon brun noirâtre cendreux, remué, fragments de tuiles, de mortier	sablière basse sur solin de pierres sèches M64: démolition et remplissage de sablière	960	
2B	poches de graviers sablonneux gris-vert assez compacts dans une matrice de limon gris-brun, quelques traces d'argile beige à gris-vert, rares boulets	démolition remuée		
2D	limon brun noirâtre cendreux, assez compact, rares fragments de tuiles et de mortier, traces de bois calciné	démolition remuée		

P25b: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
2E	idem c. 2D, avec déchets du sol de <i>terrazzo</i> st. 41	démolition remuée		
2J	perturbation: limon brun noirâtre cendreux, assez meuble, gravillons, quelques fragments de tuiles et de mortier, quelques traces de bois calciné	démolition remuée	939	
2F	mélange des c. 2D, 2G et 15, meuble, nombreux fragments de mortier et de tuiles, schistes, boulets	fosse st. 45: remplissage	946 947 985	pas faites!

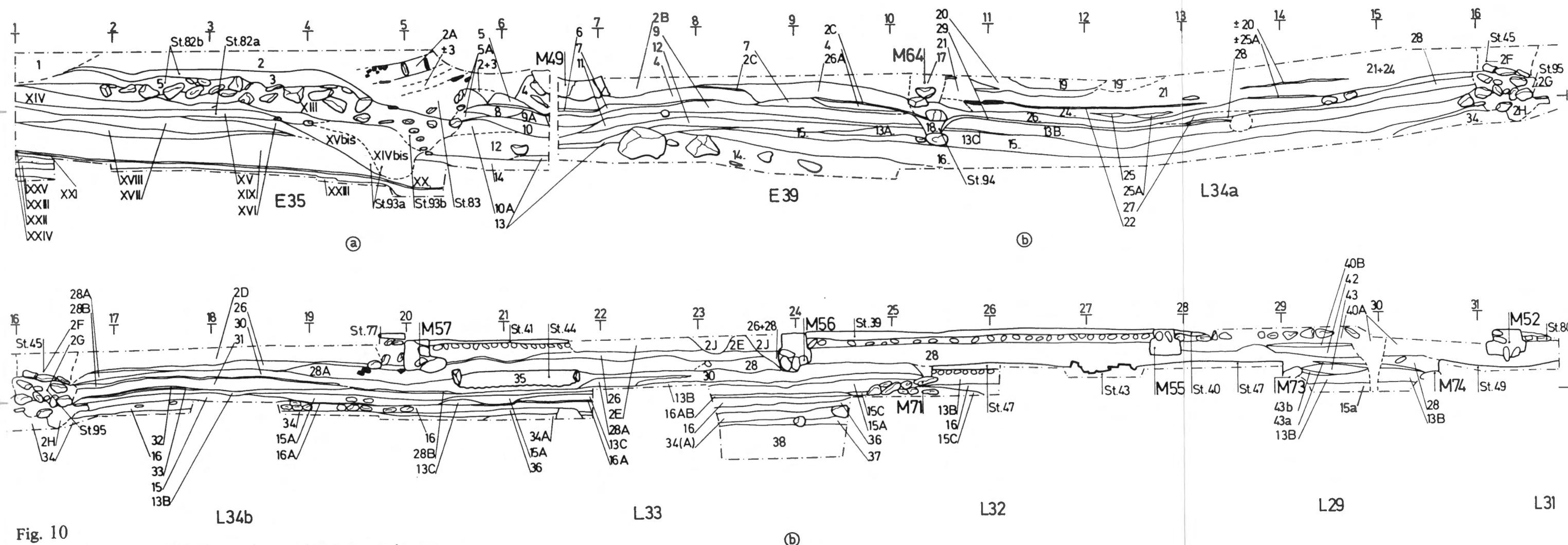


Fig. 10

Coupe stratigraphique P25 a/b sous la propriété 1 et sous la route

P33: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
14bis	idem c. 14			
14c	sable gris-bleu, éclats de bois calciné, quelques traces d'oxydation, meuble et homogène			
14	sable verdâtre clair, nombreuses traces d'oxydation, traces de limon ocre rubéfié, de bois calciné, meuble			
14B	limon rubéfié cendreux, rosâtre, traces de bois calciné			
13	limon légèrement argileux, rubéfié orangé, nombreux galets, fine couche de limon noirâtre cendreux en surface, quelques traces de bois calciné, compact	foyer d'argile et de galets st. 72		
13a	limon rubéfié ocre à rosâtre, galets, quelques traces de bois calciné	extrémité du foyer st. 72		
15	sable limoneux grisâtre cendreux, traces de bois calciné, éclats de mortier	occupation en relation avec le foyer st. 72		
12c	sable légèrement limoneux gris verdâtre, quelques traces de bois calciné		1045	Auguste tardif: env.10 av. J.-C. à 20 ap. J.-C
12	sable limoneux grisâtre, limonite, quelques galets, quelques fragments de tuiles, rares traces de bois calciné, assez compact		1045 1044	prob. Auguste tardif à Tibère
12B	sable limoneux grisâtre, très cendreux, traces de bois calciné, quelques galets et gravillons, éclats de mortier, traces d'oxydation, rares lentilles de limon rubéfié orangé, meuble		1045 1044	
11	limon rubéfié jaunâtre à orangé, quelques graviers et galets			
10	sable légèrement limoneux verdâtre clair, traces d'oxydation, quelques gravillons, infimes traces de bois calciné, assez meuble			
9	limon légèrement argileux, rubéfié orangé, éclats de tuiles, traces de bois calciné, rares traces de mortier, nodules de chaux, compact, sable à peine limoneux orangé au fond	remplissage d'un probable trou de piquet au fond	1043	Auguste tardif: env.10 av. J.-C. à 10 ap. J.-C
9a	perturbation: mélange de c. 1 et de c. 5, sable légèrement limoneux grisâtre cendreux, traces de bois calciné, de limon rubéfié orangé, quelques fragments de tuiles			
7	sable limoneux grisâtre très cendreux, traces de bois calciné, rares éclats de mortier et de limon rubéfié			
17	sable grisâtre clair, grossier, nombreux gravillons et galets			
6	limon argileux ocre, quelques graviers, traces de limon rubéfié orangé, compact		1038	prob. 2 ^{ème} moitié I ^{er} s.
6bis	idem c. 6			
5	sable verdâtre à gris clair, grossier, gravillons, très meuble			
5bis	idem c. 5		1035	50-70
4	limon argileux ocre, nombreux galets, compact			
3	sable légèrement limoneux gris-brun, légèrement cendreux, quelques traces de limon rubéfié, rares galets, éclats de mortier, meuble			
3terce	idem c. 3bis, foncé, nombreux éclats de tuiles, quelques galets et gravillons			
3bis	sable légèrement limoneux brun-gris, galets, quelques gravillons, éclats de tuiles et de mortier			
2	sable limoneux brunâtre clair, éclats de mortier, quelques galets, fragments de tuiles	occupation/abandon en relation avec M43		
2bis	sable limoneux brunâtre clair, nombreux galets, fragments de tuiles et de mortier, quelques traces de bois calciné	occupation/abandon en relation avec M43		
1 1a	sable limoneux noirâtre très cendreux, nombreux fragments de mortier, fragments de tuiles, quelques gravillons et fragments de bois calciné	démolition/remblais	1006	fin II ^e voire III ^e s.

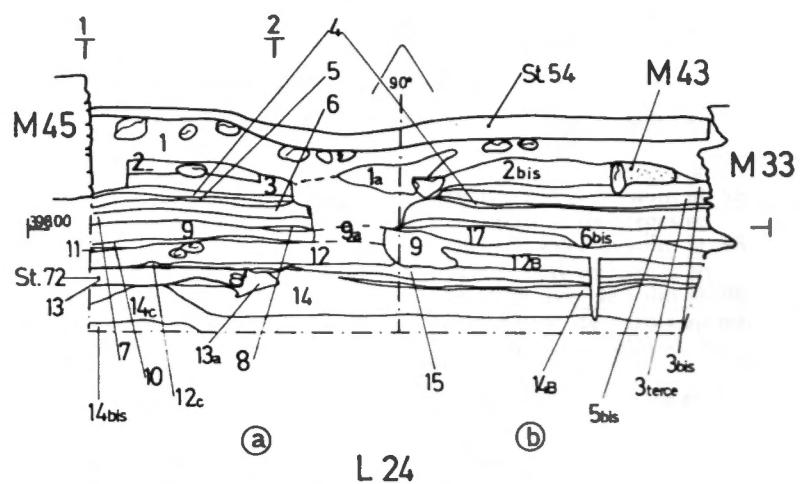


Fig. 11
Coupe stratigraphique P33 sous la propriété 2

P28: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
28	sable verdâtre clair, quelques traces de bois calciné, traces d'oxydation, meuble, assez homogène			
27	sable légèrement limoneux grisâtre, traces de bois calciné, quelques éclats de mortier, quelques gravillons			
26	sable grisâtre foncé, traces de bois calciné, nombreux graviers	solin st. 60: destruction de la sablière	1019 1022 1024 1032	1 ^{ère} moitié ou milieu I ^{er} s. Néron-Vespasien 40-60 50-70
26a	limon noirâtre cendreux, traces de bois calciné	solin st. 60: destruction de la sablière		
25	sable légèrement limoneux grisâtre, traces d'oxydation, rares graviers, meuble	occupation: recharges en relation avec le solin st. 98	1031	I ^{er} s.
24	sable grisâtre assez grossier, nombreuses traces d'oxydation, quelques gravillons, meuble	occupation: recharges en relation avec le solin st. 98		
23	limon cendreux noirâtre à grisâtre, nombreuses poches de limon argileux orangé, quelques traces de bois calciné, compact	occupation: recharges en relation avec le solin st. 98		
22	limon légèrement argileux rubéfié orangé, nombreux fragments de tuiles, quelques éclats de mortier, traces de bois calciné, limon noirâtre compact au fond	occupation: recharges en relation avec le solin st. 98	1027	30-50
20	limon noirâtre cendreux, traces de bois calciné, quelques lentilles de limon rosâtre à blanchâtre rubéfié	occupation: recharges en relation avec le solin st. 98		
19	sable grisâtre grossier, nombreux gravillons, très meuble	occupation: recharges en relation avec le solin st. 98		
18	sable limoneux verdâtre à grisâtre, hétérogène	occupation: recharges en relation avec le solin st. 98		
17	limon grisâtre à noirâtre cendreux, quelques traces de bois calciné, rares galets	occupation: recharges en relation avec le solin st. 98		
21	limon argileux ocre, nombreux fragments de mortier de parement de mur, quelques traces de bois calciné	démolition de parois en terre rattachées au solin st. 98	1018	50-100
27B	idem c. 27	démolition de parois en terre rattachées au solin st. 98		
16	sable grisâtre grossier, nombreux gravillons	remblais		
15	sable gris verdâtre grossier, nombreux galets, très meuble	remblais	1013	Néron-Vespasien
14	limon légèrement argileux ocre, nombreux graviers, compact	sol de terre battue?		
13	limon cendreux noirâtre, traces de bois calciné, nombreux clous, quelques graviers, meuble	occupation?		
12	sable légèrement limoneux gris verdâtre, quelques graviers	occupation?		
10	sable légèrement limoneux ocre à verdâtre, traces de bois calciné, quelques galets	démolition/remblais		
11	sable légèrement limoneux grisâtre, gravillons, éclats de tuiles et de mortier	démolition/remblais		
8	sable légèrement limoneux verdâtre à grisâtre, gravillons, galets, quelques éclats de schiste, quelques traces de mortier de parement de mur, quelques traces d'argile rubéfiée, de bois calciné, assez meuble	démolition/remblais		
9	sable grisâtre clair assez grossier, gravillons, quelques galets, meuble	démolition/remblais		
6	sable légèrement limoneux gris brunâtre, graviers, galets, quelques traces de bois calciné	démolition/remblais		
6'	sable verdâtre, traces d'oxydation, limon argileux rubéfié, éclats de bois calciné	démolition/remblais		
4	sable grisâtre assez grossier, quelques gravillons, très meuble, limon cendreux noirâtre au sommet	démolition/remblais	998	époque flavienne
7	limon cendreux noirâtre, éclats de tuiles	démolition/remblais		

P28: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
2	sable légèrement limoneux verdâtre clair, quelques traces de bois calciné, lentille de mortier et nodules de chaux au sommet, quelques graviers et galets, assez compact	démolition/remblais	998	époque flavienne
5	limon gravillonneux	tranchée étroite de M3a: remplissage		
3	sable légèrement limoneux ocre verdâtre, éclats de tuiles, quelques traces de mortier, quelques graviers et galets	abandon (état 1)	996	extrême fin I ^{er} s. à Trajan
1	sable limoneux noirâtre cendreux, rares éclats de tuiles, meuble, homogène	abandon (état 1)	997	extrême fin I ^{er} s. à Trajan

P27: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
28	limon sablonneux gris-vert	"terrain naturel"		
27	sable grossier gris, quelques graviers, petits boulets, traces de limonite surtout au sommet	"terrain naturel"		
27A	sable limoneux gris clair	"terrain naturel"		
26	limon gris légèrement cendreux mêlé à du sable grossier gris et du limon brun très oxydé	occupation en relation avec le solin st. 59		
25	sable limoneux brun-gris à verdâtre, traces de limonite, rares traces de bois calciné, assez compact	remblais		
24	argile limoneuse, quelques éclats de schiste, traces de bois calciné, très compact	prob. occupation en relation avec le fossé c. 23A		
23A	idem c. 23, mélangé à du limon sablonneux gris clair cendreux, quelques petits boulets, assez compact	fossé: comblement inférieur		
23	limon gris brunâtre cendreux, nombreuses traces de bois calciné, quelques graviers, assez compact	fossé: comblement inférieur		
23B	idem c. 23, mélangé à de nombreuses lentilles de sable gris-vert graveleux, limon gris clair légèrement oxydé	remblais		
22	limon gris noirâtre cendreux, nombreuses traces de bois calciné, fins graviers, assez compact	occupation en relation avec le fossé		
22A	lentille rose orangé de limon rubéfié	occupation en relation avec le fossé		
21	argile gris-vert, rares traces de limonite, interférences sableuses grises à gris-brun, compacte	recharge et comblement supérieur du fossé		
20	limon très sablonneux gris-vert, quelques traces de bois calciné, nombreux graviers fins, rares traces de rubéfaction, assez meuble	recharges		
29	?	recharges		
19	limon brun noirâtre cendreux, éclats de bois calciné et de terre cuite, fins graviers, assez compact	recharges		
18	sable fin gris-vert, quelques traces de bois calciné et de limonite, très graveleux au nord du fossé, assez meuble	recharges		
18A	sable gris-vert, quelques éclats de schiste, traces de bois calciné, quelques petits boulets, assez compact	remplissage du fossé		
17	limon brun cendreux, traces de bois calciné, rares éclats de terre cuite, fins graviers, assez compact, interférences sablonneuses au sommet du fossé	recharges		
16	idem c. 15, brun verdâtre clair, peu cendreux, sablonneux, assez compact	recharges		
15	limon brun grisâtre légèrement cendreux, quelques éclats de tuiles et de bois calciné, quelques graviers, assez compact	recharges		
14	graviers dans une matrice de sable grossier gris clair à gris-vert, meuble	recharges		
13	limon sablonneux gris-brun à gris verdâtre, quelques traces de bois calciné, rares traces cendreuses, assez compact	recharges		
12	limon argileux brun clair, éclats d'enduits muraux, compact	démolition de murs en terre		
11	graviers gris dans une matrice de sable grossier gris, meuble	remblais		
10	limon argileux brun beige, nombreux graviers, quelques éclats de schiste, compact	occupation ou niveau de marche en relation avec le fossé st. 97 (rattaché à la route st. 82a) cf P31		
8A	idem c. 7, brun, légèrement cendreux, quelques traces de bois calciné, rares éclats de tuiles, assez compact	remblais		
8	idem c. 7, peu de graviers, compact	remblais		
7	limon sablonneux à dominante brun verdâtre clair, graviers, assez meuble	remblais		
7A	graviers très sablonneux gris clair, mélangé à c. 7, meuble	remblais		

P27: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
6	limon argileux et sablonneux par endroits, à dominante beige, quelques graviers, quelques traces de mortier et de bois calciné, assez compact	niveau de marche (état 1) en relation avec le fossé st. 84 (rattaché à la route st. 82b) cf P31	757	II ^e s.
5	chaux blanc cassé rosâtre, fins graviers, assez compacte	démolition/remblais sur état 1		
4	graviers dans un mélange des c. 2 et 6	démolition/remblais sur état 1		
6B	mélange des c. 6, 7 et 8, assez graveleux	démolition/remblais sur état 1		
2	idem c. 1, cendreux, nombreux fragments de bois calciné et de tuiles, fragments de mortier de sols et de murs	démolition/remblais sur état 1		
1	limon brunâtre, graviers, éclats de schiste, quelques fragments de tuiles et de mortier, remué, assez meuble	démolition de l'état 2		

P31: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
17	limon sablonneux gris-vert à brunâtre, traces de limonite			
25	limon brun cendreux, gravillons			
24	idem c. 22			
23	limon brun cendreux			
22	sable grossier, gras, brunâtre, quelques gravillons			
21	fins graviers, ocre, meuble			
16	fins graviers gris, quelques galets dans une matrice de sable grossier, nombreuses traces de limonite			
15	limon très sablonneux gris-vert à brunâtre, nombreuses traces de limonite, surtout au fond, assez compact			
14	graviers gris clair dans une matrice de sable grossier, traces de limonite au sommet			
12A	sable gris fin			
13	limon sablonneux brun noirâtre cendreux, quelques graviers et traces de bois calciné, quelques boulets			
20	limon sablonneux gris, nombreuses interférences verdâtre à brunâtre, traces de limonite, graviers, quelques traces de bois calciné, assez compact			
12	limon à dominante gris-brun verdâtre, nombreuses traces de limonite, fins graviers, quelques boulets			
11	idem c. 9, limon foncé, nombreuses traces d'oxydation	prob. occupation en relation avec le fossé st. 99		
11+12	mélange des c. 11 et 12	fossé st. 99: remplissage		
9	graviers fins à grossiers dans une matrice de limon sablonneux gris à gris-brun, traces d'oxydation, compact	remblais		
8	idem c. 7, gris, lentille limoneuse brune au sommet	remblais		
7	sable grossier, graviers gris, traces d'oxydation	remblais		
6	limon sablonneux gras, argileux, beige, compact, quelques graviers	<i>rudus</i> de la route st. 82a (rattachée au fossé st. 97)		
9A	≈c. 9, schistes, boulets, fragments de tuiles, nombreuses traces de bois calciné, assez compact	fossé st. 97: comblement		
5	idem c. 3	remblais	1010	dès 2 ^{ème} moitié I ^{er} s.
5A	limon sablonneux gris verdâtre, nombreux graviers, assez meuble	remblais		
4	lentille d'argile gris-vert jaunâtre, graviers, compact	remblais		
3	sable grossier gris clair, nombreux graviers, meuble	remblais	1008	2 ^{ème} moitié I ^{er} s.
3A	limon sablonneux gris légèrement verdâtre, quelques graviers	remblais		
18	limon gris brun sablonneux, graviers, rares fragments de tuiles, quelques schistes et boulets, remué, meuble	remblais		
19A	idem c. 19, très sablonneux, quelques gros graviers	remblais	1041 1042	époque flavienne, prob. 70-90 époque flavienne, prob. 60-80
19B	idem c. 19A, verdâtre, traces de limonite	remblais	1041	époque flavienne, prob. 70-90
19	limon sablonneux gris verdâtre, graviers, éclats de chaux et de terre cuite, rares traces de bois calciné, assez compact	remblais	999 1039	époque flavienne époque flavienne
2	graviers mélangés à c. 1, mortier fusé, meuble, graviers et limon gris-brun au fond, traces de bois calciné	<i>rudus</i> de la route st. 82b (rattachée au fossé st. 84): état 1		
5B	limon sablonneux gris verdâtre, rares graviers fins, rares boulets, assez meuble	fossé st. 84: comblement		
1	limon brun légèrement cendreux, quelques fragments de tuiles, fragments de chaux, graviers, quelques boulets, assez compact, remué	démolition/remblais de l'état 1, recharge de la route st. 82b	995	2 ^{ème} moitié I ^{er} s.

c.10

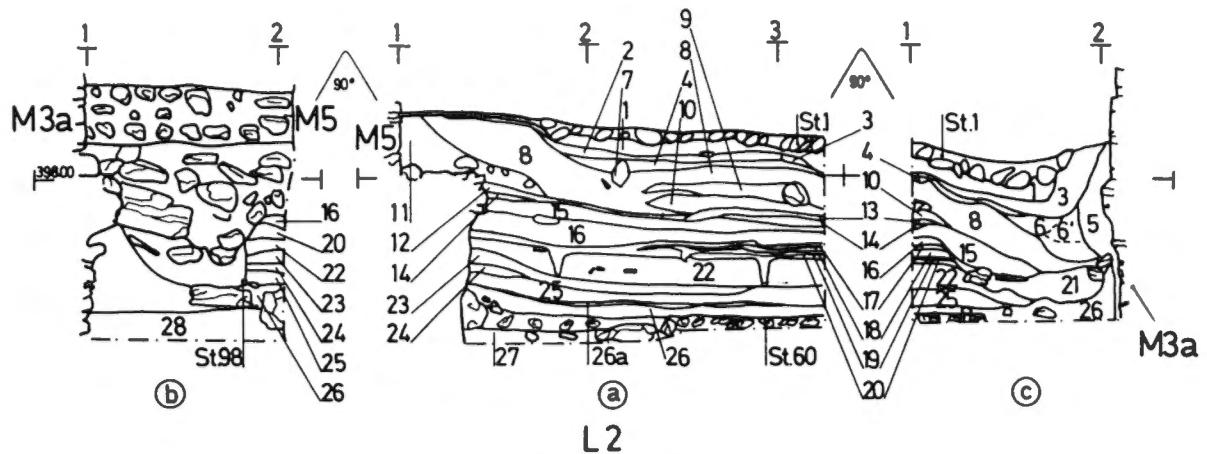


Fig. 12
Coupe stratigraphique P28 sous la propriété 3

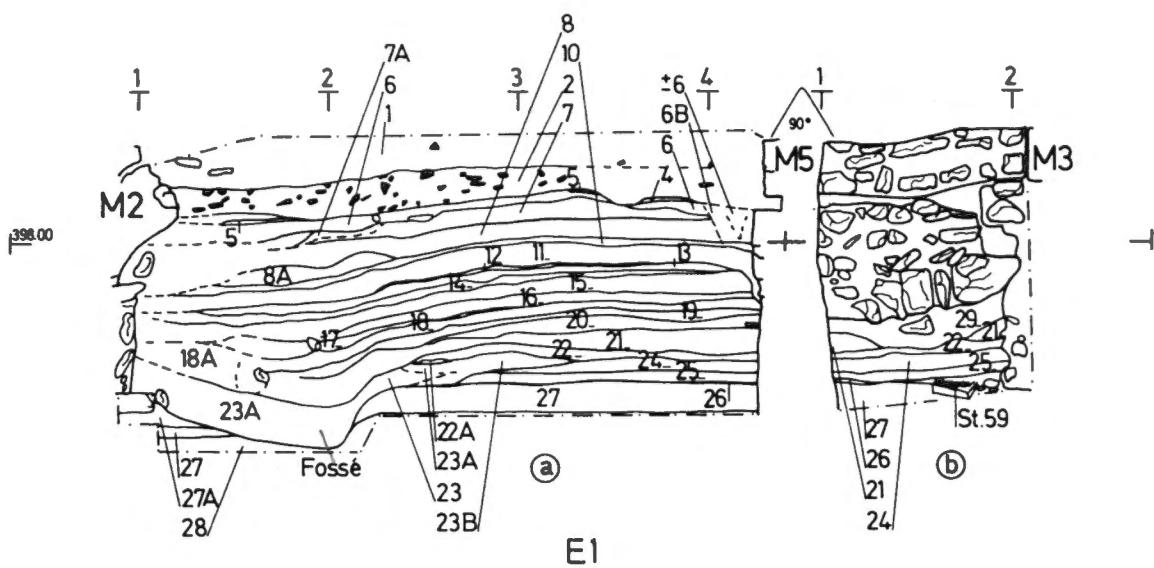


Fig. 13
Coupe stratigraphique P27 sous la propriété 3

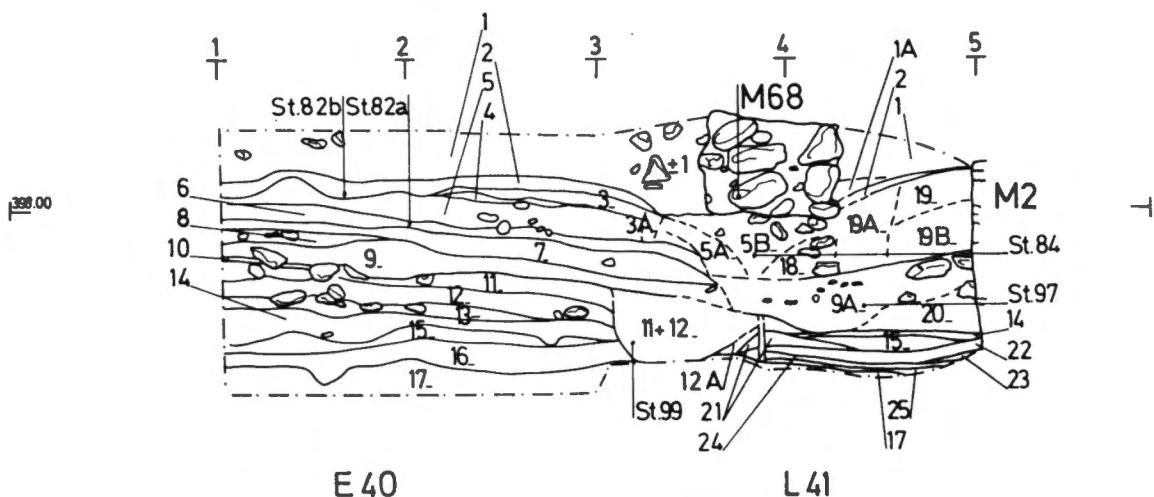


Fig. 14
Coupe stratigraphique P31 sous la propriété 3 et sous la route

P12: tableau des couches

Couche	Description	Interprétation	K	Datation
14	sable et graviers gris-vert, nombreux galets			
12	argile beige très compacte, galets posés à plat au sommet	sol de terre battue		
11	sable limoneux gris foncé, gravillons	prob. occupations: recharges		
13	sable légèrement limoneux, quelques galets	prob. occupations: recharges		
15	limon sableux	prob. occupations: recharges		
10	limon sableux gris-vert	prob. occupations: recharges		
9	sable brun-noir très organique, gravillons, galets	prob. occupations: recharges	863	prob. Claude-Néron
8	limon légèrement sableux verdâtre, rares traces d'oxydation	remblais		
7	limon argileux brun, assez compact	sol de terre battue		
6	sable limoneux gris-beige, quelques graviers	sol de terre battue		
5	sable légèrement limoneux gris, quelques galets et gravillons	remblais	857	dès 50-70
4	sable limoneux brun, graviers, quelques galets, rares éclats de tuiles et de mortier, très organique	remblais	763	dès époque flavienne
2	galets dans une matrice de sable limoneux brun	sol de terre battue st. 19 (état 1)	844	fin du I ^{er} à milieu du II ^e s.
3	galets et boulets, mortier fusé	démolition/remblais de l'état 1	920	dès l'époque flavienne au II ^e s.
1	sable limoneux brun-noir très organique, graviers, galets, fragments de tuiles, rares éclats de mortier	démolition de l'état 1		

Fig. 15

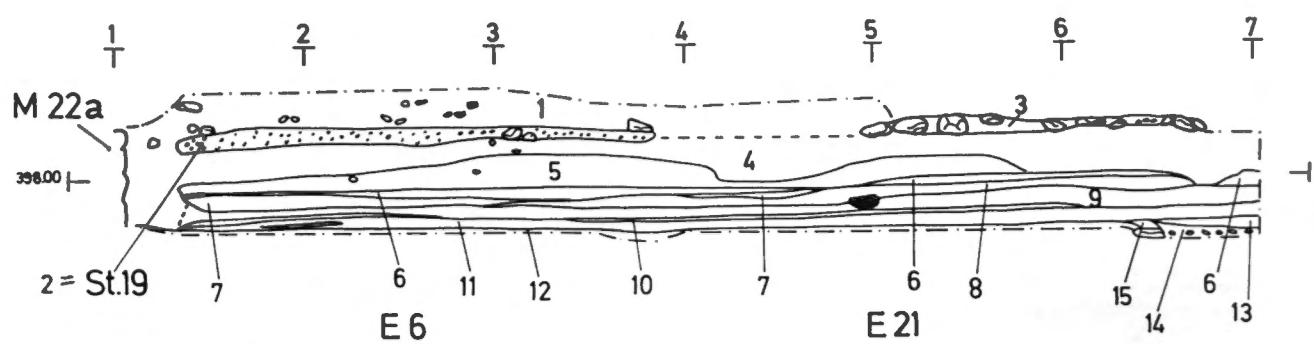


Fig. 15
Coupe stratigraphique P12 sous la propriété 4 et sous E6



Fig. 16 · Propriété 3, L2, P28a/c, M3a, M5, st. 60

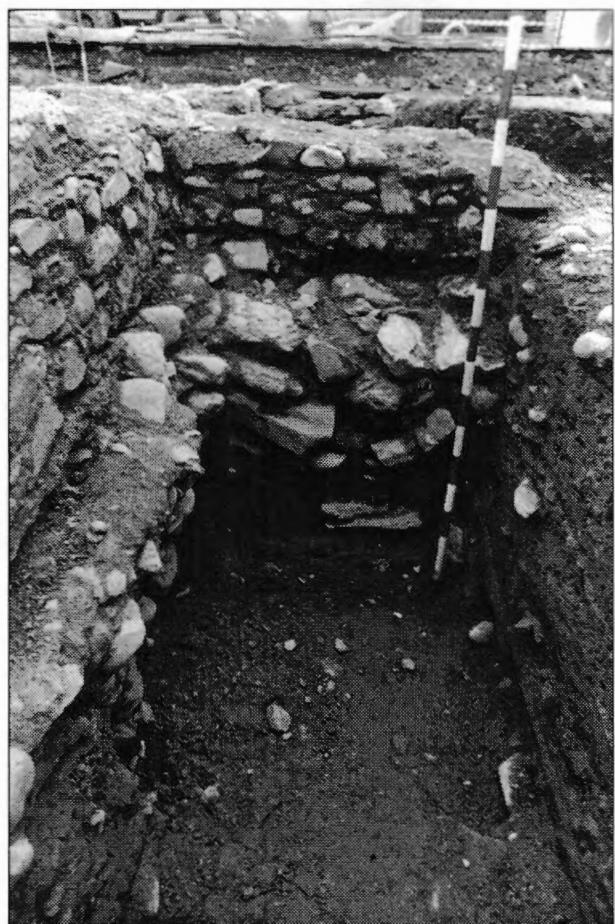


Fig. 17 · Propriété 3, L2, P28a/b, M3a, M5, st. 98



Fig. 18 · Dernière construction en structures légères
à l'extrême E du chantier, sous L32, M66, M71, st. 47

K 993



Fig. 19 · Dernière construction en structures légères à l'extrême E du chan-
tier, sous L32, st. 43, st. 46, st. 47



Fig. 20 · Propriétés maçonnées: vue d'ensemble



Fig. 21 · Propriétés maçonnées: vue d'ensemble



Fig. 22 · Bordure méridionale de la route st. 82b, P35, st. M



Fig. 23 · Propriété 1, portique E39, M49, st. 53



Fig. 24 · Propriété 1, annexe L27a, M61, M61a, M63



Fig. 25 · Propriété 1, annexe L27a, colombage M61



Fig. 26 · Propriété 1, annexe L27a, colombage M61, M61a



Fig. 27 · Propriété 1, L34a, M47

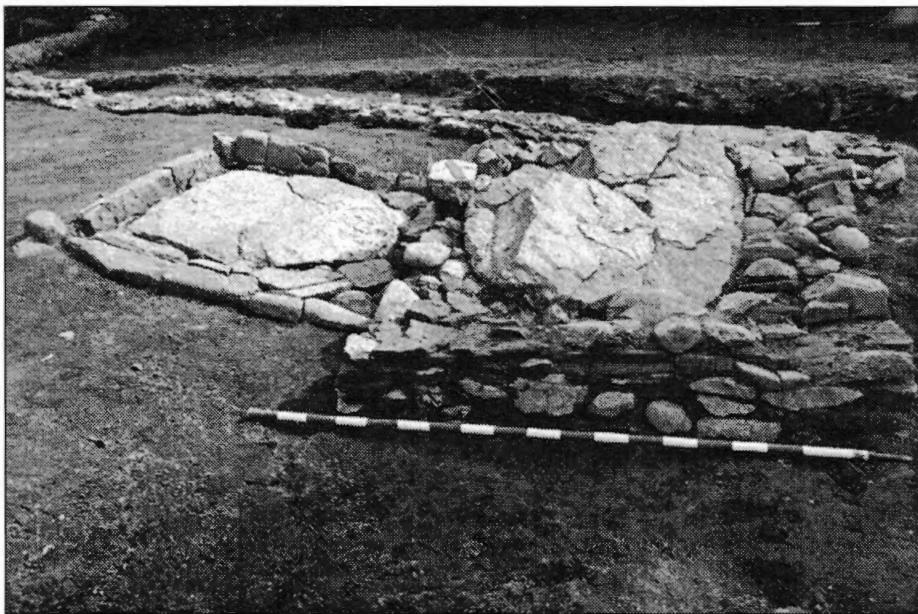


Fig. 28 · Propriété 1, L34a, st. 36, st. 37



Fig. 29 · Propriété 1, L34a, st. 36, st. 37



Fig. 30 · Propriété 1, L34a, st. 36

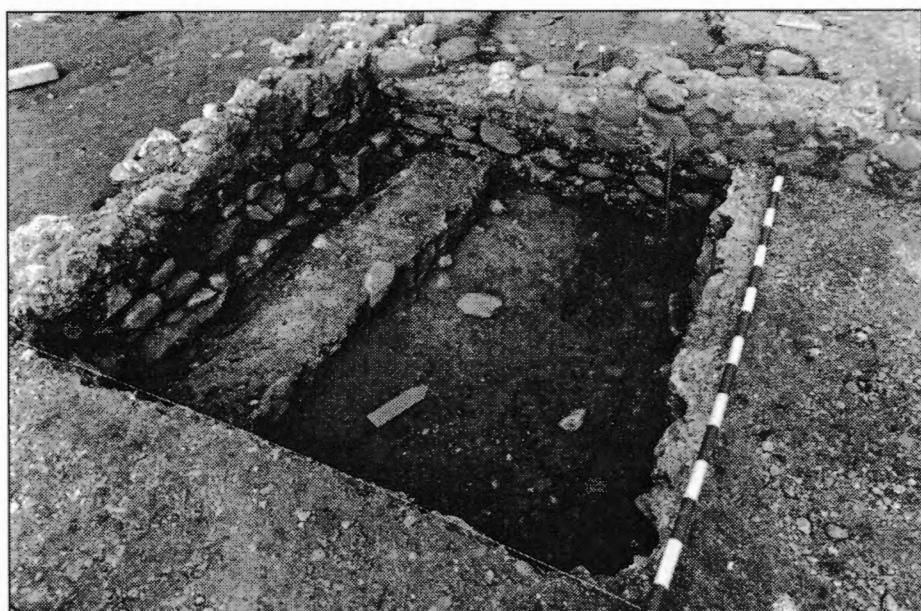


Fig. 31 · Propriété 2, sous L24, M43, M33, M45, st. 54



Fig. 32 · Propriété 2, L22, M44, M45, st. 26



Fig. 33 · *Ambitus* E42, M3b, M62d, M70, st. 56



Fig. 34 · Propriété 2, portique E37, M62a



Fig. 35 · Propriété 3, portique E18, st. 87



Fig. 36 · Propriété 3, L3, M18, M50, st. 6

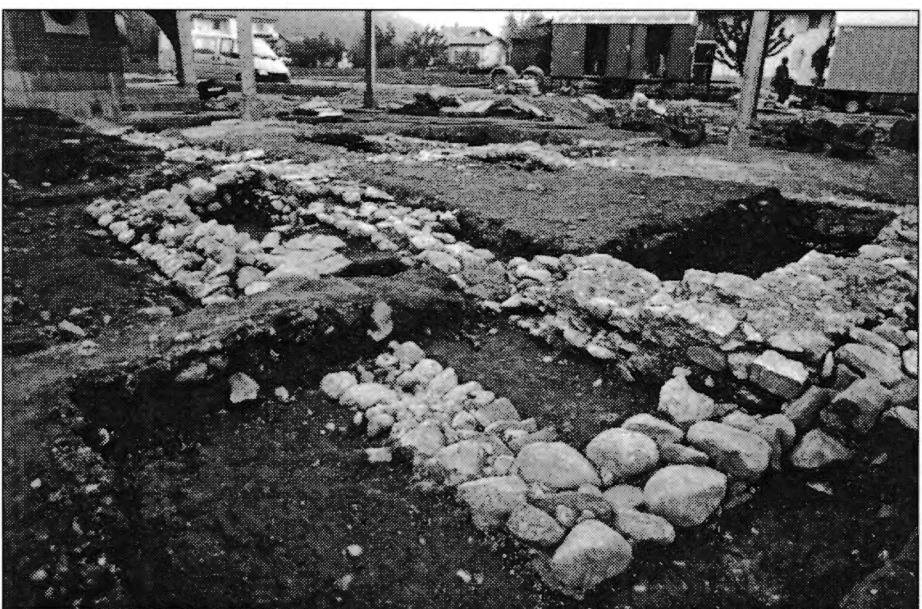


Fig. 37 · Propriété 3, L41, M2, M67, M68, M69



Fig. 38 · Propriété 4, portique E14, M11, st. 30'



Fig. 39 · Propriété 5, portique E13, M13, st. 89'

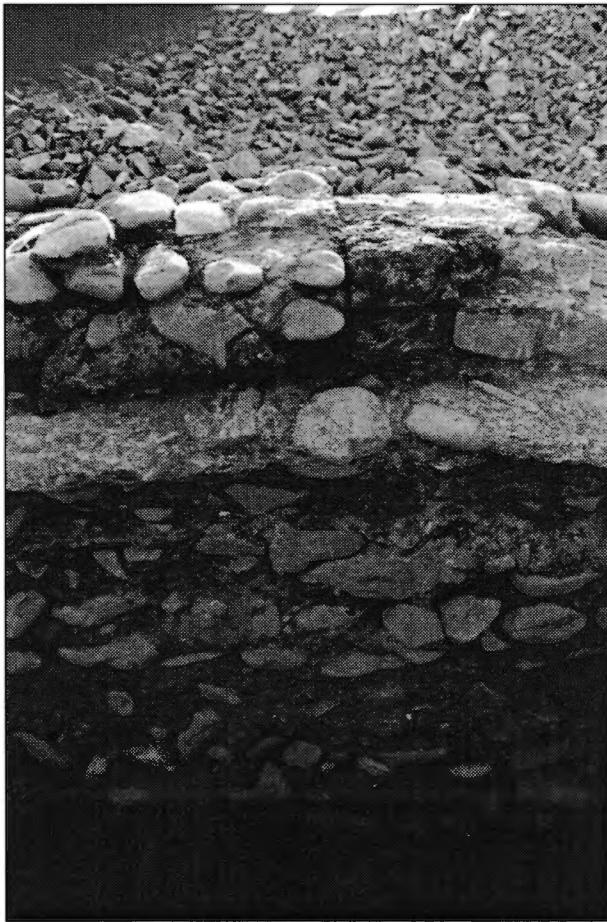


Fig. 40 · Propriété 5, portique E16/17, M29, st. 91'



Fig. 41 · Sur propriété 2, cave haute L12, M42, M59b, st. 38



Fig. 42 · Tombe à inhumation sur E9, st. 21



Fig. 43 · Tombe à inhumation sur E4, st. 28

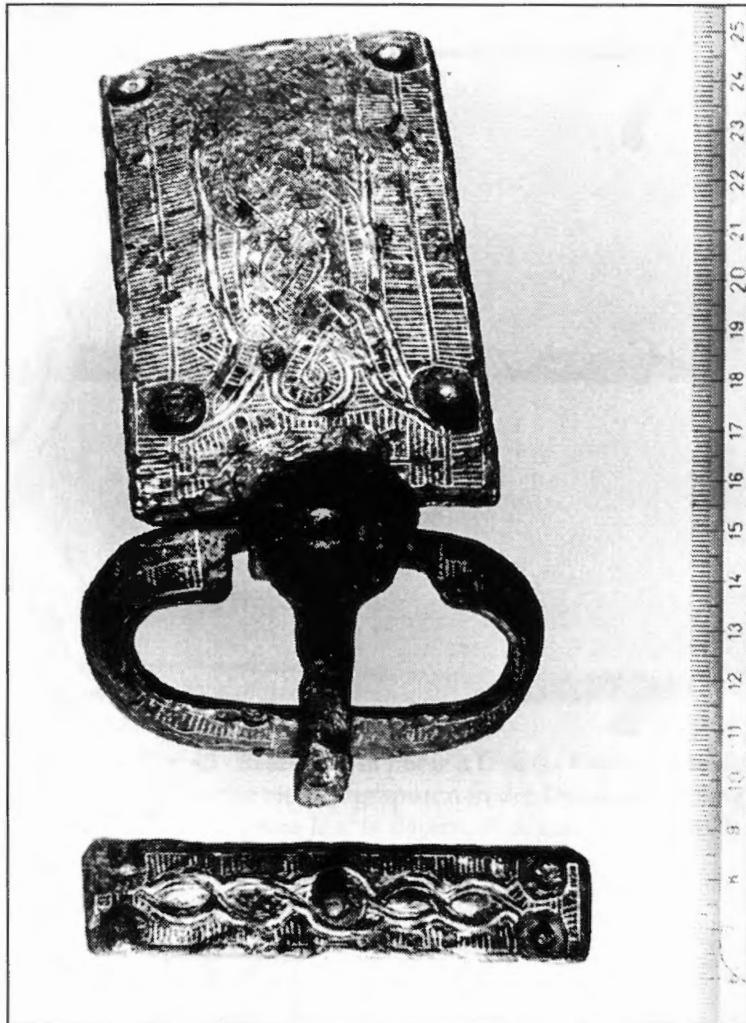


Fig. 44 · Plaque-boucle de ceinture et contre-plaque en fer damasquiné de la tombe st. 21

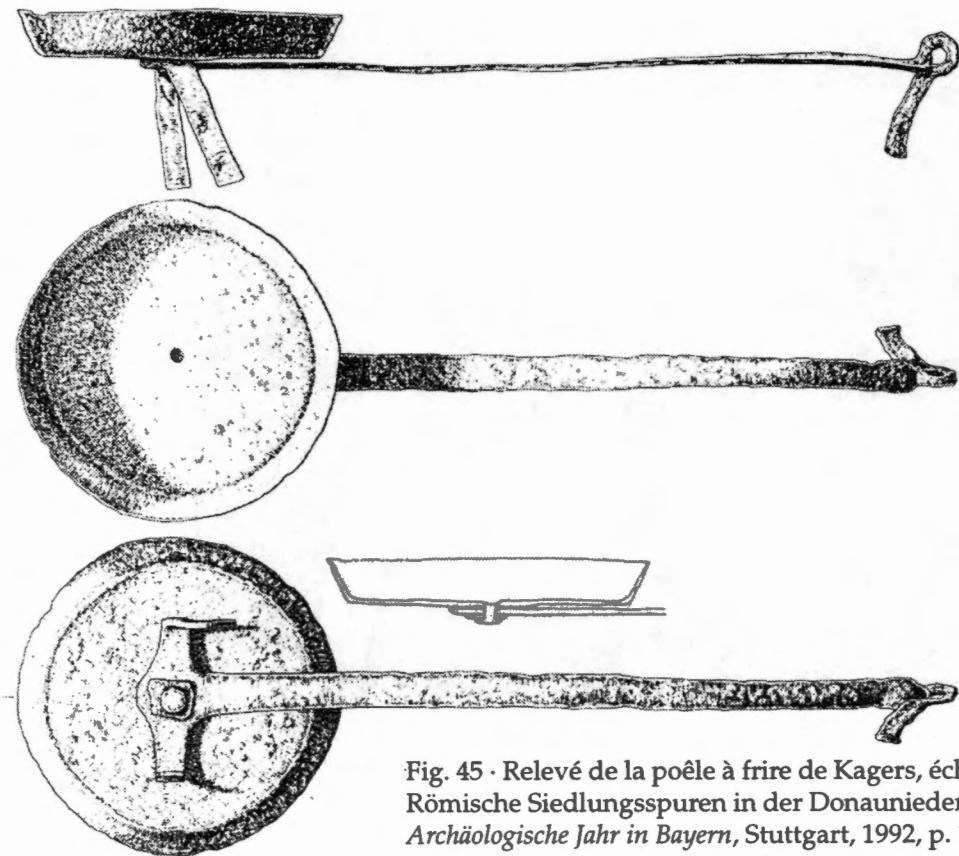


Fig. 45 · Relevé de la poêle à frire de Kagers, échelle 1:4 (in J. Traumer, Römische Siedlungsspuren in der Donauunterung bei Kagers, *Das Archäologische Jahr in Bayern*, Stuttgart, 1992, p. 109)

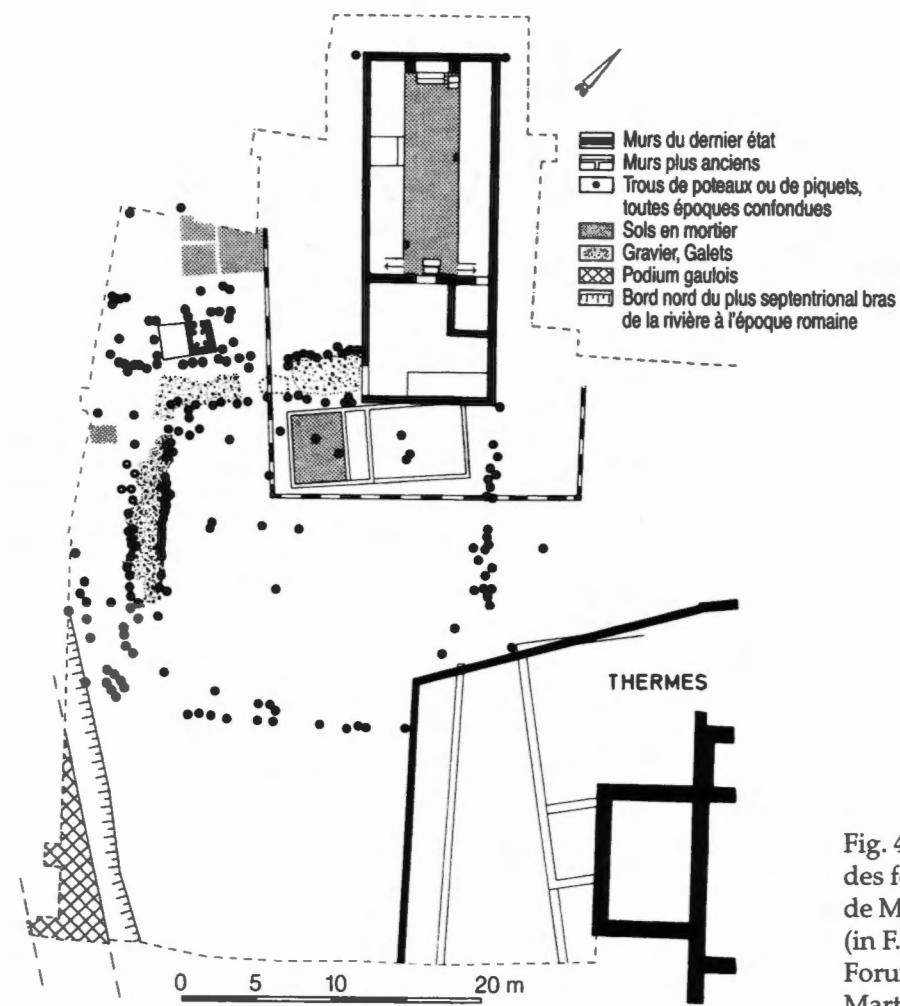


Fig. 46 · Plan schématique des fouilles du mithraeum de Martigny et de ses alentours (in F. Wiblé, le mithraeum de Forum Claudii Vallensium, Martigny, in *AS*, 18, 1995, p. 3)

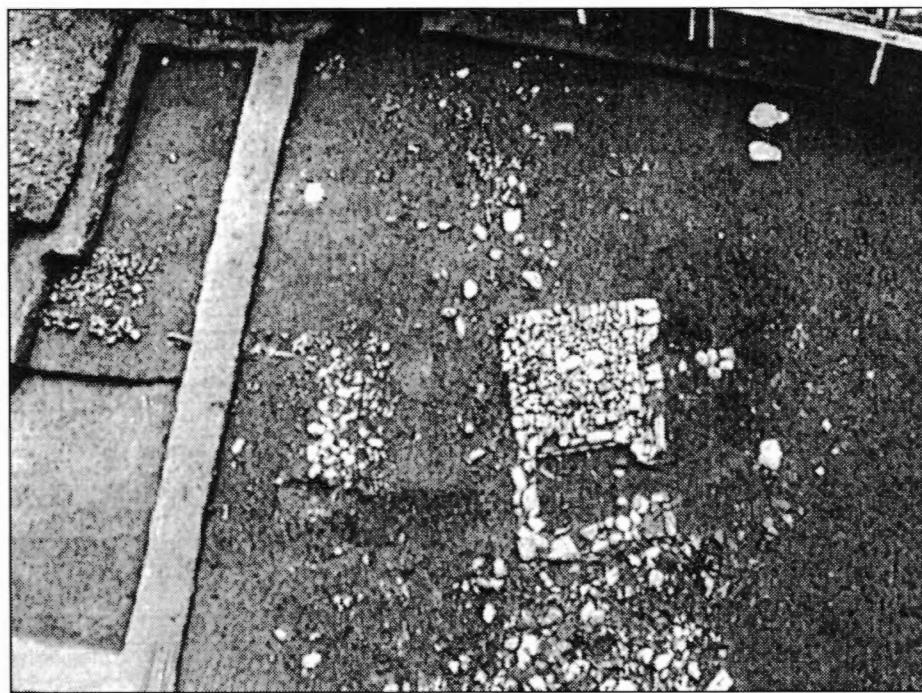


Fig. 47 · Four et plate-forme à proximité du mithraeum de Martigny (in F. Wiblé, le mithraeum de Forum Claudii Vallensium, Martigny, in AS, 18, 1995, p. 5)



Fig. 48 · Four et plate-forme à proximité du mithraeum de Martigny

Tableau des murs

No	Propr.	Description	Larg.	(m)	Alt.	moy	(m)	Rattaché à (st.)	Réf.
			fond.	élév.	fond f.	sommet f.	ressaut		
1a	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,70	0,60	?	398,32		st. 1	
1b	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,70	0,60	?	398,32			Fig. 21
2	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,70	0,65	397,20	398,30			Fig. 13, 14, 37
3a	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,90	0,58	?	397,97	398,45	st. 1, st. 71	Fig. 12, 16, 17
3b	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,70	0,65	397,20	398,33		st. 56	Fig. 33
4	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,80	min. 0,60	?	398,40		st. 1, st. 6, st. 71	
5	3	mur maçonné (état 1, 2)	min. 0,52	0,42	397,70	398,29		st. 1	Fig. 12, 13, 17
6	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,65	0,50	397,92	398,35		st. 85?	
8	4	mur maçonné (état 2)	0,80	0,50	?	398,35			
9	4	fondations en pierres sèches (état 2)	0,85		?	conservé 398,46			
10	4	mur maçonné (état 2)	min. 0,90	0,60	397,40	398,23		st. 30'	
11	4	mur maçonné (état 1, 2)	0,60	0,55	397,10	398,04		st. 30, st. 30'	Fig. 38
12	4	fondations en pierres sèches (état 2)	0,85		397,60	conservé 398,33			
13	5	mur maçonné (état 1, 2)	?	0,60	396,90	398,00		st. 89, st. 89', st. 11	Fig. 39
14a	2 + 3	mur maçonné (état 2)	min. 0,70	0,60	?	398,47		st. 32	
14b	3	mur maçonné (état 2)	min. 0,70	0,60	?	398,47		st. 3, st. 32	
15	2	mur maçonné (état 1, 2)	0,80	0,60	397,50 à 397,80	397,93 à 398,40			
16	sur 2	mur maçonné	0,40		397,80				
18	3	mur détruit? (état 1?, 2?)	?	?	?	398,40			Fig. 36
20	5	fondations maçonnées (état 2)	0,70		397,22	conservé 398,22			
22a	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,80	0,70	?	398,25		st. 88	
22b	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,85	0,60	398,00	398,24			
23	3	mur maçonné (état 1, 2)	0,90	0,70	?	à l'est: 398,32 à l'ouest: 398,20		st. 86, st. 87	
24	4	fondations maçonnées (état 2)	0,75	-	397,90	conservé 398,27			
25	4	fondations en pierres sèches (état 2)	0,60	-	398,00	conservé 398,25		st. 11?	
26	5	mur maçonné (état 1?, 2)	1,00	-	396,90	398,10			
27	5	mur maçonné (état 1, 2)	?	0,45	?	398,08		st. 90, st. 90'	
29	5	mur maçonné (état 1, 2)	?	0,60	396,80	398,00		st. 91, st. 91'	Fig. 40
30	3	mur maçonné (état ?)	0,38		397,85	conservé 398,20			
31	3	mur maçonné (état ?)	0,38		?	conservé 398,29			
33	2	mur maçonné (état 1, 2)	min. 0,60	0,50	397,80	à l'ouest: 398,00 à l'est: 398,25	à l'est: 398,60	st. 26, st. 27, st. 48, st. 54, st. 55, st. 57, st. 58	Fig. 11
35	sous 3	solin de pierres sèches	0,20		?	conservé 397,95		st. 17	
38	3	mur maçonné (état 2)	0,70	0,45	397,96	398,50		st. 3	
39	2	mur maçonné (état 1, 2)	0,85	0,65	397,50	398,28		st. 5	
40a	4	mur maçonné (état 1, 2)	0,80	0,50	397,43	398,14			
40b	4	massif maçonné (état 2)	0,80		398,05	conservé 398,45			
41	3	contre-mur maçonné (état ?)	0,55		398,00	conservé 398,30			
42	sur 2	mur maçonné	0,40		397,80				Fig. 41
43	sous 2	solin maçonné	0,40		398,19	398,33			Fig. 11, 31
44	2	mur maçonné (état 1, 2)	min. 0,85	?	?			st. 26, st. 48, st. 54, st. 55	
45	2	mur maçonné (état 1, 2)	0,45	0,45	398,16			st. 26, st. 54	Fig. 11, 31

Tableau des murs

No	Propr.	Description	Larg. (m)		Alt. moy (m)			Rattaché à (st.)	Réf.
			fond.	élév.	fond f.	sommet f.	ressaut		
46	2	mur maçonné (état 1, 2)	?	0,50	?	398,30?		st. 54, st. 55	
47	1	mur maçonné	min. 0,80	0,70	?	398,30		st. 53	Fig. 27
48	1	mur maçonné	min. 0,65	0,55	?	398,30			Fig. 20
49	1	fondations de portique	0,40		398,15	conservé 398,58		st. 53	Fig. 10, 23
50	3	mur détruit? (état 1? 2?)	?		?	conservé 398,35			Fig. 36
51	2	solin maçonné (état 1, 2?)	?	0,30	?	?			
52	1	solin maçonné	0,40	0,30	398,25	398,47	planie: 398,60	st. 40, st. 80	Fig. 10
53	2	solin maçonné (état 1, 2?)	min. 0,50	0,35	397,60	397,80			
54	1	solin maçonné	0,45	0,30	398,16	398,45	planie: 398,60	st. 39, st. 40, st. 41	
55	1	solin maçonné	0,35	0,25	398,37	398,55	planie: 398,65	st. 39, st. 40	Fig. 10
56	1	solin maçonné	0,35	0,25	398,24	398,47	planie: 398,62	st. 39, st. 41	Fig. 10
57	1	solin maçonné	0,45	0,25	398,30	398,45	planie: 398,61	st. 41, st. 77	Fig. 10
58/60	2	mur maçonné (état 2)	0,80	0,50	?	398,25		st. 55	
59a	2	mur maçonné (état 1, 2)	min. 0,65	0,58	?	398,40?		st. 48	
59b	sur 2	mur maçonné	0,90		397,25	conservé 398,30		st. 38	Fig. 41
60a	2 + 3	mur maçonné (état 2)	0,85	0,50	?	398,35			
61	1	pan-de-bois	0,35	0,20	?	398,30			Fig. 24, 25, 26
61a	1	pan-de-bois	0,35	0,20 ?	398,30				Fig. 24, 26
62a	2	pile de fondation de portique (état 2)	0,75	0,65	398,00 ?	398,20			Fig. 34
62b	2	pile de fondation de portique (état 1?, 2?)	1,00		?	conservé 398,18			
62c	2	pile de fondation de portique (état 1?, 2?)	0,90		?	conservé 398,28			
62d	2	pile de fondation de portique (état 2)	0,60		?	398,52		st. 56	Fig. 33
63	1	pan-de-bois	0,35		?	398,30			Fig. 23, 24
64	1	solin de pierres sèches	0,70?		397,90	conservé 398,16			Fig. 10
66	sous 1	solin de pierres sèches	0,30		?	398,35		st. 47, st. 49	Fig. 18
67	3	fondations en pierres sèches (état 2)	0,60		398,10	conservé 398,49			Fig. 37
68	3	fondations en pierres sèches (état 2)	0,70		397,95	conservé 398,41			Fig. 14, 37
69	3	fondations en pierres sèches (état 2)	0,60		398,02	conservé 398,30		st. 56?	Fig. 37
70	2	mur maçonné (état 2)	0,70	0,60	?	398,30?		st. 56	Fig. 33
71	sous 1	solin de pierres sèches avec deux fragments architecturaux (K993)	0,15		398,10	398,21		st. 47	Fig. 10, 18
72	sous 1	solin de pierres sèches	0,10		?	398,26		st. 43, st. 47	
73	sous 1	solin de pierres sèches	?		?	398,28		st. 47	Fig. 10
74	sous 1	solin de pierres sèches	0,10		?	398,25		st. 49	Fig. 10
75	sous 1	solin de pierres sèches	?		?	398,25		st. 49	
76	sous 3	solin de pierres sèches	0,30 à 0,60		?	conservé 398,15			
77	sous 3	solin de pierres sèches	0,18		397,70	conservé 397,80			
78	sous 3	solin de pierres sèches	0,17		?	conservé 397,90			
79	sous 4	solin de pierres sèches	0,30		?	conservé 397,90			

Tableau des structures

No	E/L	Description	Dimens. (m)		Alt. moy (m)		Rattaché à (M, st)	Réf.
			longueur	largeur	fond	sommet		
1	2	sol de terrazzo (état 1?, 2)	8,00	5,00	398,30	398,47	M1a, M3a, M4, M5	Fig. 12
3	9	sol en <i>opus signinum</i> (état 2)	conservé 3,20	conservé 2,20	398,34	398,49	M4, M14b, M39	
5	11	sol de terrazzo (?) (état 1?, 2)	conservé 1,80	conservé 0,90	398,20	398,40	M15, M39	
6	3/9	solin maçonné (état 1? 2?)	conservé 0,95	0,40	398,05	conservé 398,32	M4	Fig. 36
7	13	trou de poteau (état 2?)	diam. 0,26		397,85	conservé 398,02	st. 8, 9, 10	
8	13	trou de poteau (état 2?)	diam. 0,28		397,80	conservé 398,03	st. 7, 9, 10	
9	13	trou de poteau (état 2?)	diam. 0,25		397,86	conservé 398,05	st. 7, 8, 10	
10	13	trou de poteau (état 2?) (K806: remplissage)	diam. 0,26		397,85	conservé 398,01	st. 7, 8, 9	
11	14	empierrement en pierres sèches (état 2)	1,00	1,00	398,05	conservé 398,39	M13, M25?	
16	14	empierrement maçonné (état 2)	conservé 1,70	1,60	?	conservé 398,45		
17	sous 5	caniveau?	conservé 1,00	conservé 0,40	?	397,90	M35	
19	6	sol de galets et de terre battue (état 1)	conservé 4,00	conservé 2,50	398,16	398,25	M22a/b	Fig. 15
26	22	sol en <i>opus signinum</i> (état 1, 2)	4,00	3,60	398,38	398,65	M33, M44, M45, M56, st. 27	Fig. 32
27	19/22	planie de seuil (état 1, 2)	1,24	0,40	-	398,61	M33, st. 26	
30	13/14	planie de seuil (état 1)	conservé 2,05	0,60	-	398,10	M11	Fig. 38
30'	13/14	planie de seuil (état 2)	2,05	0,60	-	398,10	M10, M11	Fig. 38
32	10	fondations maçonnées (état 2)	conservé 0,80	0,50	397,94	398,53	M14a/b	
36	34a	four maçonné	2,80	1,90	?	conservé 398,60	st. 37	Fig. 8, 20, 28, 29, 30
37	34a	foyer de dalles de schiste	1,70	1,60	398,20	398,40	st. 36	Fig. 8, 20, 28, 29
38	12	seuil de la cave haute	1,30	0,65	398,00	398,31	M59b	Fig. 41
39	32	sol de terrazzo	3,20	4,30	398,55	398,65	M47, M54, M55, M56	Fig. 10
40	29	sol de terrazzo	3,50	4,30	398,54	398,65	M47, M52, M54, M55	Fig. 10
41	33	sol de terrazzo	3,50	4,20	398,44	398,65	M47, M54, M56, M57	Fig. 10
43	sous 32	foyer de dalles de terre cuite	0,90	0,62	398,20	398,30	M72, st. 47, st. 46?	Fig. 10, 19
44	sous 33	foyer d'argile et de galets	1,50	conservé 1,30	397,90	398,27		Fig. 10
45	34a/b	remplissage de fosse	conservé 1,50	0,50	398,17	?		Fig. 10
46	sous 32	trou de poteau	diam. 0,20		?	398,30	st. 47, st. 43?	Fig. 19
47	sous 28 29/31	sol de terrazzo	4,20	3,60	398,20	398,31	M66, M71, M72, M73, st. 43, st. 46	Fig. 10, 18, 19
48	26	sol en <i>opus signinum</i> (état 1?, 2)	conservé 1,00	4,20	?	398,59	M33, M56, M59a	
49	sous 28 29/31	sol de terrazzo	conservé 5,30	conservé 1,70	398,20	398,27	M66?, M74, M75	Fig. 10
50	sous 34b	trou de poteau	diam. 0,18		398,00	conservé 398,10	st. 51?, st. 96?	
51	sous 34b	trou de poteau	diam. 0,12		397,95	conservé 398,06	st. 50?, st. 96?	
52	34a	foyer d'argile et de galets	1,20	?	397,95	398,15		

Tableau des structures

No	E/L	Description	Dimens. (m)		Alt. moy (m)		Rattaché à (M, st)	Réf.
			longueur	largeur	fond	sommet		
53	37/39	seuil du portique M49	2,30	0,30	398,16	398,35	M47, M49	Fig. 23
54	24	sol en <i>opus signinum</i> (état 2)	4,00	3,40	398,40	398,70	M33, M44, M45, M46, st. 57	Fig. 11, 31
55	25	sol en <i>opus signinum</i> (état 1?, 2)	4,50	4,00	?	398,65	M33, M44, M46, M58/60, st. 58	
56	42	empierrement maçonné, lié à un sol de <i>terrazzo</i> ?	1,50	0,70	?	398,54	M2, M3b, M62d, M70	Fig. 33
57	19/24	planie de seuil (état 1, 2)	1,30	0,45	-	398,51	M33, st. 54	
58	19/25	planie de seuil (état 1, 2)	1,20	0,40	-	398,41	M33, st. 55	
59	sous 1	solin de pierres sèches	conservé 0,30	conservé 0,20	397,12	397,18		Fig. 13
60	sous 2	solin de pierres sèches	conservé 1,76	conservé 0,34	397,20	397,30		Fig. 12, 16
71	4/23	radier de boulets en pierres sèches (état 2)	0,70	0,70	?	398,50	M3a, M4	
72	sous 24	foyer d'argile et de galets	conservé 0,80	conservé 0,10	397,70	397,80		Fig. 11
77	34b	sol de <i>terrazzo</i>	conservé 3,00	conservé 0,60	398,56	398,65	M47, M57, M48?	Fig. 10
80	31	sol de <i>terrazzo</i>	conservé 2,20	conservé 0,80	398,48	398,57	M47, M52	Fig. 10
82a	35	route	-	7,50	398,00	conservé 398,10	st. 93a/b, F	Fig. 10
82a	40/41	route	-	-	397,80	conservé 398,00	st. 97	Fig. 14
82b	35	route	-	10,00	398,10	conservé 398,40	st. 83	Fig. 10
82b	40/41	route (état 1)	-	-	398,00	conservé 398,20	st. 84	Fig. 14
82b	40	route (état 2)	-	-	398,20	?		Fig. 14
83	35	fossé de route st. 82b	-	1,00	397,90	conservé 398,40	st. 82b	Fig. 10
84	40/41	fossé de la route st. 82b (état 1)	-	0,90	397,64	conservé 398,20	st. 82b	Fig. 14
85	5	dalle de seuil?	0,90	0,42	398,14	398,30	M6?	
86	18/20	planie de seuil (état 1, 2)	conservé 0,50	0,70	-	398,32	M23	Fig. 21
87	18/20	planie de seuil (état 1, 2)	2,40	0,80	-	398,21	M23	Fig. 35
88	6/18	planie de seuil (état 1, 2)	2,20	0,80	-	398,30	M22a/b	
89	13/14	planie de seuil (état 1)	2,50	0,60	-	398,00	M13	Fig. 39
89'	13/14	planie de seuil (état 2)	2,50	0,60	398,00	398,25	M13	Fig. 39
90	13	planie de seuil (état 1)	7,00?	conservé 1,00	-	398,08	M27	
90'	13	seuil bouché? (état 2)	7,00	-	398,08	conservé 398,30	M27	
91	13/16/17	planie de seuil (état 1)	conservé 1,40	1,00	-	398,00	M29	Fig. 40
91'	13/16/17?	seuil bouché? (état 2)	conservé 1,40	1,00	398,00	conservé 398,30	M29	Fig. 40
92	6/21	empierrement en pierres sèches (état 2)	2,50	1,20	397,70	conservé 398,45		
93a	35	fossé de la route st. 82a	-	1,00	397,30	conservé 397,90	st. 82a	Fig. 10
93b	35	fossé de la route st. 82a	-	0,90	397,60	conservé 398,00	st. 82a	Fig. 10
94	sous 34a/39	solin?	?	0,20	397,54	397,70		Fig. 10
95	sous 34a/b	remplissage de fosse	?	0,60	398,00	398,18		Fig. 10

Tableau des structures

No	E/L	Description	Dimens. (m)		Alt. moy (m)		Rattaché à (M, st)	Réf.
			longueur	largeur	fond	sommet		
96	sous 34a/b	trou de poteau	diam. 0,22	-	?	conservé 398,00	st. 50?, st. 51?	
97	40/41	fossé de la route st. 82a	-	conservé 1,20	397,32	conservé 397,80	st. 82a	Fig. 14
98	sous 2	solin de pierres sèches	conservé 1,76	conservé 0,30	397,30	397,44		Fig. 12, 17
99	sous 40	fossé	-	0,70	?	conservé 397,58		Fig. 14
100	sous 29	sol de terrazzo	conservé 0,80	1,00	?	398,40	M72, M74	
M	-	pile de fondations de portique	1,40	?		conservé		Fig. 2, 22
F	-	fossé de la route st. 82a	-	1,00	397,60	conservé 398,00	st. 82a	

Liste des ensembles de matériel céramique (K)

<i>Ensembles de matériel céramique (K)</i>	<i>Situation (Profil/Planum)</i>	<i>Datation (siècle)</i>	<i>Réf.</i>
757	P27, c.6	II ^e	Fig. 13
761	P10, c.1a; P22, c.1	III ^e	
762	P22, c.2	III ^e	
763	P12, c.4	dès l'époque flavienne	Fig. 15
765	E6, Pl.S1/1/c.A(?)	dès fin II ^e - III ^e	
783	E6, Pl.S1/1/c.D	époque flavienne	
796	L3, Pl.S1/1/c.G, H	dès 60-70	
801	E14, PLS5/1/c.E	100-150	
803	E14, S2: carnet K	II ^e -III ^e : mélange	
806	E13: remplissage de st. 10	dès 2 ^{ème} moitié I ^{er} - II ^e	
829	P6, c.10	I ^{er} av. J.-C.	
831	P29, c.1	III ^e , peut-être IV ^e	
842	E23: carnet K	III ^e + moderne	
844	P12, c.2	fin I ^{er} - milieu II ^e	Fig. 15
847	L5, Pl.S3/1/c.B	Néron-Vespasien	
857	P12, c.5	dès 50-70	Fig. 15
859	L22, Pl.S1/croquis 1	III ^e	
862	P13, c.18	60-80	
863	P12, c.9	prob. Claude-Néron	Fig. 15
894	E28, PLS1B/4/c.1	I ^{er} - fin III ^e , peut-être IV ^e + moderne	
895	E23, PLS1/1/c.A	1 ^{ère} moitié II ^e	
897	L25: carnet K	III ^e	
899	E23, PLS1/1/c.C?	époque flavienne	
920	P12, c.3	dès l'époque flavienne au II ^e	Fig. 15
940	P25b, c.28	Vespasien: 60-80 ou 70-90	Fig. 10
941	P25b, c.28	idem K940	Fig. 10
942	P25b, c.28	idem K940	Fig. 10
945	P25b, c.30	idem K940	Fig. 10
948	P25b, c.26	idem K940	Fig. 10
951	P25b, c.28A	idem K940	Fig. 10
953	P25b, c.26A	idem K940	Fig. 10
954	P25b, c.28, 28A	idem K940	Fig. 10
955	P25b, c.30	idem K940	Fig. 10
956	P25b, c.30	idem K940	Fig. 10
957	P25b, c.28A	idem K940	Fig. 10
958	P25b, c.28A	idem K940	Fig. 10
959	P25b, c.30	idem K940	Fig. 10
963	P25b, c.26	idem K940	Fig. 10
965	P25b, c.13B	Claude-Néron	Fig. 10
966	P25b, c.43a	idem K940	Fig. 10
967	P25b, c.31	idem K940	Fig. 10
970	P25b, c.15	idem K965	Fig. 10
971	P25b, c.28	idem K940	Fig. 10
972	P25b, c.34A	Auguste tardif à Tibère	Fig. 10
974	P25b, c.16	idem K972	Fig. 10
975	P25b, c.30, fond de 28	idem K940	Fig. 10
978	L27a, PLS2/1/c.A', A''	TPQ: milieu III ^e - 2 ^{ème} moitié III ^e	
980	L34a, Pl.st. 36	1 ^{ère} moitié II ^e - 2 ^{ème} moitié II ^e	
983	P25b, c.18	idem K940	Fig. 10
984	P25b, c.26	idem K940	Fig. 10
986	P25b, c.2G	idem K940	Fig. 10

Liste des ensembles de matériel céramique (K)

<i>Ensembles de matériel céramique (K)</i>	<i>Situation (Profil/Planum)</i>	<i>Datation (siècle)</i>	<i>Réf.</i>
987	P25b, c.13B	idem K965	Fig. 10
988	P25b, c.28	idem K940	Fig. 10
992	P25a, c.XXIV	40-20 av. J.-C.	Fig. 10
995	P31, c.1	2ème moitié Ier	Fig. 14
996	P28, c.3	extrême fin Ier - début II ^e jusqu'à Trajan	Fig. 12
997	P28, c.1	idem K996	Fig. 12
998	P28, c.2, 4	époque flavienne	Fig. 12
999	P31, c.19	époque flavienne	Fig. 14
1000	P26, c.1	dès milieu II ^e	
1001	P26, c.2, 3	Néron-Vespasien	
1004	P26, c.3A	époque flavienne	
1006	P33, c.1, 1a	fin II ^e , voire III ^e	Fig. 11
1008	P31, c.3	2ème moitié Ier	Fig. 14
1010	P31, c.5	dès 2ème moitié Ier	Fig. 14
1013	P28, c.15	Néron-Vespasien	Fig. 12
1018	P28, c.21	50-100	Fig. 12
1019	P28, c.26	1ère moitié ou milieu Ier	Fig. 12
1022	P28, c.26	Néron-Vespasien	Fig. 12
1024	P28, c.26	40-60	Fig. 12
1027	P28, c.22	30-50	Fig. 12
1031	P28, c.25	Ier	Fig. 12
1032	P28, c.26	50-70	Fig. 12
1035	P33, c.5bis	50-70	Fig. 11
1038	P33, c.6	prob. 2ème moitié Ier	Fig. 11
1039	P31, c.19	époque flavienne	Fig. 14
1041	P31, c.19A, 19B	époque flavienne: 70-90?	Fig. 14
1042	P31, fond c. 19A, fond c. 19B, c. 18	époque flavienne: 60-80?	Fig. 14
1043	P33, c.9	Auguste tardif: 10 av. à 10 ap. J.-C.	Fig. 11
1044	P33, c.12, 12B	prob. Auguste tardif à Tibère	Fig. 11
1045	P33, c.12c, 12	Auguste tardif: 10 av. à 20 ap. J.-C.	Fig. 11

Liste des pesons

No inventaire	No d'ensemble de matériel (K)	Situation (Profil/Planum)	Réf.
88/76	951	L34b: P25b, c. 28A	Fig. 10
88/86	967	L34b: P25b, c. 31	Fig. 10
88/88	967	L34b: P25b, c. 31	Fig. 10
88/89	967	L34b: P25b, c. 31	Fig. 10
88/90	967	L34b: P25b, c. 31	Fig. 10
88/92	?	L34b: P25b, c. 28B	Fig. 10
88/93	968	L34b: remplissage de st. 50	
88/94	970	L34a: P25b, c. 15	Fig. 10
88/95	968	L34b: remplissage de st. 50	
88/105	984	L34b: P25b, sommet de c. 28A et c. 26	Fig. 10
88/106	984	L34b: P25b, sommet de c. 28A et c. 26	Fig. 10
88/107	984	L34b: P25b, sommet de c. 28A et c. 26	Fig. 10
88/108	984	L34b: P25b, sommet de c. 28A et c. 26	Fig. 10
88/109	984	L34b: P25b, sommet de c. 28A et c. 26	Fig. 10
88/110	984	L34b: P25b, sommet de c. 28A et c. 26	Fig. 10
88/111	984	L34b: P25b, sommet de c. 28A et c. 26	Fig. 10
88/117	990	L34b: remplissage de st. 96	
88/118	990	L34b: remplissage de st. 96	

Fig. 49 Massongex : Turnauie 1988
Pierre à pierre des dernières constructions en structures légères et route contemporaine
Ech. 1:100

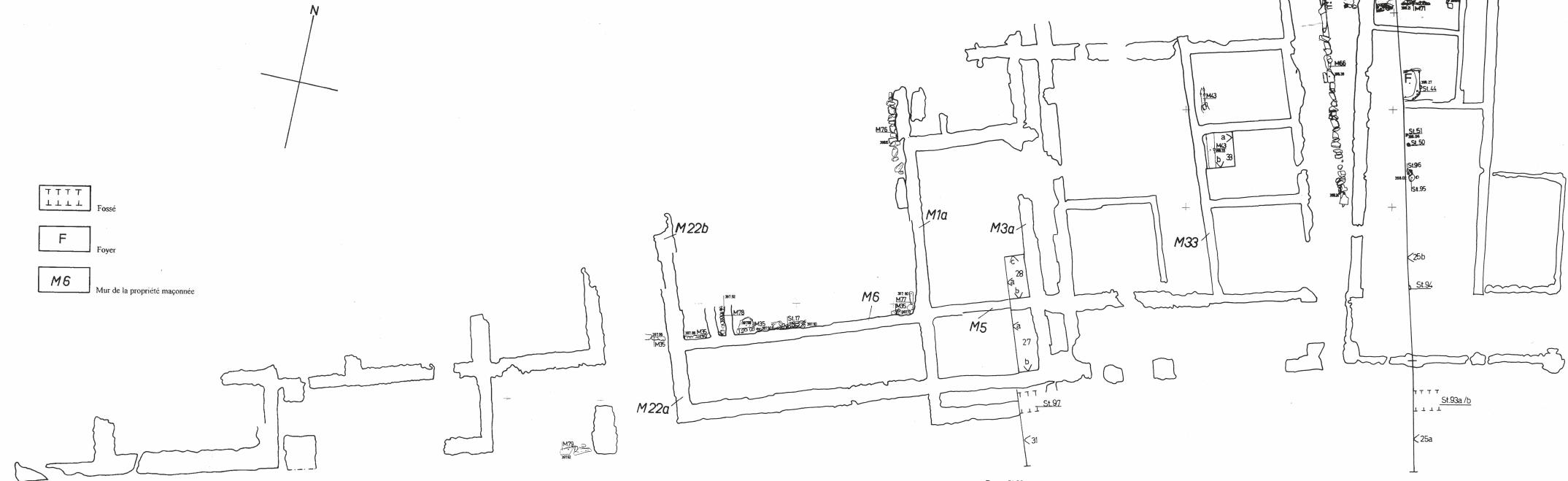


Fig. 50 Massongex / Tournier 1988
Pierre à pierre des propriétés maçonnées
Ech. 1:100

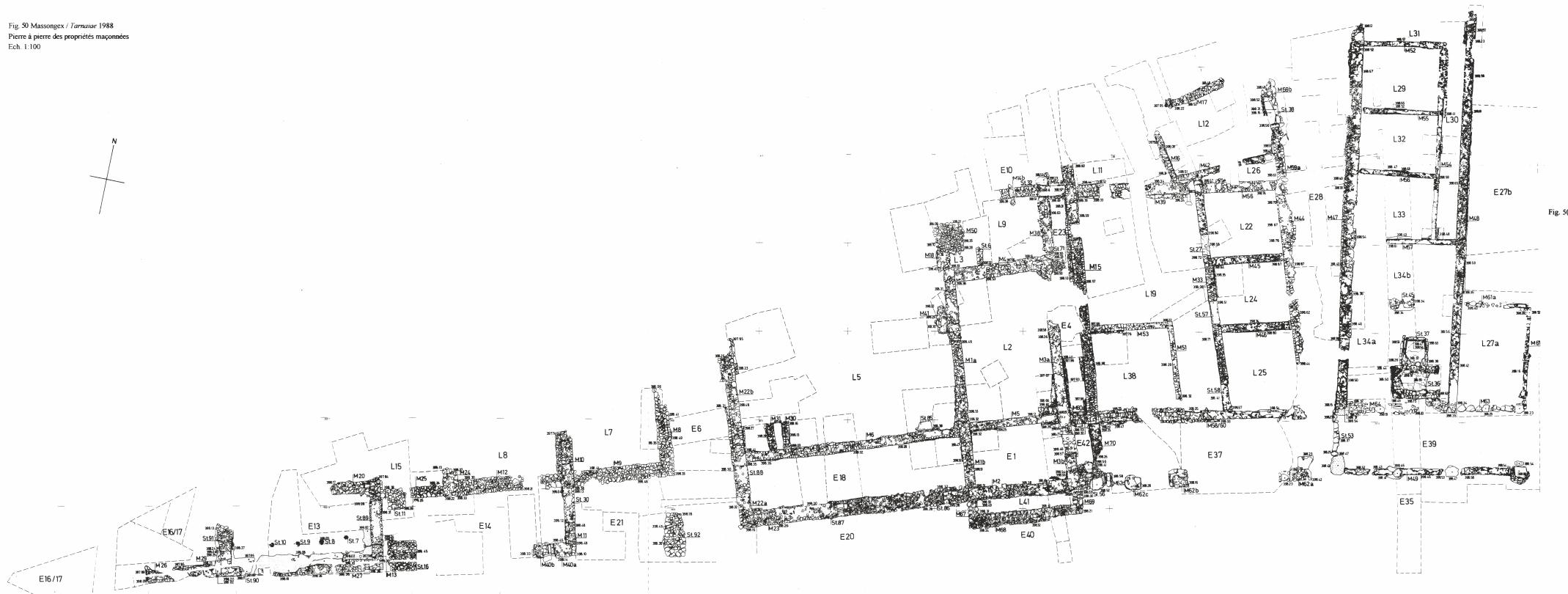


Fig. 50